



Promouvoir l'investissement dans l'agriculture

AUX FINS DE GAINS DE PRODUCTION
ET DE PRODUCTIVITÉ

Saifullah Syed and Masahiro Miyazako

Document préparé dans le cadre du projet appuyant l'étude de mesures appropriées destinées à intensifier les investissements agricoles et à augmenter la production vivrière.

Mars 2013
Rome, Italie

Les termes employés et la présentation du contenu du présent produit d'information n'expriment en aucune manière une quelconque opinion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture quant au statut juridique ou de développement d'un quelconque pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités ou quant à la délimitation de ses frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, brevetés ou non, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans le présent produit d'information sont celles de son ou de ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de la FAO.

ISBN [insérer le numéro]

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion du contenu de ce produit d'information. Sauf indication contraire, ce contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude personnelle, de recherche et d'enseignement ou bien être utilisé dans des produits ou des services à but non commercial, à condition d'indiquer de manière appropriée que la FAO en est la source et est propriétaire des droits d'auteur et de ne pas impliquer, de quelque manière que ce soit, que la FAO approuve les points de vue, les produits ou les services des utilisateurs du présent document.

Toutes les demandes relatives aux droits de traduction et d'adaptation ainsi qu'aux droits de revente et d'autres usages commerciaux doivent être déposées sur le site www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressées à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site Internet de l'Organisation (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par l'intermédiaire de l'adresse e-mail publications-sales@fao.org.

Table des matières

Avant-propos	v
Remerciements	vii
Sigles et acronymes	ix
Résumé	xi

CHAPITRE 1

Introduction	1
---------------------	----------

CHAPITRE 2

Concept et définition de l'investissement	4
--	----------

2.1 Qu'est-ce que l'investissement ?	4
2.2 Distinction entre investissement et dépense	5
2.3 Qu'est-ce que le capital ?	6

CHAPITRE 3

Investir dans l'agriculture dans le but de réaliser des gains de production et de productivité	8
---	----------

3.1 Investissement dans le capital agricole à l'exploitation	8
3.2 Investissement par le secteur public	12
3.3 Investissement dans l'agro-industrie aux fins de développement et de croissance de l'agriculture	13

CHAPITRE 4

Mesure empirique de l'investissement dans l'agriculture : conclusions tirées des données et des informations existantes	16
--	-----------

4.1 Niveau et tendance de l'investissement dans le capital d'exploitation agricole (CEA) à l'exploitation	16
4.2 Capital d'exploitation agricole par travailleur agricole	18

CHAPITRE 5

Investissement dans la formation de capital au niveau des exploitations	23
--	-----------

5.1 Investissement public et privé dans le capital agricole à l'exploitation	23
--	----

5.2	Sources d'investissement dans la formation de capital dans les pays sélectionnés	26
5.3	Investissement par le secteur privé	29
5.4	Investissement étranger direct (IED)	30
5.5	Aide publique au développement (APD)	34

CHAPITRE 6

Moteurs de l'investissement dans l'agriculture aux fins de gains de production et de productivité

6.1	Complémentarité de l'investissement par les secteurs public et privé	35
6.2	Politiques et environnement favorables à l'investissement	36
6.3	Tendances en matière de politiques et d'incitations à investir	38
6.4	Moteurs de l'investissement des ménages dans l'agriculture	41
6.5	Moteurs de l'investissement dans les agro-industries	49

CHAPITRE 7

Promouvoir l'investissement dans le but d'augmenter la production et la productivité agricoles

7.1	Promouvoir l'épargne des ménages agricoles en vue de son investissement à l'exploitation	56
7.2	Promouvoir l'investissement du secteur public dans l'agriculture	61
7.3	Mettre en place un environnement favorable à l'investissement du secteur privé dans les agro-industries	66
7.4	Promouvoir l'investissement étranger direct grâce à des modèles stratégiques inclusifs	69

ANNEXE 1

Sources d'investissement financier dans certains groupes de pays entre 2002 et 2006	73
---	----

ANNEXE 2

Projet de cadre politique pour l'investissement dans l'agriculture du NEPAD et de l'OCDE	74
--	----

ANNEXE 3

Actifs non financiers dans les comptes nationaux du système des Nations Unies	75
---	----

ANNEXE 4

Liste des études de cas	76
-------------------------	----

Références	78
-------------------	-----------

Avant-propos

L'investissement dans l'agriculture constitue l'une des approches les mieux à même d'augmenter la productivité agricole et d'assurer un environnement durable. Cependant, pour exercer un impact positif sur la production et la productivité agricoles, tout investissement doit contribuer à la formation de capital au niveau des exploitations. À cet égard, les investissements effectués par les agriculteurs eux-mêmes s'avèrent indispensables. Ils constituent le fondement et le moteur du développement durable ainsi que de la réduction de la pauvreté et de la faim.

Principales sources de financement de l'investissement à la disposition des exploitants, l'épargne et le capital fixe leur servent également de cautionnement pour obtenir du crédit. Les ménages agricoles détenteurs d'une épargne positive et légalement propriétaires de leurs terres possèdent indubitablement une capacité supérieure de formation de capital. Dans les régions fortement marquées par la pauvreté et la faim où prédominent les petites exploitations, comme en Asie du Sud, en Afrique subsaharienne et dans certaines parties d'Amérique latine, l'agriculteur moyen gagne moins de la moitié des revenus nécessaires pour se dégager du seuil de pauvreté. Les petits agriculteurs marginaux dont les exploitations présentent une superficie inférieure à la moyenne ont encore plus de difficulté à épargner et à faire valoir leurs droits fonciers.

Hormis l'épargne et la détention d'actifs fixes, l'investissement aux fins de formation de capital à l'exploitation dépend du développement de la filière alimentaire, qui va du producteur au consommateur et comprend les agro-industries, ainsi que de la fourniture de biens publics prenant la forme d'infrastructures de base telles que réseau routier, électricité, éducation et technologie. Il ne fait aucun doute que l'agriculture a besoin de davantage de ressources publiques. Mais elle requiert aussi de nouvelles stratégies d'investissement axées sur les producteurs agricoles, qui concentrent les ressources publiques, à tous les

niveaux, sur la fourniture de biens publics, complètent les investissements consentis par les agriculteurs et appuient des systèmes agricoles et alimentaires inclusifs et efficaces à l'échelon local et national.

Pour traiter ces questions, la FAO a lancé en octobre 2009 le projet « *Étude de mesures appropriées destinées à intensifier les investissements agricoles et à augmenter la production vivrière* » (GCP/GLO/267/JPN) avec la contribution du ministère de l'Agriculture, des forêts et des pêches (MAFF) japonais. Le présent rapport rend compte des conclusions de ses activités.

Il s'efforce de mieux comprendre les relations entre l'épargne et l'investissement au niveau des exploitations ainsi qu'entre l'investissement privé national et étranger dans l'agriculture et les agro-industries et l'investissement du secteur public dans les pays en développement. Il propose des politiques et un programme d'action aptes à créer des conditions favorables à la mise en place d'un cercle vertueux réunissant l'épargne nationale, l'investissement au niveau des exploitations et l'investissement dans les agro-industries, que l'on peut résumer en trois mots : « épargne, investissement, croissance ».



LAURENT THOMAS

Sous-directeur général

Département de la coopération technique

Remerciements

Ce document a été préparé par Saifullah Syed, économiste principal au Centre d'investissement de la FAO (TCI) en collaboration avec Masahiro Miyazako, coordinateur du projet (TCI). Nous exprimons toute notre gratitude au ministère japonais de l'Agriculture, des forêts et des pêches qui a financé ce travail.

Le rapport repose en grande partie sur des études de cas par pays et une étude documentaire. Il s'est fortement appuyé sur la publication de la FAO intitulée *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012 – Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Les études de cas ont été menées au Bangladesh, en Bolivie, au Brésil, au Burkina Faso, au Cambodge, en Chine, en Éthiopie, en Égypte, en Inde, en Indonésie, en République populaire démocratique lao, au Mali, au Malawi, au Népal, en République de Corée, en Afrique du Sud, au Paraguay, en Thaïlande, en République-Unie de Tanzanie, au Vietnam et en Zambie. Nous remercions les chercheurs et les consultants qui ont effectué ces études et les rapports analytiques de référence¹.

Le rapport a tiré profit de l'atelier technique sur les politiques de promotion de l'investissement dans l'agriculture qui s'est déroulé à Rome les 12 et 13 décembre 2011, sous la direction d'une personne ressource essentielle, Peter Hazell de l'Imperial College de Londres. Il a également tiré parti du Symposium sur la réduction de la pauvreté et la promotion de l'investissement agricole qui a eu lieu le 10 mars 2010 à Tokyo (Japon) avec la participation de Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que de l'atelier sur l'investissement du secteur privé dans l'agriculture en Asie du Sud-est organisé par le Brighten Institute (Bogor, Indonésie) en collaboration avec la FAO et qui s'est tenu les 10 et 11 novembre 2012 à Bandung (Indonésie). Nous remercions vivement tous les

¹ Le nom des auteurs des études de cas figure à l'annexe 4.

participants aux ateliers et au symposium ainsi que le bureau de liaison de la FAO au Japon et le Brighten Institute en Indonésie.

La révision et l'actualisation des données relatives au capital d'exploitation agricole ainsi que des autres indicateurs statistiques sont l'œuvre de Dominic Ballayan, Carola Fabi et Robert Mayo de la Division des statistiques. Nous remercions Pascal Liu, Suffyan Koroma, Pedro Arias et Massimo Lafrate de la Division du commerce et des marchés, qui ont supervisé et guidé les études de cas sur l'investissement étranger dans l'agriculture et contribué aux sections consacrées à l'investissement étranger, notamment la section 7.4 du présent rapport. Nous remercions également Masataka Fujita et Astrit Sulstarova de la CNUCED pour leur aide précieuse concernant les données et l'analyse de l'investissement étranger dans l'agriculture.

Nous remercions Calvin Miller, Emilio Hernandez et Nomathemba Mhlanga de la Division des infrastructures rurales et des agro-industries pour leurs contributions relatives à l'investissement dans les agro-industries. Nous remercions aussi Keith Wiebe, Jakob Skoet, Sarah Lowder et Brian Carisma, de la Division de l'économie du développement agricole, et Daneswar Poonyth, de la Division de l'appui au développement des programmes et des politiques. Nos remerciements vont également à Peter Hazell (Imperial College de Londres), Martin Evans, Derek Byerlee, Rita Butzer (université de Chicago), Carlos Seré (Fonds international de développement agricole), Alberto Valdés (Universidad Católica de Chile), Mahendra Dev (Indira Gandhi Institute for Development Studies), Tewodaj Mogues (International Food Policy Research Institute), Bisaliah Siddinaik, Donato Antiporta et Nasredin Elamin (bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord).

Nous remercions Richard China, directeur du bureau de liaison de la FAO avec l'Union européenne et la Belgique ainsi que David Phiri, conseiller principal auprès du Département de développement économique et social de la FAO, pour leurs conseils concernant la mise en œuvre du projet alors qu'ils exerçaient respectivement les fonctions de directeur de la Division de l'appui au développement des politiques et des programmes et de fonctionnaire principal au service de l'appui à l'assistance aux politiques.

Enfin, nous souhaitons remercier Mme Rumiana Uzunova, responsable des aspects administratifs et logistiques, qui a contribué à la préparation de cette publication ainsi qu'à l'harmonisation de l'ensemble des autres activités du projet.

Sigles et acronymes

AGI	Agence de promotion des investissements
APD	Aide publique au développement
BDT	Bangladesh Taka
CEA	Capital d'exploitation agricole
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CRI	Coût en ressources intérieures
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
EDP	Examen des dépenses publiques
EIB	Épargne intérieure brute
FBCF	Formation brute de capital fixe
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
G8	Groupe des huit
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IDH	Indice du développement humain
IDM	Indicateur du développement dans le monde
IED	Investissement étranger direct
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IOA	Indice d'orientation agricole
MAFF	Ministère de l'Agriculture, des forêts et des pêches du Japon
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OSC	Organisation de la société civile
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PNI	Plan national d'investissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PRAI	<i>Principes pour un investissement agricole responsable qui respecte les droits, les moyens d'existence et les ressources</i>
PTF	Productivité totale des facteurs
R&D	Recherche et développement
SFI	Société financière internationale
SOFA	La situation de l'alimentation et de l'agriculture
SPEED	Statistiques sur les dépenses publiques consacrées au développement économique
TRA	Taux relatif d'assistance
VGGT	<i>Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale</i>

Résumé

La hausse des prix alimentaires et la menace d'une aggravation de l'insécurité alimentaire qui pèse sur de nombreuses populations préoccupent la communauté internationale et l'incitent à se pencher sur le financement de la croissance agricole dans les pays en développement. L'accélération de la croissance agricole apparaît nécessaire à la fois pour faire face à l'augmentation de la demande alimentaire et énergétique dans le monde et pour mettre un terme à la faim et à la pauvreté qui affligent des pans importants de la population mondiale et de nombreux pays. Les estimations globales du volume d'investissement requis pour atteindre des niveaux acceptables de croissance agricole dans les pays en développement varient considérablement, mais toutes dépassent de très loin les tendances actuelles de l'investissement dans l'agriculture par les États et les donateurs. Le présent rapport pose les questions auxquelles il convient de répondre pour combler ce déficit d'investissement :

- Qui va consentir les investissements requis ?
- D'où vont venir les ressources nécessaires ?
- Quelles politiques faut-il mettre en place pour que les ressources parviennent aux segments de la filière agroalimentaire qui en ont besoin ?
- Quelles politiques faut-il mettre en place pour que ces investissements bénéficient aux pauvres ?

CARACTÉRISTIQUES NOTABLES DE L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE

Il faut impérativement replacer l'investissement dans l'agriculture dans le contexte économique général du développement agricole. Les responsables de la conception de

politiques et de programmes de promotion de l'investissement dans l'agriculture doivent comprendre que le développement agricole dépend de la croissance simultanée de la production agricole et des filières qui lui sont liées. Ces filières englobent une multitude d'activités à petite et grande échelles, telles que la fourniture d'intrants agricoles, la transformation, le stockage, la distribution, la vente en gros, la vente au détail et l'exportation des produits agricoles, qui constituent collectivement « l'agro-industrie ». Il faut également être conscient qu'interviennent dans l'agriculture et ses filières différents types d'investisseurs aux objectifs et aux rôles différents qui ne disposent pas des mêmes possibilités d'accès aux diverses sources de financement de l'investissement. Par ailleurs, le capital investi prend de multiples formes : capital financier, productif et fixe, fonds de roulement mais aussi capital humain, social et naturel. L'addition pure et simple des différentes formes de capital ne permet pas de calculer la quantité totale de capital disponible ou nécessaire. Elles se recoupent et se complètent mais ne sont pas toutes substituables entre elles. Par ailleurs, le degré de contrôle et de propriété exercé sur les différents types de capital varie selon le type d'investisseur et le stade de la filière concerné. Si dans certains cas les investissements effectués par différents investisseurs se complètent, dans d'autres, ils ne sont pas substituables. Ainsi, la formation de capital agricole, indispensable pour augmenter la production, dépend des investissements en ressources humaines et financières consentis par les agriculteurs. D'autres investisseurs et d'autres sources de financement de l'investissement ne peuvent pas s'y substituer. De la même manière, il existe des domaines où seul le secteur public peut ou souhaite investir. Les objectifs éventuellement contradictoires des différents types d'investisseurs aboutissent à des compromis où l'intervention des pouvoirs publics s'impose pour trouver le bon équilibre entre les coûts et les avantages économiques, sociaux et financiers.

LES AGRICULTEURS, PRINCIPAUX INVESTISSEURS DANS L'AGRICULTURE

Pour exercer un impact positif sur la production et la productivité agricoles, tout investissement doit contribuer à la formation de capital au niveau des exploitations. À cet égard, les investissements effectués par les agriculteurs eux-mêmes s'avèrent indispensables. L'investissement public dans l'agriculture et l'investissement privé dans les agro-industries complètent l'investissement au niveau de l'exploitation que les agriculteurs eux-mêmes doivent consentir, mais ne peuvent pas s'y substituer.

L'estimation du capital d'exploitation agricole effectuée par la FAO livre des données exhaustives et aisément accessibles permettant de procéder à la mesure empirique de l'investissement dans l'agriculture. L'Organisation fonde ses estimations du capital d'exploitation agricole dans 206 pays entre 1975 et 2005 sur les inventaires d'actifs agricoles enregistrés dans la base de données FAOSTAT. Selon ces données, les agriculteurs constituent la première source d'investissement dans l'agriculture en termes de capital d'exploitation agricole (CEA). L'investissement à l'exploitation consenti par

eux est près de trois fois supérieur aux autres sources d'investissement combinées, y compris l'investissement public, l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement.

Selon la publication de la FAO *La situation de l'alimentation et de l'agriculture 2012 – Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur (SOFA 2012)*, dans les 47 pays en voie de réaliser la cible Réduction de la faim des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le capital d'exploitation agricole par travailleur agricole (mesure indirecte de l'investissement agricole national privé) a progressé de 0,7 % par an depuis 1992. À l'inverse, il a décliné légèrement dans les 25 pays où les progrès accomplis sont insuffisants et fortement dans les 15 pays où les taux de sous-alimentation ont stagné ou régressé.

INVESTISSEMENT PUBLIC

Les données disponibles indiquent que l'investissement public, bien que faible par rapport à celui des agriculteurs, arrive en deuxième position en termes de contribution directe à la formation de capital d'exploitation agricole du fait de l'impact sur l'investissement privé de la fourniture de biens publics ruraux. La prévalence plus marquée de la faim dans les pays où les dépenses publiques consacrées à l'agriculture par travailleur agricole sont faibles suggère l'importance de l'investissement public et privé dans la lutte contre la pauvreté et la faim.

SECTEUR PRIVÉ ET INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT

Il n'existe pas de données exhaustives sur le secteur privé et l'investissement étranger direct (IED) dans l'agriculture. Cependant, les données nationales limitées issues d'études de cas et de sources telles que la CNUCED montrent que le secteur privé investit majoritairement dans l'agro-industrie et les segments haut de gamme des filières. Si ses investissements dans les différents maillons de la chaîne ouvrent de nouveaux marchés à certains agriculteurs, de nombreux petits exploitants sont en train d'être distancés. Des signes d'élargissement de la fracture entre les petites exploitations commerciales et les agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance non commerciale apparaissent. Cette polarisation pourrait déboucher sur un manque de cohérence entre d'une part les politiques et les investissements visant à renforcer la production agricole commerciale et les filières et d'autre part les politiques et les investissements visant à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

L'INVESTISSEMENT REQUIERT DES CAPACITÉS ET UN ENVIRONNEMENT APPROPRIÉS

Quels que soient leur taille ou leur pays, tous les investisseurs dans l'agriculture doivent avoir la capacité d'investir et bénéficier d'un environnement favorable à l'investissement.

La capacité des agriculteurs à investir dépend de leurs sources principales de financement : l'épargne et le capital fixe, qui garantit le crédit. Les ménages agricoles détenteurs d'une épargne positive disposent indubitablement d'une capacité supérieure de formation de capital. Dans les pays sévèrement touchés par la pauvreté et la faim, l'agriculteur moyen n'épargne pas. En Inde et au Bangladesh, plus de 80 % des ménages agricoles ont une épargne négative et empruntent juste pour couvrir leur consommation. Ces dernières années, les envois de fonds de parents migrants ont contribué à augmenter l'investissement dans l'agriculture. Cependant, les politiques visant à accorder du crédit aux petits exploitants et aux agriculteurs marginaux, qui ne disposent pas de garanties adéquates, n'ont pas rencontré le succès escompté.

La migration et les envois de fonds des migrants sont devenus depuis peu une source majeure de revenus pour les ménages ruraux de nombreux pays en développement. Ils se sont avérés une source importante de financement du développement de l'agriculture familiale, notamment pour passer d'une agriculture de subsistance à une production commerciale. La migration est avant tout une décision familiale. C'est la famille qui choisit le futur migrant, qui mobilise le coût de la migration et qui, en retour, fait bénéficier tous ses membres de l'argent qu'il envoie au pays. Il convient de noter cependant qu'une grande partie des fonds sert à la consommation immédiate, à la santé et à l'éducation. Seule une faible proportion (environ 10 à 12 %) en est investie dans l'agriculture.

PRINCIPALES CONDITIONS À REMPLIR POUR RENFORCER LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Le renforcement de l'épargne et de l'investissement national dans l'agriculture requiert de remplir plusieurs conditions essentielles, qui doivent fonctionner harmonieusement entre elles et avec les politiques sectorielles et globales. Satisfaire l'une et ignorer les autres risque d'aller à l'encontre de la promotion de l'investissement.

Garantir la propriété, la transmissibilité et la possibilité de transformation du capital grâce à une bonne gouvernance et à l'autorité de la loi

Les gens épargnent pour transmettre leur argent et éventuellement le transformer en capital. Le bon fonctionnement de ce processus est indissociable d'une bonne gouvernance et de l'autorité de la loi. Le système judiciaire est efficace quand il est accessible à tous et à la portée de toutes les bourses.

Sécuriser les droits de propriété, former du capital fixe et créer des institutions financières

La formation de capital fixe est un moteur de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté et de la faim. Elle requiert deux facteurs cruciaux : des droits de propriété clairement définis appliqués avec justice et équité à l'ensemble de la population sous l'autorité de la loi ainsi que l'existence d'institutions financières fonctionnelles. La sécurisation des droits fonciers incite à investir et les institutions financières transforment le capital fixe en source d'investissement.

Permettre et faciliter le remembrement des terres afin d'assurer un niveau de revenus suffisant pour épargner

Dans la plupart des pays victimes d'une insécurité alimentaire et d'une pauvreté aiguës, rares sont les petits exploitants en mesure d'épargner. Pour promouvoir l'investissement au niveau des exploitations, il faut faciliter le remembrement afin que les agriculteurs atteignent un niveau de revenus propice à une épargne positive. Pour les personnes dans l'impossibilité de vivre de l'agriculture, le remembrement doit cependant s'assortir d'une stratégie de sortie offrant des opportunités de revenus non agricoles et mettant en place des mesures de protection sociale adéquates.

ENVIRONNEMENT PORTEUR

L'environnement est favorable à l'investissement quand il existe des biens publics essentiels, tels que des infrastructures rurales, notamment réseau routier et électricité, dont la fourniture ne relève pas des agriculteurs et du secteur privé, mais requiert des mesures gouvernementales ainsi que des politiques et des institutions porteuses. Les forces du marché qui façonnent les décisions en matière d'investissement, largement déterminées par le secteur privé, peuvent également subir l'influence des politiques publiques.

Pour inciter le monde des affaires à investir dans l'agro-industrie, les gouvernements peuvent réfléchir à plusieurs conditions d'importance décroissante. Les facteurs favorables majeurs sont le droit foncier et les droits de propriété, les infrastructures et la politique commerciale intérieure et extérieure. Les facteurs favorables importants sont les normes, les réglementations et les services relatifs à la production, à la recherche et développement ainsi que les services financiers à l'intention des agro-industries. Les facteurs favorables utiles sont la facilité de faire des affaires dans le pays, les services de développement des entreprises à la disposition des investisseurs potentiels ainsi que l'intensité et l'efficacité globales des liens commerciaux entre les entreprises d'une même filière.

INVESTISSEMENT DU SECTEUR PUBLIC

L'investissement public est supposé déterminé par des facteurs exogènes au sens où des considérations politico-économiques en déterminent le volume et la composition. Par conséquent, l'amélioration des processus d'élaboration du budget et des politiques fait l'objet d'une attention accrue. Les idées et les idéologies font partie des considérations politico-économiques qui influencent et éclairent les choix de politiques agricoles.

Dans de nombreux pays, le secteur public élabore des plans nationaux d'investissement (PNI) basés sur des stratégies de développement et des priorités nationales prédéfinies dans le but d'orienter et d'améliorer l'investissement dans l'agriculture. Il est important que la stratégie de développement conduise à l'adoption de politiques et de programmes qui contribueront à augmenter l'épargne et l'investissement des ménages agricoles.

Le présent rapport propose une stratégie de croissance agricole favorable aux pauvres à trois axes :

- i. Promotion du développement de l'agriculture commerciale et de ses filières grâce à des politiques publiques passant la main au secteur privé (agriculteurs et agro-industriels)
- ii. Modalités d'intervention du secteur public permettant au plus grand nombre possible de petites exploitations d'accéder aux marchés et de réussir à commercialiser leurs produits en investissant leur propre épargne
- iii. Mise en place de programmes d'aide aux petites exploitations sans viabilité commerciale (par exemple, stratégies de sortie pour les exploitants dans l'impossibilité de réussir dans l'agriculture et application de mesures de promotion de l'emploi rural non agricole)

ÉPARGNE, INVESTISSEMENT, CROISSANCE

Les agriculteurs dans l'incapacité d'épargner ne peuvent pas investir et une activité économique, quelle qu'elle soit, qui ne génère pas d'épargne positive n'est pas viable. L'épargne joue deux rôles essentiels : elle permet d'augmenter le capital et de couvrir l'amortissement du capital d'exploitation existant. La capacité des agriculteurs à investir dépend de leur capacité à épargner. Le présent rapport propose des stratégies visant à renforcer l'épargne des ménages agricoles afin d'augmenter l'investissement dans l'agriculture. Elles ont pour but d'aider les agriculteurs à augmenter leur épargne et leur investissement afin de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de s'engager dans le cercle vertueux « épargne, investissement, croissance ».

Introduction

Plusieurs initiatives d'éradication de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire ont marqué le début du troisième millénaire. Le Sommet du Millénaire des Nations Unies de septembre 2000, qui faisait suite au Sommet mondial de l'alimentation de 1996, a convenu de huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'un des plus importants vise à réduire de moitié la proportion de la population mondiale victime de la pauvreté et de la faim. Les OMD s'inscrivent dans une tentative plus large d'incitation de la communauté internationale à joindre ses forces pour changer la donne dans les pays en développement. Sous l'impulsion de ces initiatives, la coopération au développement connaît un regain de croissance et d'importance. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et les pays du Groupe des huit (G8) se sont engagés à augmenter l'aide aux pays en développement. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) de juin 2012 a lancé le Défi Faim zéro, qui appelle à éradiquer la faim dans le monde.

Le développement des pays moins développés se situe également au cœur de la déclaration ministérielle de Doha de 2001. La réunion ministérielle de Doha a convenu de prêter une attention particulière aux préoccupations de ces pays, dans le respect des principes fondamentaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des dispositions pertinentes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994. Partant du principe que l'offre alimentaire mondiale était à même de répondre à la demande, la négociation agricole de l'OMC s'est centrée sur les approches susceptibles d'améliorer l'accès aux marchés des pays importateurs de denrées alimentaires.

Cependant, en 2008, la flambée des prix alimentaires a changé la donne et remis en cause la conviction qu'il existait une adéquation entre l'offre et la demande alimentaires à

l'échelle mondiale. L'interdiction d'exporter des denrées alimentaires déclarée en réaction à la flambée des prix a également durement touché les pays pauvres importateurs des produits concernés. Afin de sortir de cette situation critique, les dirigeants mondiaux se sont réunis à Rome en juin 2008 à l'occasion de la *Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : Les défis du changement climatique et des bioénergies*. Ils ont convenu que la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dépend du développement économique global. Ils ont également reconnu le rôle crucial de la croissance de l'agriculture en raison de ses liens forts avec les autres secteurs économiques. La Déclaration commune sur la sécurité alimentaire mondiale issue de la réunion du G8 tenue à L'Aquila (Italie) en juin 2009 reconnaît que la combinaison d'un sous-investissement chronique dans l'agriculture et de l'instabilité économique constituent deux des principales causes de la persistance de l'insécurité alimentaire.

Tous les pays qui se sont engagés dans la voie du développement, de la réduction de la pauvreté et du renforcement de la sécurité alimentaire l'ont fait pendant des périodes de forte croissance agricole. Les données empiriques montrent que des niveaux élevés de développement économique et d'activités non agricoles présentent une corrélation positive avec le développement agricole, notamment du fait de l'efficacité accrue du secteur en termes de productivité des terres et de la main d'œuvre et de sa valeur ajoutée agrégée. À l'inverse, la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire est souvent associée, et imputable pour une grande part, à une faible croissance de l'agriculture ainsi qu'à une faible productivité des terres, de la main d'œuvre et de l'ensemble des facteurs². L'expérience des pays en développement indique avec force qu'une augmentation soutenue de la production et de la productivité agricoles est nécessaire pour passer de la stagnation économique à une croissance autonome dans ce secteur et, par voie de conséquence, dans toute l'économie.

Les estimations les plus récentes des Nations Unies suggèrent que d'ici 2050 la population mondiale sera passée de 6,8 à 9,1 milliards de personnes, soit une progression de 34 % en 41 ans. La FAO a estimé que la production agricole devra augmenter de 70 % sur cette période pour nourrir tous les habitants de la planète. Cette hausse est indispensable en raison du glissement de la demande vers des produits moins caloriques à plus forte valeur ajoutée ainsi que de l'utilisation accrue des récoltes pour nourrir le bétail du fait de la progression de la demande de viande. Cette estimation de la production supplémentaire est probablement en-deçà de la réalité car elle ne tient pas compte des augmentations nécessaires pour répondre à la demande croissante de biocarburants (FAO, 2009).

La même étude de la FAO calcule que les investissements à consentir par les pays en développement pour soutenir l'expansion de la production agricole requise dépassent de loin la tendance actuelle. Un autre défi consiste à augmenter le capital d'exploitation dans les régions où la faim continue à sévir et où la productivité agricole laisse encore à désirer. Une étude consacrée à l'investissement dans l'agriculture depuis les années 1970 a révélé

² À noter que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont également associées à une faible productivité totale des facteurs, dont font partie le progrès technique et l'usage efficace des ressources.

que, en général, les pays qui obtenaient les meilleurs résultats en termes de réduction de la faim étaient ceux où les taux d'investissement net par travailleur agricole étaient élevés. Pendant les années 1990, dans les pays où moins de 2,5 % de la population souffraient de sous-alimentation, la valeur ajoutée par travailleur était environ 20 fois supérieure à celle observée dans les pays où plus de 35 % de la population étaient sous-alimentés.

Face à cette situation, la FAO, avec le soutien financier du MAFI, a lancé le projet « Appui à l'étude de mesures appropriées destinées à intensifier les investissements agricoles et à augmenter la production vivrière ». Son but est d'identifier un cadre d'action en matière de promotion, de facilitation et d'appui de l'accélération des investissements par le secteur public et privé dans le but de former un capital national apte à stimuler la production durable de denrées alimentaires.

La formulation d'un tel cadre passe par une compréhension claire des conditions qui régissent l'investissement. Il est donc indispensable d'élaborer des politiques et des mesures permettant de promouvoir et de faciliter la réalisation de ces conditions. Le présent rapport identifie les moteurs de l'investissement puis analyse les politiques qui l'orientent vers l'agriculture.

Le chapitre 2 est consacré au concept et à la définition de l'investissement en général. Le chapitre 3 analyse l'investissement dans l'agriculture. Le chapitre 4 aborde les niveaux et les tendances actuels de l'investissement dans l'agriculture à l'échelle internationale et nationale. Le chapitre 5 décrit les différents investisseurs qui investissent dans la formation de capital au niveau des exploitations et leurs contributions respectives. Il s'intéresse au secteur privé, au secteur public, à l'aide publique au développement (APD) et à l'investissement étranger direct (IED). Le chapitre 6 traite des moteurs de l'investissement consacré à la formation de capital au niveau des exploitations et à l'agro-industrie. Le chapitre 7 aborde différentes approches de promotion de l'investissement en vue de la formation de capital à l'exploitation, l'investissement par le secteur public, l'investissement dans l'agro-industrie et l'investissement étranger direct.

CHAPITRE 2

Concept et définition de l'investissement

2.1 QU'EST-CE QUE L'INVESTISSEMENT ?

Investir signifie renoncer à consommer dans le présent dans le but d'augmenter les revenus futurs. Font partie des investissements : l'achat d'actions, de parts sociales, d'obligations et de titres, l'achat ou la construction de biens immobiliers (terrains et/ou locaux à usage résidentiel ou commercial) ainsi que l'achat de machines, d'équipements et de moyens de transport à des fins commerciales.

Les investissements des agriculteurs et des pouvoirs publics visent à accumuler le capital qui entraînera un gain de productivité agricole dans l'avenir. En général, on définit l'investissement comme l'ensemble des activités permettant d'accumuler un capital qui générera un rendement au fil du temps. La théorie de la croissance économique pensée par Harrod et Domar il y a 70 ans considère l'investissement comme un simple changement du capital d'exploitation ou des intrants fixes utilisés dans un processus de production (Harrod, 1939, et Domar, 1946). Depuis les années 1940, la formule de croissance de Harrod et Domar a largement servi à calculer les taux cibles d'investissement dans la planification et le développement économiques. Comme le dit Joan Robinson : « on entend par investissement un ajout au capital, tel que la construction d'une maison ou d'une usine. Investir signifie augmenter le stock des biens existants ». L'investissement est la part « *de la production* qui non seulement remplace les ventes passées mais qui vise aussi à augmenter le taux de production futur » (Robinson, 1956).

Les comptes nationaux officiels assimilent principalement l'investissement au concept macroéconomique de formation brute de capital fixe (FBCF), qui ne prévoit pas l'exclusion de la consommation de capital fixe (amortissement des actifs immobilisés) des chiffres de l'investissement. En matière de foncier, le FBCF ne considère comme un ajout net à la richesse que la valeur de l'amélioration des terres. L'investissement concerne pour une grande part les changements touchant les actifs non financiers produits, dont des activités économiques peuvent augmenter le stock. L'annexe 3 fournit la liste des actifs non financiers du Système des comptes nationaux.

Dans le Système des comptes nationaux de 2008, l'investissement comprend, outre le FBCF : les changements dans les stocks notamment de matières premières et de produits finis, l'acquisition d'objets de valeur moins leur mise au rebut, l'amortissement et l'acquisition de ressources naturelles moins leur mise au rebut et les droits de propriété de tiers³

2.2 DISTINCTION ENTRE INVESTISSEMENT ET DÉPENSE

Comme indiqué dans *La situation de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) 2012* (FAO, 2012a), l'investissement des agriculteurs dans leur exploitation prend plusieurs formes : acquisition d'équipement et de machines, achat ou élevage d'animaux jusqu'à ce qu'ils atteignent un âge productif, plantation de cultures permanentes, mise en valeur des terres et construction de bâtiments agricoles. Les pouvoirs publics, quant à eux, investissent dans la construction et l'entretien du réseau routier rural et des infrastructures d'irrigation à grande échelle. Ces actifs génèrent un rendement qui se traduit par un gain de productivité étalé sur une longue période. Les gouvernements investissent également dans des actifs moins tangibles tels que les institutions juridiques et commerciales qui font partie de l'environnement porteur de l'investissement privé. Déterminer si une dépense, publique ou privée, constitue un investissement peut s'avérer difficile autant sur le plan conceptuel qu'empirique. Dans certains cas, la ligne de démarcation reste floue.

En agriculture, on distingue habituellement entre investissements et dépenses consacrées à l'acquisition d'intrants. Cette distinction repose de manière plutôt arbitraire sur la durée de rentabilisation des montants consentis. En général, on considère la plantation d'arbres comme un investissement parce qu'il faut plus d'un an pour la rentabiliser, contrairement à l'application d'engrais à un champ de maïs, qui agit sur le cycle de culture en cours. Plus important encore du point de vue conceptuel, les arbres sont des actifs générateurs de rendement pendant de nombreuses années. Même dans ce cas apparemment simple, la distinction entre investissements et dépenses consacrées aux intrants n'est pas toujours évidente. Si l'engrais contribue à entretenir et à renforcer la fertilité du sol à long terme,

³ La Division des statistiques de la FAO est en train d'élaborer un cadre conceptuel en matière d'ensembles de données intégrées sur l'investissement comprenant quatre éléments principaux (crédit à l'agriculture, dépenses publiques dans l'agriculture et le développement rural, aide publique au développement consacrée à l'agriculture, investissement étranger direct dans l'agriculture) et décrit dans le document « Statistics on Private and Public Investment in Agriculture » accessible à : http://www.fao.org/fileadmin/templates/ess/ess_test_folder/Workshops_Events/APCAS_24/Paper_after/APCAS-12-26_-_FAO_Investment_Dataset.pdf

son achat pourra lui aussi être considéré comme un investissement. De la même manière, les dépenses publiques distinguent en général entre investissement et dépenses courantes. Là encore, la distinction n'est pas toujours claire parce qu'il faut des dépenses courantes pour maintenir la valeur d'actifs tels que les routes et d'autres infrastructures physiques.

La perception d'une dépense comme un investissement varie également selon le point de vue. Pour l'agriculteur, l'achat de terres pourra représenter un investissement important dans sa capacité de production. Mais pour la société, cet achat relèvera davantage d'un changement de propriétaire du bien que de l'augmentation nette du capital d'exploitation découlant, par exemple, de la mise en valeur des terres.

L'investissement est donc un flux qui nécessite la formation de capital. Il ne représente pas le stock de capital présent dans une économie, mais les changements que celui-ci subit dans le but d'augmenter la production ou les revenus. Accepter de définir globalement l'investissement comme l'augmentation des biens d'équipement sur une période donnée amène à s'interroger sur la nature du capital.

2.3 QU'EST-CE QUE LE CAPITAL ?

Le terme « capital » désigne le pouvoir d'achat ou le fonds de richesse générique d'individus ou d'entreprises destiné à générer un rendement. Le langage courant met en relief le lien entre détention de capital et production de rendement, mais la réalité n'est pas si simple. En général, on définit le capital comme un groupe de « produits servant à la production » ou comme des groupes de « moyens de production de produits ». Cette définition exclut à la fois les produits qui servent à la satisfaction immédiate de besoins et les terres puisqu'elles ne sont pas le fruit d'une production.

Il est cependant difficile de conceptualiser le capital destiné à l'investissement dans la production parce qu'il s'agit d'un ensemble d'objets matériels tels que des usines, des machines, des bâtiments, des outils et des véhicules utilisés dans le processus de production. Le capital englobe les biens fabriqués par des personnes (ou des moyens de production) entrant dans la production d'autres biens et services. Il comprend des objets physiques de nature, d'âge et de contenu technologique (et de niveaux d'obsolescence) différents ne constituant pas un groupe homogène. Il est néanmoins possible d'établir une distinction entre capital fixe (ou tangible) et fonds de roulement.

Outre la classification ci-dessus, le sociologue français Pierre Bourdieu a distingué d'autres types de capital. Selon lui, le capital joue le rôle d'une relation sociale au sein d'un système d'échange visant à générer des profits. Il peut se ranger dans plusieurs catégories : le capital économique (détention de ressources économiques telles que liquidités et actifs), le capital social (agrégat des ressources existantes ou potentielles liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées de connaissance et de reconnaissance mutuelles basées sur l'appartenance à un groupe, des relations, des réseaux

d'influence et de soutien), le capital culturel (autres formes d'actifs sociaux non financiers tels que le savoir, les compétences, l'éducation et les avantages qu'une personne reçoit de ses parents et du système éducatif afin de promouvoir la mobilité sociale au-delà des moyens économiques et la progression sur l'échelle sociale) ainsi que les ressources en capital symbolique à la disposition d'une personne fondées sur l'honneur, le prestige ou la reconnaissance publique (Bourdieu, 1986).

L'addition pure et simple de ces différentes formes de capital ne permet pas de calculer la quantité totale de capital disponible ou nécessaire. Elles se recourent et se complètent mais ne sont pas toutes substituables entre elles. Toutes les formes de capital ne présentent pas non plus la même importance pour l'agriculture et/ou pour les différents stades de la filière alimentaire. Avant d'aborder la promotion de l'investissement dans l'agriculture, il est important de désigner clairement les types de capital pertinents pour ce secteur et de prendre en compte le contexte économique global dans lequel s'inscrit le développement agricole.

CHAPITRE 3

Investir dans l'agriculture dans le but de réaliser des gains de production et de productivité

Le développement agricole dépend de la croissance simultanée de la production et de la productivité au niveau des exploitations ainsi que des filières qui leur sont liées. Ces filières englobent une multitude d'activités à petite et grande échelles, telles que la fourniture d'intrants agricoles, la transformation, le stockage, la distribution, la vente en gros, la vente au détail et l'exportation des produits agricoles, constituant collectivement l'« agro-industrie ». Il convient donc d'examiner l'investissement au niveau des exploitations ainsi que dans les agro-industries.

3.1 INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL AGRICOLE À L'EXPLOITATION

Pour exercer un impact positif sur la production et la productivité agricoles, tout investissement doit contribuer à la formation de capital au niveau des exploitations. La persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire s'explique en partie par la production insuffisante de denrées alimentaires, principale conséquence de la faible productivité de l'agriculture. Faible productivité agricole signifie faible production unitaire des facteurs de production. Les principaux facteurs de production de l'agriculture

sont les terres et la main d'œuvre. Une faible productivité de la main d'œuvre ou des terres ou les effets conjugués d'une faible productivité des deux abaissent la productivité de l'agriculture.

Les produits agricoles sont le fruit de la domestication des processus naturels par l'homme. Il faut travailler la terre pour obtenir une récolte. Les terres et la main d'œuvre constituent des facteurs primaires indispensables. Sans eux, l'agriculture n'existe pas. Les terres arables sont un actif non produit dont l'offre est fixe. La main d'œuvre est variable par nature. La main d'œuvre ou la durée du temps de travail dépend de la population ou des préférences des travailleurs. Globalement, le secteur de l'agriculture se caractérise par la combinaison de terres fixes et d'un capital variable. Cette combinaison, typique de l'agriculture à faible productivité, conjugue des superficies naturellement limitées et une main d'œuvre en expansion. L'économie dans son ensemble ne voit que peu d'intérêt à augmenter les superficies cultivées, notamment lorsque toutes les activités économiques tiennent compte de la protection de l'environnement. Dans les pays en développement, de plus en plus de personnes s'efforcent de vivre de l'agriculture. De ce fait, le modèle pertinent se caractérise par des terres fixes et une main d'œuvre variable, soumises à des facteurs environnementaux, socioéconomiques, politiques et démographiques extérieurs à l'agriculture.

Selon la théorie économique, la conjugaison d'une superficie arable fixe et d'une main d'œuvre en augmentation ralentit la hausse de la production du fait de la baisse inévitable du rendement par travailleur. Plus la main d'œuvre est nombreuse, plus les gains de productivité de la terre sont faibles. Par ailleurs, la terre perd sa fertilité à cause de récoltes répétées qui l'appauvrissent en nutriments. Un modèle caractérisé par des ressources en terres fixes, une augmentation de la main d'œuvre et l'appauvrissement des sols au fil du temps ressemble à s'y méprendre à l'agriculture des pays sous-développés. Cette réalité ne changera qu'avec la mise en place d'un mécanisme compensatoire associant l'amélioration et la fertilisation des terres. De fait, la quasi absence de mécanismes visant à contrebalancer la perte de fertilité constitue une caractéristique de l'agriculture des pays sous-développés. La notion de mécanismes compensatoires s'inscrit dans un concept plus large dénommé technologie de mise en valeur des terres (Todaro et Smith, 2003) qui consiste à renforcer la productivité agricole grâce à une forme de capital constituée de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles technologies.

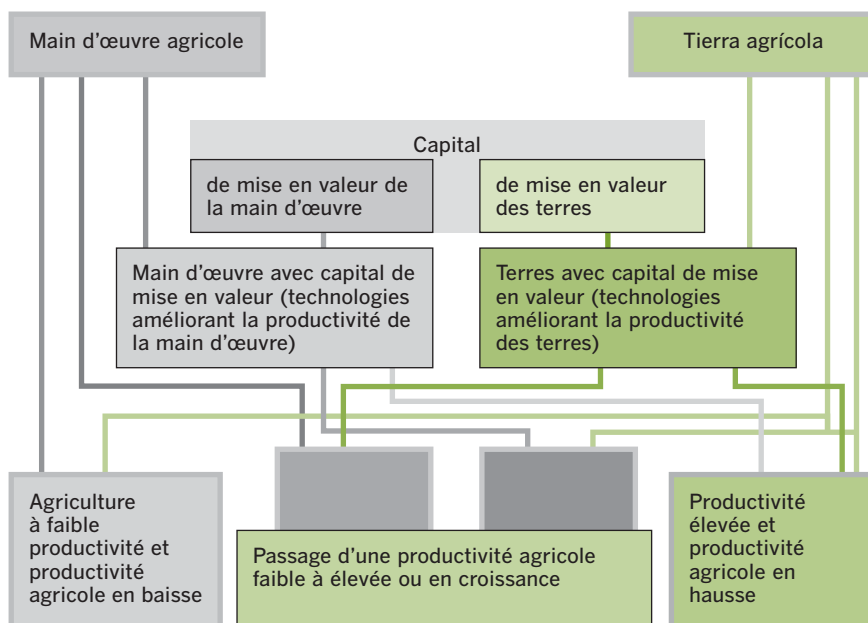
La main d'œuvre agricole brute est l'énergie humaine dépensée pour accomplir un travail utile. La quantité d'énergie qu'un travailleur peut dépenser possède des limites naturelles que peuvent repousser des outils et des dispositifs mécaniques. Mais le travail agricole ne se résume pas à l'utilisation de la force physique. Pour travailler la terre et faire face aux éléments, il faut que des connaissances et des compétences guident le travail physique assisté par des outils et des machines. Les outils, les machines, les compétences et les connaissances sont des facteurs de production constituant une forme de capital qui renforce la productivité de la main d'œuvre : le capital de mise en valeur de la main

d'œuvre. Les textes établissent entre capital et technologie une distinction claire difficile à maintenir dans la pratique. De plus, l'utilisation conjuguée de la technologie et du capital se justifie au final par l'objectif de mise en valeur de la main d'œuvre. C'est pourquoi il est inutile de s'efforcer d'effectuer cette distinction. On peut penser la fusion du capital et de la technologie comme un capital qui met en valeur la main d'œuvre au même titre qu'il existe un capital qui met en valeur les terres.

Dans l'agriculture des pays en développement, le niveau rudimentaire des compétences, des connaissances, des outils et des équipements modernes se traduit par une faible productivité. Lorsqu'une main d'œuvre agricole en expansion est dotée de compétences, de connaissances, d'outils et d'équipements rudimentaires, la production par travailleur (productivité de la main d'œuvre agricole) décline. Cette situation résulte de la combinaison de deux facteurs : l'accroissement du nombre de travailleurs agricoles et l'inadéquation du fonds de roulement.

Les combinaisons possibles de la main d'œuvre brute, des terres ainsi que d'une main d'œuvre et de terres bénéficiant d'un capital de mise en valeur ouvrent tout un éventail de possibilités en termes de productivité. La productivité la plus faible (agriculture traditionnelle) découle de la combinaison d'une main d'œuvre brute et de terres non mises en valeur. La productivité la plus élevée (agriculture moderne des pays développés)

FIGURE 1
Productivité et diverses combinaisons des facteurs terres et main d'œuvre avec et sans capital



résulte de la combinaison d'une main d'œuvre et de terres bénéficiant d'un capital de mise en valeur (voir la figure 1).

Dans l'agriculture sous-développée, l'absence d'investissements dans les engrais, les produits chimiques et la mise en valeur des terres pour compenser l'appauvrissement des sols ainsi que le manque de compétences, de connaissances, d'outils et d'équipements modernes à la disposition d'une main d'œuvre toujours plus nombreuse vouent la productivité de la main d'œuvre et des terres au déclin. Plus le nombre de ménages dotés d'un faible capital de mise en valeur de la main d'œuvre et dépendant de l'agriculture augmente, plus la productivité de la main d'œuvre diminue. Davantage d'intrants de main d'œuvre et des superficies fixes de terres cultivables conduisent inévitablement à une diminution du rendement par travailleur. La baisse des rendements ne suffit pas à diminuer la productivité. L'assèchement et l'appauvrissement des sols dus à la dégradation de l'environnement et la raréfaction des nutriments résultant de récoltes répétées influent eux aussi sur la productivité. Sans capital de mise en valeur des terres agricoles, celles-ci se déprécient et leur productivité décline au détriment accru de la qualité des sols et de l'environnement. L'agriculture traditionnelle fait appel à la main d'œuvre humaine brute, aux pratiques traditionnelles et à des formes rudimentaires de capital. Les animaux de trait ainsi que les outils et les équipements agricoles primitifs prédominent. Dans les régions à forte expansion démographique, l'agriculture traditionnelle associe un facteur variable en croissance (la main d'œuvre), un faible capital de mise en valeur de la main d'œuvre et des facteurs de production plutôt déclinants que fixes (sols, terres et autres ressources naturelles). La perte de productivité est accentuée par l'augmentation de la main d'œuvre brute, par l'appauvrissement des sols et par la dégradation de l'environnement.

Les pertes de productivité dues à l'augmentation de la main d'œuvre brute, à l'appauvrissement des sols et à la dégradation de l'environnement peuvent être inversées de plusieurs manières : formation de la main d'œuvre agricole aux compétences modernes (formation d'un capital humain agricole), application de technologies haussant les capacités de la main d'œuvre compatibles avec ses compétences (investissement dans le capital physique agricole), intégration de technologies de mise en valeur des terres et amélioration de la qualité des ressources naturelles (formation de capital physique dans et pour l'agriculture). Ces intrants contrebalancent les effets de la baisse des rendements et de la dépréciation des terres et des ressources naturelles. La formation accélérée de capital dans l'agriculture inverse le processus de déclin de la productivité de la main d'œuvre et des terres.

Dans l'agriculture, l'importance de la formation de capital pour générer la croissance s'impose de manière évidente : investir dans des machines et de l'équipement permet à l'agriculteur de travailler des superficies plus importantes et d'utiliser d'autres formes de capital telles que le bétail. L'investissement dans les machines et l'équipement améliore les capacités de la main d'œuvre, augmente sa productivité et contrebalance les conséquences de la baisse des rendements. Si la terre et d'autres intrants sont fixes, l'investissement dans des intrants améliorant les sols permet de contrer les effets de la dépréciation des terres et de la

baisse des retours sur investissement grâce à l'augmentation des rendements L'importance de la formation de capital pour l'agriculture apparaît clairement quand les investissements dans les secteurs des services et de l'industrie (éducation, transport, usines d'engrais et de pesticides) parviennent à hausser la productivité agricole. Les investissements dans d'autres secteurs économiques que l'agriculture et les activités para-agricoles constituent eux aussi, à un degré variable, des investissements dans l'agriculture.

3.2 INVESTISSEMENT PAR LE SECTEUR PUBLIC

Outre la formation de capital au niveau des exploitations, l'agriculture a besoin que l'État consacre une part de ses dépenses à la production de biens publics, notamment ruraux. L'investissement dans des biens publics ruraux tels que l'éducation, les infrastructures, la santé et les services sociaux peut présenter des avantages importants pour le secteur agricole et dynamiser sa contribution à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté. Les biens publics ruraux complètent l'investissement privé au niveau des exploitations. Investir dans les premiers incite souvent à investir dans les secondes. Les données factuelles montrent aussi la compatibilité des objectifs de productivité agricole et de réduction de la pauvreté car les investissements dans les biens publics ruraux ont en général des conséquences positives élevées sur les deux (FAO, 2012a).

Des études récentes montrent que les dépenses publiques consacrées à la recherche agricole, à l'éducation et au réseau routier contribuent fortement, à des degrés divers, au développement agricole régional. Les dépenses consacrées à la recherche sur les gains de productivité exercent un plus fort impact que celles consacrées à d'autres secteurs (Fan et Saurkar, 2006). L'investissement dans la recherche, souvent associée à la vulgarisation, apparaît systématiquement comme le principal moteur des gains de productivité dans l'agriculture (Fischer, Byerlee et Edmeades, 2009).

Des études ont comparé l'impact des dépenses publiques consacrées à l'agriculture et d'autres formes de dépenses sur la performance agricole et la pauvreté. Derrière la recherche et développement agricole, le classement des retours sur investissement d'autres secteurs diffère selon les pays. Cette observation laisse à penser que les priorités de l'investissement public dépendent des conditions locales. Néanmoins, les infrastructures rurales et la construction de routes figurent souvent parmi les principaux moteurs de la croissance économique globale des régions rurales (Fan, Hazell et Thorat, 2000 ; Fan, Zhang et Zhang, 2004 ; Mogues, 2011). En Éthiopie, l'accès à des routes praticables par tous les temps a fait chuter la pauvreté de 6,9 % et entraîné une hausse de la consommation de 16,3 % (Dercon *et al.*, 2009). Mogues (2011) a découvert que dans ce même pays, les investissements publics dans l'infrastructure routière présentaient de loin le retour sur toutes les formes d'investissement le plus élevé. En Ouganda, les dépenses publiques consacrées aux routes secondaires ont généré des retours marginaux sur la production agricole et la réduction de la pauvreté trois à quatre fois supérieurs à ceux des dépenses publiques consacrées aux routes principales (Fan et Zhang, 2008).

Dans les régions rurales, les biens publics tendent également à la complémentarité. Par exemple, au Bangladesh, on a constaté des investissements au niveau des exploitations supérieurs dans les villages pourvus d'une infrastructure plus développée. Ces derniers ont irrigué, utilisé des semences et des engrais améliorés, payé les engrais moins cher, gagné des salaires supérieurs et augmenté la production de manière significative (Ahmed et Hossain, 1990). Au Vietnam, le réseau routier rural a permis le développement de marchés locaux et augmenté le nombre d'enfants atteignant la fin du cycle d'école primaire. Cette situation a renforcé l'incitation à investir dans l'agriculture et augmenté l'investissement dans le capital humain (Mu et van de Walle, 2007).

3.3 INVESTISSEMENT DANS L'AGRO-INDUSTRIE AUX FINS DE DÉVELOPPEMENT ET DE CROISSANCE DE L'AGRICULTURE

À mesure que les pays se développent, la nécessité de commercialiser et de transformer la production agricole afin d'approvisionner les populations et les secteurs d'activité en voie d'urbanisation rapide se fait plus pressante. Avec la hausse des revenus et la progression de l'urbanisation, les populations diversifient leur régime alimentaire et se tournent vers une gamme plus large d'aliments à plus forte valeur ajoutée, notamment des denrées périssables fraîches et transformées ainsi que des aliments précuisinés. Les agriculteurs adoptent également progressivement des méthodes de culture plus gourmandes en capital pour approvisionner ces marchés en croissance. Ce processus tend à aller de pair avec un accès accru à des intrants modernes tels que engrais, pesticides, semences améliorées et machines. L'agro-industrie joue un rôle important dans tous ces domaines. À ce titre, la hausse des investissements dans l'agriculture et de la production dépend d'investissements complémentaires suffisants dans l'agro-industrie. Les discussions sur les besoins en investissement de l'agriculture font souvent l'impasse sur cette réalité.

Dans la plupart des pays en développement, les agro-industries se situent en général à l'avant-garde pendant les phases initiales de l'industrialisation. Les entreprises agro-industrielles prennent diverses formes. À une extrémité de l'échelle il s'agit de petites entreprises rurales familiales non immatriculées et sans existence officielle. L'autre extrémité est occupée par des grandes entreprises transnationales cotées sur les places boursières internationales. Il faut davantage stimuler la croissance et le développement des petites et moyennes entreprises (PME) que ceux des grandes sociétés. Le secteur informel compte de multiples petites entreprises agro-industrielles. Leurs consœurs de grande taille appartiennent systématiquement au secteur privé.

L'agriculture et l'agro-industrie sont liées par leur demande de production ainsi que par leur capital d'exploitation et leurs nouveaux investissements. Ces liens sont décrits ci-dessous à l'aide d'équations simples.

La production agricole (Q_{ag}) dépend de ce qui suit : les quantités d'intrants directs utilisés (X_{Ag}) lesquels comprennent la main d'œuvre, les terres, l'irrigation, les semences,

l'alimentation du bétail et des produits chimiques agricoles tels que engrais et pesticides ; le choix des technologies et des pratiques de gestion (Tech) ; le capital d'exploitation détenu par les agriculteurs (KAg) ; le capital détenu par l'agro-industrie (KAgIn), le capital rural détenu par le secteur public (KPubR) et la répartition de la taille des exploitations (FSD). D'autres variables peuvent entrer en jeu, qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici.

$$Q_{ag} = f(XAg, Tech, KAg, KAgIn, KPubR, FSD)$$

Le capital à l'exploitation englobe : les arbres productifs, les animaux destinés à la reproduction, les outils et les machines, les bâtiments et les entrepôts, la mise en valeur des terres (dont l'infrastructure d'irrigation), le capital humain et le capital social rural. Le capital privé de l'agro-industrie regroupe : les établissements de négoce, les entrepôts frigorifiques et autres, les installations de transformation, l'équipement de transport et le capital humain. Le capital rural du secteur public comporte : les routes rurales, les structures d'irrigation publiques, l'électrification rurale, les stations de recherche, les écoles et les centres de santé ruraux. Dans chaque cas, la composition du capital d'exploitation, et pas seulement sa valeur totale, est importante. En fait, dans l'agriculture, plusieurs types de capital, tels que le capital humain et foncier, ne sont pas mutuellement substituables.

La production agro-industrielle (Q_{ai}) dépend de la quantité de production agricole (Q_{ag}), d'autres intrants directs dont la main d'œuvre, le carburant et des produits intermédiaires achetés (XAgIn), du capital d'exploitation de l'agro-industrie (KAgIn) et du capital d'exploitation rural public (KPubR). Ici aussi il pourra exister d'autres variables qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer ici.

$$Q_{ai} = f(Q_{ag}, XAgIn, KAgIn, KPubR)$$

Au sein de ces relations, l'agro-industrie influe sur la production agricole par le biais de la fourniture d'intrants directs et de l'investissement dans la R&D agricole, qui met de nouvelles technologies à la disposition des exploitants. Elle leur fournit aussi les principales filières de commercialisation et exerce un impact important sur les prix qu'ils perçoivent et les opportunités d'ajout de valeur à leur production. Quant au niveau de la production agricole, aux technologies et aux pratiques de gestion des agriculteurs, ils déterminent la demande en matière d'intrants et de commercialisation ainsi que de services de stockage et de transformation.

Les deux secteurs sont également liés par leur capital d'exploitation. Par exemple, les investisseurs au niveau des exploitations n'augmenteront probablement pas leur capital sans un accès adéquat aux filières qui leur permettront de se procurer des intrants essentiels et de commercialiser leurs produits. De la même manière, les entreprises agro-industrielles n'augmenteront pas leur capital d'exploitation sans accès à des agriculteurs commerciaux suffisamment capitalisés capables de créer des marchés viables pour leur propre production.

Par conséquent, il est essentiel que les entreprises agro-industrielles investissent pour :

- **créer** des filières agricoles reliant les agriculteurs aux fournisseurs d'un côté et aux consommateurs de l'autre, habituellement grâce à une série d'intermédiaires. En l'absence de liens de cette nature, l'agriculture demeurera une activité de subsistance peu productive, à l'écart de l'économie de marché ;
- **développer** les filières en mettant davantage d'agriculteurs en rapport avec davantage de fournisseurs et davantage consommateurs ou en augmentant le volume ou la diversité des produits ;
- **améliorer** les filières en les rendant plus rentables, principalement grâce à la réduction des pertes et du gaspillage, au renforcement de la qualité (notamment sécurité et traçabilité dans le cas des denrées alimentaires) à tous leurs échelons et à l'exploitation des économies d'échelle autorisées par des volumes de produits supérieurs et plus stables. L'amélioration des filières agricoles peut prendre plusieurs formes : augmentation de la participation des petites entreprises pauvres, notamment des exploitations agricoles, stabilisation dans le temps de la participation des agriculteurs et des entreprises agro-industrielles et attention à ce que tous les participants se comportent de manière plus responsable sur les plans social et environnemental (Barrett *et al.*, 2012).

Mesure empirique de l'investissement dans l'agriculture : conclusions tirées des données et des informations existantes⁴

4.1 NIVEAU ET TENDANCE DE L'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL D'EXPLOITATION AGRICOLE (CEA) À L'EXPLOITATION

L'estimation du capital d'exploitation agricole (CEA) effectuée par la FAO livre des données exhaustives et aisément accessibles permettant de procéder à la mesure empirique de l'investissement dans l'agriculture. La FAO a réalisé des estimations basées sur les stocks d'actifs agricoles enregistrés dans la base de données du capital à l'exploitation de FAOSTAT pour 206 pays de 1975 à 2005. Aucune autre base de données ne couvre un nombre de pays et une durée équivalents. À l'origine, les estimations du CEA devaient servir d'indicateur pour le rapport *Agriculture mondiale : Horizon 2010* (Alexandratos et FAO, 1995). Elles ont été ultérieurement recalculées et améliorées dans FAO (1999),

⁴ Cette section est consacrée à l'analyse du capital à l'exploitation. Il n'existe pas de données sur l'investissement dans les agro-industries permettant de procéder à l'analyse croisée de plusieurs pays et d'estimer le niveau et la tendance de l'investissement.

FAO (2002), Barre (2006) et récemment dans FAO (2011). Elles reposent sur les quantités d'actifs agricoles valorisées et agrégées sur la base de prix fixes en dollars américains de 2005. Elles constituent un indice des quantités de CEA baptisé « estimations du capital d'exploitation agricole fondées sur les stocks » comprenant les quatre composantes principales suivantes : mise en valeur des terres, bétail, machines et structures agricoles. Concernant les terres, seul le changement de valeur dû à leur mise en valeur ou le changement d'utilisation (par exemple, transformation d'une prairie en terre arable) est considéré comme une amélioration. Les données relatives aux machines et au cheptel proviennent de FAOSTAT. En l'absence d'informations sur les stocks physiques, une valeur fixe par travailleur agricole est assignée aux outils manuels. Pour inclure les structures agricoles, on suppose qu'une proportion fixe du cheptel (différente selon le type d'animal) est associée à un nombre et une valeur d'infrastructure. L'amortissement (pour mise en valeur des terres, machines et structures), qui varie selon la composante, est pris en compte dans les estimations du capital d'exploitation agricole net⁵.

TABLEAU 1

Taux de croissance annuel moyen du capital d'exploitation agricole entre 1980 et 2007 (estimations fondées sur les stocks)

	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN (%)			
	1980-90	1990-00	2000-07	1980-07
Monde	0,98	0,18	0,60	0,58
Pays à revenu élevé	0,50	-0,23	-0,09	0,07
Pays à revenu faible et intermédiaire	1,28	0,42	0,98	0,88
Région				
Asie de l'Est et Pacifique dont Chine	2,15	1,79	1,40	1,82
Dont : Chine	1,90	1,74	1,15	1,65
Asie de l'Est et Pacifique hors Chine	2,63	1,90	1,85	2,16
Europe et Asie centrale	0,48	-2,65	-0,58	-0,96
Amérique latine et Caraïbes	0,90	0,50	0,89	0,75
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,86	1,32	1,29	1,88
Asie du Sud dont Inde	1,43	1,46	1,34	1,42
Dont : Inde	1,44	1,54	1,10	1,39
Asie du Sud hors Inde	1,40	1,34	1,73	1,47
Afrique subsaharienne	1,30	1,51	1,89	1,53

SOURCE : calculs fondés sur FAO, 2012a

⁵ Des informations supplémentaires sur ces données, ainsi que sur les limites des autres sources de données et d'information, figurent dans le document *Level, trend and sources of financing for investment in agriculture: A review and analysis of available sources of data*, FAO, 2012.

Ces données indiquent que le volume mondial de capital agricole à l'exploitation n'a progressé que d'un très modeste 0,6 % depuis 1980. La hausse de 1 % par an enregistrée pendant les années 1980 a chuté à 0,2 % pendant les années 1990. Le taux de croissance est remonté à 0,6 % sur la période 2000-2007 (tableau 1).

Mais il a varié selon les régions et les pays. La ventilation des données entre pays à revenu faible et intermédiaire et pays à revenu élevé (tableau 1) montre pour les premiers une chute du taux de croissance annuel moyen du capital d'exploitation agricole à 0,4 % dans les années 1990 contre 1,3 % dans les années 1980 suivie d'une remontée à 1,0 % entre 2000 et 2007. Dans les pays à revenu élevé, il a progressé moins vite (0,5 % dans les années 1980) et baissé dans les années 1990 ainsi qu'entre 2000 et 2007.

Au niveau régional, le capital d'exploitation agricole a enregistré un taux de croissance systématiquement positif, sauf en Europe et en Asie centrale. Les pays d'Afrique subsaharienne ont présenté une croissance annuelle moyenne en progression. L'Asie du Sud, Inde comprise, a connu une croissance positive régulière. Les taux de croissance annuelle moyens ont déclinés dans la région Asie de l'Est et Pacifique, tout comme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En Amérique latine et aux Caraïbes, le taux de croissance a baissé dans les années 1990 et remonté entre 2000 et 2007.

4.2 CAPITAL D'EXPLOITATION AGRICOLE PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE

Le capital d'exploitation agricole par travailleur agricole constitue un indicateur important parce que la quantité de capital utilisée par les agriculteurs ou les travailleurs agricoles (ratio capital/travail) détermine pour une grande part la production de la main d'œuvre et des terres.

Selon les données de la FAO, à l'échelle mondiale, le capital d'exploitation par travailleur a diminué de 0,5 % en moyenne par an entre 1980 et 2007. Ce déclin est la conséquence d'une augmentation de la main d'œuvre agricole plus rapide que celle du capital d'exploitation agricole. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, le ratio capital/travail a enregistré un taux de croissance négatif (- 0,3 %). Dans les pays à revenu élevé, il a progressé, non pas en raison d'une rapide augmentation du capital mais du fait de la baisse rapide de la main d'œuvre agricole (tableau 2).

En termes de variations géographiques, les niveaux par habitant se sont avérés les plus faibles dans les régions Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud et Afrique subsaharienne. Ils ont été les plus élevés dans les régions Amérique latine et Caraïbes ainsi que Moyen-Orient et Afrique du Nord. Le déclin du capital d'exploitation par travailleur observé dans le groupe des pays à revenu faible et intermédiaire s'explique peut-être par la baisse de ses niveaux en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (hors Inde). Ces deux régions ont enregistré une hausse du capital d'exploitation agricole total au fil du temps,

insuffisante néanmoins pour accompagner le rythme d'augmentation de la main d'œuvre agricole. Si les ratios capital/travail ont augmenté dans les autres régions à revenu faible et intermédiaire, les taux de croissance moyens les plus élevés ont été constatés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, suivie par les régions Amérique latine et Caraïbes ainsi que Asie de l'Est et Pacifique. Dans les régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, ainsi qu'Asie orientale et Pacifique, la forte progression des ratios capital/travail résulte des taux élevés de croissance du capital d'exploitation agricole global. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, cette progression semble principalement la conséquence de l'augmentation plus lente de la main d'œuvre agricole entre 1980 et 2007. Dans cette région, les ratios capital/travail ont progressé régulièrement. Les taux de croissance y ont été plus élevés pendant les années 1980 et 2000 avec un ralentissement notable pendant les années 1990.

TABLEAU 2

Niveau et augmentation du capital d'exploitation agricole (estimations fondées sur les stocks)

	CEA moyen par travailleur agricole en 2005/07(USD constants de 2005)	TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN ENTRE 1980 ET 2007 (%)		
		CEA	Travailleur agricole	CEA par travailleur agricole
Monde	4 000	0,6	1,1	-0,5
Pays à revenu élevé	89 800	0,2	-2,9	3,0
Pays à revenu faible et intermédiaire	2 600	0,9	1,2	-0,3
Région				
Asie de l'Est et Pacifique	1 300	1,8	1,1	0,7
Asie de l'Est et Pacifique hors Chine	2 000	2,1	1,4	0,7
Europe et Asie centrale	19 000	-1,0	-1,7	0,7
Amérique latine et Caraïbes	16 500	0,7	0,0	0,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	10 000	1,8	0,9	0,9
Asie du Sud	1 700	1,4	1,4	0,0
Asie du Sud hors Inde	3 000	1,4	1,6	-0,1
Afrique subsaharienne	2 200	1,5	2,1	-0,6

SOURCE: FAO, 2012a.

Trois études (FAO, 2001, Stephan *et al.*, 2009, Schmidhuber, Bruinsma et Boedeker, 2009) ont étudié le capital d'exploitation agricole et la productivité de la main d'œuvre agricole ainsi que leur relation avec la prévalence de la faim dans les pays en développement. Leurs résultats étayaient l'argument que le capital d'exploitation agricole tend à exercer un impact positif sur la productivité de la main d'œuvre agricole et donc négatif sur la prévalence de la faim. Elles ont découvert ce qui suit :

- De faibles niveaux de capital d'exploitation agricole par travailleur, une faible productivité de la main d'œuvre et la prévalence élevée de la sous-alimentation tendent à coexister.
- Les régions à faible intensité de capital par travailleur agricole présentaient également une faible productivité par travailleur.
- La valeur ajoutée par travailleur dans le groupe de pays présentant le pourcentage de personnes sous-alimentées le plus faible était deux fois supérieure à celle du groupe de pays présentant les niveaux de sous-alimentation les plus élevés.
- Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture entre 1975 et 2007 a été au plus haut (2,1 %) en Chine et au plus bas (0,9 %) en Afrique subsaharienne. Il a atteint 1 % en Amérique latine. (La ventilation détaillée de la

TABLEAU 3
Indicateurs socioéconomiques

Pays	Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) ¹ entre 2000 et 2007	PIB par habitant (USD constants de 2000) ² entre 2000 et 2007	Pourcentage de la sous-alimentation dans la population totale ³ 2000-08	Classement à l'IDH ⁴ 2007
Éthiopie	46,0	142	44,5	171
Malawi	34,9	151	28,5	160
Burkina Faso	33,3	236	10	177
Mali	37,4	242	15	178
Zambie	22,5	346	43,5	164
Bangladesh	21,8	415	28	146
Indonésie	14,5	872	14	111
Bolivie (État plurinational de)	14,6	1 049	24,5	113
Afrique du Sud	3,3	3280	n. d.	129
Malaisie	8,9	4 342	<5*	66
République de Corée	3,7	13 129	<5*	26

SOURCES : ¹ IDM; ² IDM; ³ FAOSTAT; ⁴ PNUD. L'indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique du développement humain. Il quantifie les progrès moyens accomplis par un pays dans trois dimensions de base : la longévité et la santé (santé), l'accès au savoir (éducation) et un niveau de vie décent (revenus).

* Indicateur des OMD, 2000-06

productivité totale des facteurs dans les composantes efficacité et changement technologique figure dans Stephan et. al., 2009.)

Pour comprendre la relation entre le capital d'exploitation agricole par habitant, la pauvreté et la productivité agricole, un groupe de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine a été étudié. Les pays concernés étaient les suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Burkina Faso, État plurinational de Bolivie, Éthiopie, Indonésie, Malaisie, Malawi, Mali, République de Corée et Zambie. Le tableau 3 fournit un échantillon des indicateurs socioéconomiques de ces pays.

Le tableau 4 ci-après rend compte du capital d'exploitation agricole par travailleur dans les pays objets des études de cas. Le Malawi présente le ratio capital d'exploitation/main d'œuvre le plus bas, suivi par le Burkina Faso et l'Éthiopie. L'Afrique du Sud enregistre le ratio capital d'exploitation agricole/main d'œuvre le plus élevé. En 2007, il était 2,7 fois supérieur à celui de la Malaisie et 3,1 fois supérieur à celui de la République de Corée. Le ratio capital d'exploitation agricole/main d'œuvre agricole est très faible au Malawi, au Burkina Faso et en Éthiopie. Ces pays se caractérisent par un faible revenu par habitant et des niveaux élevés de pauvreté par rapport à l'Afrique du Sud, à la République de Corée et à la Malaisie.

L'Afrique du Sud présente le ratio moyen capital d'exploitation agricole/main d'œuvre le plus élevé mais le plus fort taux de croissance annuel moyen revient à la République de Corée, où il a grimpé de 8,7 % entre 1980 et 2007. Le Malawi, le Mali et le Bangladesh ont enregistré un taux de croissance négatif entre 1980 et 1990, mais positif dans les années 1990 ainsi qu'entre 2000 et 2007 (tableau 5).

TABLEAU 4
Capital d'exploitation agricole par travailleur agricole (en USD constants de 2005)

	1980	1990	2000	2007
Éthiopie	-	-	1 363	1 649
Malawi	633	554	630	680
Burkina Faso	1 160	1 396	1 525	1 610
Mali	4 050	3 409	4 163	4 395
Zambia	2 498	2 196	1 987	1 970
Bangladesh	1 750	1 653	1 787	2 022
Indonésie	1 575	1 737	1 770	1 944
Bolivie (État plurinational de)	6 414	5 148	4 876	4 931
Afrique du Sud	26 692	26 524	29 251	33 178
Malaisie	6 623	9 620	11 174	12 453
République de Corée	1 132	2 696	6 454	10 739

SOURCE: FAO, 2012a.

Ces chiffres montrent que, dans les pays caractérisés par une forte croissance du capital d'exploitation agricole par travailleur agricole, le PIB par habitant a été plus élevé et la prévalence de la sous-alimentation dans la population totale a été plus faible.

TABLEAU 5

Taux de croissance moyen du capital d'exploitation agricole par travailleur agricole

	1980-90	1990-00	2000-07	1980-07
Éthiopie	-	-	2,8	-
Malawi	-1,3	1,3	1,1	0,3
Burkina Faso	1,9	0,9	0,8	1,2
Mali	-1,7	2,0	0,8	0,3
Zambie	-1,3	-1,0	-0,1	-0,9
Bangladesh	-0,6	0,8	1,8	0,5
Indonésie	1,0	0,2	1,3	0,8
Bolivie (État plurinational de)	-2,2	-0,5	0,2	-1,0
Afrique du Sud	-0,1	1,0	1,8	0,8
Malaisie	3,8	1,5	1,6	2,4
République de Corée	9,1	9,1	7,5	8,7

SOURCE : calculs fondés sur FAO, 2012a

Investissement dans la formation de capital au niveau des exploitations

5.1 INVESTISSEMENT PUBLIC ET PRIVÉ DANS LE CAPITAL AGRICOLE À L'EXPLOITATION

En général, on mesure l'investissement à l'aide du changement incrémentiel du capital d'exploitation (ΔK) entre deux périodes. La valeur de l'amortissement annuel du capital agricole à remplacer ajoutée au changement annuel constitue une mesure indirecte permettant d'estimer l'investissement. L'équation $I_t = K_t - K_{t-1}(1 - \delta)$ sert à calculer l'investissement à partir du capital d'exploitation fondé sur les stocks. Dans cette équation, K_t est le capital d'exploitation agricole existant, K_{t-1} est le capital d'exploitation de l'année précédente, δ est le taux d'amortissement du capital de 5 %⁶ (c'est-à-dire 5 % du capital d'exploitation agricole de la période précédente à remplacer) et I_t est l'investissement de l'année en cours. I_t est égal à I_t public plus I_t privé. On peut calculer l'investissement public et l'investissement privé à l'aide de la formule $I_t, public = I_t - I_t, privé$ et $I_t, privé = I_t - I_t, public$, respectivement.

Il est possible de comparer les données relatives aux dépenses publiques consacrées à l'agriculture de nombreux pays dans le monde. Cependant, ces données n'établissent pas de distinction entre les dépenses et les investissements courants et les informations

⁶ Le taux d'amortissement de 5 % des différents actifs est sujet à caution en raison de la rareté des informations disponibles à ce sujet.

relatives aux flux du capital d'exploitation et des investissements publics. Bien qu'il existe des informations systématiques sur les dépenses publiques, il est en général impossible de déterminer si les chiffres correspondent bien à des investissements contribuant à la formation de capital.

Les bases de données les plus complètes permettant d'évaluer les dépenses publiques dans l'agriculture et d'autres secteurs sont au nombre de deux : SPEED (Statistics of Public Expenditure for Economic Development) compilée par l'IFPRI (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) et FAOSTAT sur les dépenses publiques dans l'agriculture⁷.

Cette dernière recense tous les versements non remboursables, qu'il s'agisse d'investissements ou de dépenses courantes, et précise si les gouvernements sont contraints ou non de les effectuer. Les dépenses s'affichent par fonction ou objet aux différents niveaux de l'administration de l'État : gouvernement central, États, régions ou provinces et autorités locales. Les données précisent la part des dépenses consacrées à l'agriculture, aux forêts, aux pêches et à la chasse dans les dépenses publiques totales.

TABLEAU 6
Part des dépenses publiques dans l'agriculture investie dans le capital agricole

Pays	Part du capital dans les dépenses consacrées à l'agriculture	Année
Ghana	17%	2005
Kenya	30%	2004/5
Mozambique	84%	2007
Nigeria	44%	2001 2005
République-Unie de Tanzanie	9%	2011
Ouganda	24%	2005/06 – 2008/09
Zambie	24%	2000
République démocratique populaire lao	84%	2004-05
Népal	46%	1999-2003
Philippines	26%	2005
Vietnam	77%	2002
Honduras	66%	2006
Moyenne simple	44%	

SOURCES : Lowder, Carisma et Skoet, 2012

⁷ Cette base de données n'est pas accessible au public.

SPEED est la base de données sur les dépenses publiques la plus exhaustive. Elle comprend, entre autre, les dépenses publiques consacrées aux salaires et aux achats de biens et de services qui ne contribuent pas à la formation de capital. C'est pourquoi on ne peut pas considérer l'intégralité du volume des dépenses publiques comme de l'investissement.

La proportion des dépenses publiques constituant un investissement dans le capital est une question plus empirique. L'examen des dépenses publiques de certains pays (tableau 6) fait apparaître une différence importante en la matière, qui va de 9 % seulement en République-Unie de Tanzanie à 84 % en République démocratique populaire lao et au Mozambique. En moyenne, les investissements représentent environ 44 % du total des dépenses publiques dans les pays où elles sont examinées. En utilisant cette moyenne comme point intermédiaire, on peut supposer que 40 à 50 % des dépenses publiques sont investis dans la formation de capital.

TABLEAU 7

Sources d'investissement dans la formation de capital au niveau des exploitations en supposant que 50 % de dépenses publiques sont consacrés à des investissements (%)

Région/Groupe de pays	Sources d'investissement	Moyenne 2005-07 ou année la plus récente
Asie de l'Est et Pacifique (12)	Public	40
	Privé	60
Europe et Asie centrale (12)	Public	19
	Privé	81
Amérique latine et Caraïbes (13)	Public	11
	Privé	89
Moyen-Orient et Afrique du Nord (9)	Public	28
	Privé	72
Asie du Sud (7)	Public	13
	Privé	87
Afrique subsaharienne (23)	Public	10
	Privé	90

SOURCE : calculé à partir des données de Lowder, Carisma et Skoet, 2012

Le tableau 7 indique la proportion de l'investissement total imputable aux secteurs privé et public. Il part du principe que 50 % des dépenses publiques constituent un investissement. Les estimations concernent 76 pays à revenu faible et intermédiaire dont les données de dépenses publiques figurent dans SPEED. Les chiffres montrent que l'essentiel de l'investissement dans la formation de capital provient du secteur privé.

5.2 SOURCES D'INVESTISSEMENT DANS LA FORMATION DE CAPITAL DANS LES PAYS SÉLECTIONNÉS

Pour les pays sélectionnés, le pourcentage de l'investissement public et privé dans l'investissement total a été calculé à l'aide de la même méthode. Une fois encore, on a supposé que 50 % des dépenses publiques constituent des investissements (tableau 8). Les résultats montrent que l'essentiel de l'investissement dans la formation de capital provient du secteur privé c'est-à-dire des agriculteurs eux-mêmes. La part de l'investissement privé va de 40 % en République de Corée à plus de 99 % dans l'État plurinational de Bolivie.

TABLEAU 8

Part de l'investissement privé dans l'investissement à l'exploitation en supposant que 50 % des dépenses publiques constituent des investissements (%)

Pays	1981-90	1991-00	2001-07
Bangladesh	92,2	89,2	90,1
Bolivie (État plurinational de)	99,5	99,4	99,0
Éthiopie	99,0	98,6	98,8
Indonésie	96,4	95,4	98,1
République de Corée	50,7	57,5	40,1
Malawi	98,3	98,3	99,1
Zambie	88,3	98,5	94,3

SOURCE : FAO, 2012b.

Le tableau ci-dessus met en relief la faible contribution du secteur public à la formation de capital à l'exploitation. Il convient cependant de noter que les dépenses publiques ne contribuent pas nécessairement directement à la formation de ce type de capital. Elles influent sur l'augmentation de la production par le biais de la fourniture des biens publics nécessaires. Dans ce contexte, l'investissement au niveau des exploitations consenti par les agriculteurs et l'investissement public sont complémentaires et non substituables entre eux.

Pour de nombreux observateurs, les niveaux relativement faibles d'investissement dans des biens publics essentiels pour l'agriculture expliquent en grande partie la croissance agricole insuffisante constatée dans de nombreux pays ces dernières années. Si les dépenses publiques réelles consacrées à l'agriculture et les dépenses par travailleur ont augmenté dans la plupart des régions, la part de l'agriculture dans le total des dépenses publiques n'a pas toujours été à la hauteur de la contribution du secteur à la génération de revenus. L'indice d'orientation agricole (IOA) des dépenses publiques (tableau 9) le montre clairement. Il correspond à la part de l'agriculture dans les dépenses publiques divisée par la part de l'agriculture dans le PIB. Il indique la mesure dans laquelle la part

de l'agriculture dans les dépenses publiques est proportionnelle au poids du secteur dans le PIB. Les tendances de l'IOA dans le temps varient selon les régions. Il a fortement augmenté dans les régions Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie centrale ainsi que Asie du Sud, mais décline dans les régions Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord et Afrique subsaharienne. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne, les deux régions où l'incidence de la faim et de la sous-alimentation est la plus forte, présentent de faibles niveaux de dépenses agricoles par travailleur et d'IOA. En dépit d'engagements récents à augmenter les dépenses agricoles, la situation est particulièrement préoccupante en Afrique subsaharienne.

TABLEAU 9
Indicateurs des dépenses publiques dans l'agriculture (pays à revenu faible et intermédiaire)

Régions	Dépenses publiques dans l'agriculture par travailleur (parité de pouvoir d'achat en USD constants de 2005)				IOA des dépenses publiques			
	1980-89	1990-99	2000-04	2005-07	1980-89	1990-99	2000-04	2005-07
Asie de l'Est et Pacifique	48	69	108	156	0,31	0,48	0,49	0,59
Europe et Asie centrale	-	413	559	719	-	0,29	0,35	0,36
Amérique latine et Caraïbes	337	316	309	341	0,96	0,86	0,56	0,38
Moyen-Orient et Afrique du Nord	458	534	640	677	0,34	0,37	0,37	0,30
Asie du Sud	46	50	53	79	0,24	0,21	0,21	0,27
Afrique subsaharienne	152	50	51	45	0,30	0,17	0,14	0,12

SOURCE : FAO 2012a

Remarques : les calculs portent sur 51 pays à revenu faible et intermédiaire pour les dépenses publiques dans l'agriculture par travailleur et 41 pour l'IOA des dépenses publiques. Les estimations relatives aux pays d'Europe et d'Asie centrale couvrent la période 1995 à 2007. L'IOA des dépenses publiques est égal à la part des dépenses gouvernementales dans l'agriculture divisée par la part de l'agriculture dans le PIB.

L'investissement public dans l'agriculture est nécessaire à la mise en place des biens publics requis pour générer le capital public rural dont la production agricole a besoin. Les données montrent que le rendement des investissements dans les biens publics est beaucoup plus élevé que celui d'autres dépenses telles que les subventions générales. Cependant, la nature des biens publics n'est pas toujours claire et peut différer selon le contexte. En dépit de leurs retours économiques et sociaux élevés avérés, certains types d'investissement n'arrivent pas toujours au premier rang des priorités des allocations budgétaires.

Comprendre l'impact des différents types d'investissement et de dépenses publics sur la performance de l'agriculture et l'atténuation de la pauvreté peut aider à mieux rentabiliser les investissements publics. La tâche est cependant ardue. Comme indiqué dans le rapport *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012* (FAO, 2012a), les premières études consacrées à l'impact des dépenses agricoles totales sur la croissance et la réduction de la pauvreté ont livré des résultats divergents. L'une des plus anciennes (Diakosavvas, 1990) a révélé que les dépenses publiques dans l'agriculture exerçaient un effet positif fort sur la performance du secteur. En revanche, une étude comparant les données de 100 pays n'a pas démontré d'effet statistiquement significatif des dépenses agricoles sur l'augmentation du PIB par habitant (Easterly et Rebelo, 1993).

Les études de pays menées dans plusieurs régions ont néanmoins révélé des relations positives entre les dépenses gouvernementales dans l'agriculture et la croissance du PIB agricole et du PIB total. Elles ont confirmé l'importance du type de dépense. Au Rwanda, par exemple, les dépenses consacrées à la recherche agricole ont triplé le PIB agricole. Les cultures de base telles que le maïs, le manioc, les légumineuses mais aussi la volaille en ont davantage profité que les cultures destinées à l'exportation (Diao *et al.*, 2010). En Inde, les dépenses visant à améliorer la productivité du cheptel ont eu des rendements supérieurs à l'investissement public général dans l'agriculture et ont mieux réussi à atténuer la pauvreté (Dastagiri, 2010).

Les multiples ouvrages consacrés à l'investissement public dans la R&D agricole montrent que, au cours des 40 dernières années, celle-ci s'est avérée l'une des formes les plus efficaces d'investissement public. Du fait de son rôle de moteur du changement technique et des gains de productivité dans l'agriculture, la R&D hausse les revenus agricoles et réduit les prix à la consommation. L'ensemble de l'économie en bénéficie puisque les revenus supplémentaires servent à acheter d'autres biens et services eux-mêmes sources de revenus pour ceux qui les fournissent et les dispensent. Les effets en termes de bien-être sont vastes et diffus. L'investissement dans la R&D agricole profite à de nombreuses personnes sans aucun lien avec l'agriculture. C'est pourquoi le rapport entre ses avantages et la recherche agricole passe parfois inaperçu (Alston *et al.*, 2000 ; Fan, Hazell et Thorat, 2000 ; Evenson, 2001 ; Hazell et Haddad, 2001 ; Fan et Rao, 2003).

L'étude de 375 programmes de recherche appliquée et de 81 programmes de vulgarisation (Evenson, 2001) a révélé que dans quatre cinquièmes des premiers et trois quarts des seconds les taux de retour sur investissement indiqués dépassaient 20 % et excédaient même très souvent 40 %. Alston *et al.* (2000) ont découvert dans 292 études portant sur des pays en développement et couvrant la période 1953-1997 des taux moyens de rendement de la recherche agricole de 60 %. Dans une mise à jour de cette étude, Alston (2010) a révélé que le taux de rendement de la R&D dans le monde avait été systématiquement élevé.

Des études de pays récentes étayaient les résultats de ces examens exhaustifs. Par exemple, en Thaïlande, on estime que la recherche exerce un impact positif important sur la

productivité totale des facteurs et génère un taux de rendement marginal de 30 % (Suphannachart et Warr, 2011). L'analyse d'un service de vulgarisation en Ouganda fait apparaître des taux de rendement compris entre 8 et 36 % (Benin *et al.*, 2011).

L'augmentation des dépenses consacrées à la R&D agricole constitue clairement une priorité. Des travaux de l'IFPRI montrent que le rendement des différents types d'investissement public change selon l'étape de la transformation économique atteinte par le pays. Les gouvernements doivent adapter leurs priorités en matière d'investissement afin d'éviter la baisse du rendement par dollar dépensé, d'attirer davantage d'investissement privé dans les filières et de renforcer les complémentarités et les synergies public-privé (Fan, 2008). Cela signifie en général abandonner l'investissement public direct dans les filières au profit de l'investissement dans des biens publics tels que le réseau routier rural, l'électrification et la recherche agricole, non attractif pour le secteur privé.

5.3 INVESTISSEMENT PAR LE SECTEUR PRIVÉ

Les investissements du secteur privé englobent ceux des ménages et des agriculteurs ainsi que ceux des entreprises nationales et étrangères. La rareté des données sur l'investissement des entreprises dans l'agriculture a conduit à réaliser des études de cas sur quelques pays asiatiques (Indonésie, République démocratique populaire lao et Vietnam) et africains (Kenya, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie et Ouganda). Les pays étudiés ne disposaient d'aucune information sur le volume d'investissement dans l'agriculture par les entreprises nationales et étrangères, multinationales comprises. Les informations compilées ont révélé que les sommes investies par les entreprises étaient négligeables et que, pour l'essentiel, elles allaient à des cultures commerciales à forte valeur ajoutée situées à l'extrémité haut de gamme de la filière (c'est-à-dire aux agro-industries responsables de la transformation et de la distribution, ainsi qu'à la production d'intrants tels que semences et engrais). La part affectée à la production des cultures de base était très faible. Pourtant, les PME privées se sont considérablement multipliées, principalement dans la transformation agroalimentaire (FAO, 2012c).

Les entreprises privées représentant une source potentielle élevée d'investissement dans l'agriculture, les études de cas se sont efforcées de comprendre pourquoi elles investissaient si peu dans ce secteur. Pour ce faire, des entretiens systématiques ont été menés avec des investisseurs privés de premier plan et des consultations techniques ont été organisées, une à Bandung (Indonésie) en novembre 2012 pour les pays asiatiques et une autre à Addis Abeba (Éthiopie) en mai 2010 pour les pays africains. Des dirigeants d'entreprises privées, de banques commerciales et de développement et d'agences de promotion de l'investissement, des représentants de chambres d'agriculture et d'associations d'agriculteurs ainsi que des décideurs et des responsables de la planification gouvernementaux y ont participé. Ces initiatives poursuivaient un double but :

- mieux comprendre le point de vue et les perceptions des investisseurs privés en matière d'investissement dans l'agriculture, notamment recueillir leur opinion sur la diversification du secteur agricole, et
- identifier les facteurs favorables et défavorables à l'investissement par les entreprises.

Toutes les personnes interrogées pensent qu'agriculture et investissement ne font pas bon ménage. Bien que la rentabilité insuffisante de ce secteur n'ait pas été explicitement mentionnée, tous les répondants ont insisté sur ses risques inhérents. Ils ont laissé entendre qu'ils ne pouvaient pas gagner d'argent sans atténuation du niveau de risque. Les risques évoqués ont été les suivants :

- i. Rôle perturbateur de la volatilité des politiques, des procédures et des mesures du secteur public. Les autorités gouvernementales modifient les politiques de manière erratique pour des raisons politiciennes et, notamment, interviennent fréquemment sur les marchés céréaliers (fixation arbitraire des prix et interdictions commerciales). La facilité d'accès à l'aide alimentaire et l'imprévisibilité des importations de denrées alimentaires commerciales perturbent également les marchés pour les producteurs privés.
- ii. Caprices météorologiques et impossibilité de prédire la production en raison des carences qui touchent l'irrigation : investissements publics limités, manque d'électricité ainsi que disponibilité imprévisible du diesel destiné aux pompes et fluctuations de son prix.
- iii. Les systèmes fonciers des pays d'Afrique de l'Est ne garantissent pas de droits à long terme et peuvent changer en fonction de l'humeur et des ressentiments de clans ou de dirigeants tribaux et nationaux.

La plupart des participants aux ateliers et des répondants ont également indiqué que l'absence d'un climat socioéconomique suffisamment favorable aux affaires, en particulier dans le secteur agroalimentaire, constitue la principale contrainte générale. Ils pensent que ce secteur est le plus politisé en raison des préoccupations de sécurité alimentaire et de la relation particulière des populations à la terre.

5.4 INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT (IED)

L'investissement étranger direct est souvent considéré comme une source montante de financement à très fort potentiel pour le développement et l'investissement agricoles. Cependant, la pénurie d'informations exhaustives complique l'estimation exacte et complète de l'IED dans l'agriculture. Les faiblesses de la communication, de la collecte et de la diffusion des données ne livrent que des informations en général incomplètes sur les flux mondiaux d'IED. En outre, celles-ci sont parfois tenues secrètes en raison de la sensibilité des investissements. L'analyse suivante s'appuie sur des données issues de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED),

dont la base de données contient les éléments les plus complets en matière d'IED. Elle fournit des chiffres pour le secteur agricole (agriculture, chasse, forêts et pêches) et le secteur alimentaire (aliments, boissons et tabac).

Selon la CNUCED, les flux d'IED destinés au secteur agricole ont considérablement augmenté : de 1,9 milliard d'USD en 2006 ils dépassaient 6 milliards d'USD en 2007 et 2008. Ils sont redescendus à 4,7 milliards d'USD en 2009 principalement en raison de la crise économique. Cependant, même pendant le pic de 2008, leur valeur (6,8 milliards d'USD) était encore très inférieure aux flux destinés au secteur alimentaire (91,7 milliards d'USD)⁸.

La part de l'IED agricole dans l'IED total est très faible. En 2008, elle atteignait 0,7 % dans le monde et s'échelonnait de 0,07 % dans les pays à revenu élevé à 2,9 % dans les pays à faible revenu. À l'inverse, 9,8 % du flux mondial d'IED allaient au secteur alimentaire. Le flux d'IED dans le secteur alimentaire s'est échelonné de 13 % pour les pays à revenu élevé à 1,5 % pour les pays à faible revenu (tableaux 10 et 11). Hormis dans les pays à faible revenu, la part dans l'IED total du flux d'IED destiné au secteur alimentaire est beaucoup plus élevée que celle destinée à l'agriculture.

Par rapport à l'industrie alimentaire, l'IED a joué un rôle mineur dans le secteur agricole primaire. Comme la valeur de l'IED dans le secteur agricole est très faible par rapport à la taille du capital d'exploitation agricole, on peut conclure que sa contribution à la formation de capital a été insignifiante.

En dépit d'une forte poussée récente de l'IED, les flux destinés aux secteurs agricole et alimentaire demeurent relativement faibles par rapport à d'autres. Au sein de

TABLEAU 10
Flux de l'IED dans l'agriculture, la chasse, les forêts et les pêches (par catégorie de revenu en 2008, en millions d'USD actuels)

Catégorie de revenu	Nombre de pays	IED dans l'agriculture	IED total	IED agri./IED total
Élevé	17	377,5	580 099,7	0,07%
Intermédiaire supérieur	25	5 561,5	375 247,2	1,48%
Intermédiaire inférieur	15	697,0	39 372,4	1,77%
Faible	10	192,1	6 527,7	2,94%
TOTAL	67	6 828,1	1 001 247,0	0,68%

SOURCE : FAO, 2013a et calculs de l'auteur

Remarque : calculé à partir des chiffres de 41 pays possédant des données sur les flux d'IED dans le secteur agricole. L'IED total repose sur les données de ces 41 pays.

⁸ À noter cependant que les chiffres rendent compte de l'activité de bout de chaîne : l'investissement d'une entreprise dans des terres pour produire des cultures, les transformer et fabriquer du biocarburant ou du jus de fruit sera enregistré comme un investissement dans la transformation. Dans ce cas, en l'absence de données microéconomiques détaillées au niveau des entreprises, il est difficile d'évaluer les grandes tendances.

l'agroalimentaire, l'IED se concentre principalement sur les activités aval (transformation, fabrication, commerce et vente au détail). L'agriculture primaire est laissée au secteur public et aux agriculteurs.

La figure 2 illustre l'évolution des tendances en matière de part de l'agriculture et du secteur alimentaire dans le flux total d'IED. En dépit de leur importance, depuis les années 1980 les flux mondiaux d'IED dans ces secteurs n'ont jamais dépassé 6 %. Leur

TABLEAU 11

Flux d'IED dans les aliments, les boissons et le tabac (par catégorie de revenu en 2008, en millions d'USD actuels)

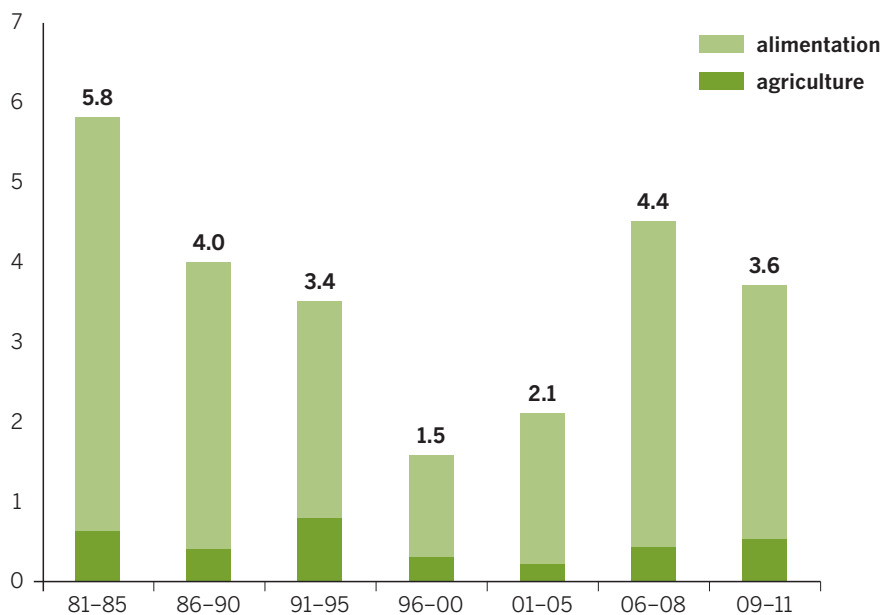
Catégorie de revenu	Nombre de pays	IED dans l'alimentaire	IED total	IED alim./IED total
Élevé	21	79 437,3	606 666,3	13,09%
Intermédiaire supérieur	13	12 003,3	317 051,6	3,79%
Intermédiaire inférieur	5	243,5	8 291,6	2,94%
Faible	2	28,3	1 901,5	1,49%
TOTAL	41	91 712,5	933 910,9	9,82%

SOURCE: FAO, 2013a et calculs de l'auteur

Remarque: calculé à partir des chiffres de 41 pays possédant des données sur les flux d'IED dans le secteur agricole. L'IED total repose sur les données de ces 41 pays.

FIGURE 2

Part de l'agriculture et du secteur alimentaire dans les flux totaux d'IED (%)



SOURCE : FAO, 2013a et calculs de l'auteur

TABLEAU 12**IED dans l'agriculture au Cambodge (millions de dollars américains)**

	2000	2005	2006	2007	2008	2009	Changement annuel 2005-2009
IED total	160	684	2 373	1 345	6 866	2 101	32,39%
Agriculture (% du total)	1,3 (0,81%)	9,1 (1,33%)	232 (9,78%)	273 (20,30%)	74 (1,08%)	573 (27,27%)	181,69%
Transformation alimentaire (% du total)	-	-	-	10,8 (0,80%)	0	0	-

SOURCE : Hang, Sochet et Chandarany, 2011

TABLEAU 13**IED dans l'agriculture en Thaïlande (en millions de baht)**

	2000	2005	2006	2007	2008	Changement annuel 2005-2008
IED total	256 282	740 717	1 274 047	857 203	697 567	-1,98%
Agriculture (% du total)	34 (0,01%)	686 (0,09%)	387 (0,03%)	252 (0,03%)	606 (0,09%)	-4,05%
Transformation alimentaire (% du total)	4288 (1,67%)	8484 (1,15%)	18571 (1,46%)	17336 (2,02%)	18432 (2,64%)	29,52%

SOURCE : Waleerat et Nipawan, 2011

part a atteint son niveau le plus bas (moins de 2 %) entre 1996 et 2000 avant de repartir à la hausse. Entre 2006 et 2008, elle représentait un modeste 4,4 % des flux totaux d'IED dans le monde.

Comme dit plus haut, l'IED dans l'agriculture a été globalement relativement faible. Cependant, comme déjà mentionné également, le développement de l'agriculture dépend de la croissance simultanée de la production agricole et des filières auxquelles elle est liée. Compte tenu du rôle relativement important de l'IED à l'extrémité haut de gamme de la filière agroalimentaire, des études de pays ont été menées pour évaluer l'importance de l'IED dans l'agriculture. Les tableaux 12, 13 et 14 fournissent des données pour le Brésil, le Cambodge et la Thaïlande. Au Cambodge, un pays à faible revenu, la part de l'IED dans l'agriculture dépasse celle de l'IED dans le secteur alimentaire. Dans des pays à revenu intermédiaire comme la Thaïlande et le Brésil, l'IED dans l'agriculture ne représente qu'une faible part de l'IED total, très inférieure à l'IED dans le secteur alimentaire.

⁹ Algunas AOD también se proporcionan a través de organizaciones de la sociedad civil (OSC) y organizaciones no gubernamentales (ONG). Sin embargo, no hay datos disponibles sobre la cantidad que se canaliza por medio del sector público y qué parte a través de las ONG y las OSC.

TABLEAU 14**IED dans l'agriculture au Brésil (en millions de dollars américains)**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Changement annuel 2005-2008
IED total	10 100	18 100	15 100	18 800	34 600	45 100	44,01%
Agriculture, élevage (% du total)	170,5 (1,69%)	166,3 (0,92%)	210,2 (1,39%)	176,1 (0,94%)	316,9 (0,92%)	498,1 (1,10%)	33,32%
Aliments et boissons (% du total)	409,4 (4,05%)	5345,5 (29,53%)	2074,8 (13,74%)	739,3 (3,93%)	1816,7 (5,25%)	2238,2 (4,96%)	2,56%

SOURCE : Banque centrale du Brésil

5.5 AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)

Dans la plupart des pays en développement, l'APD constitue une composante importante des ressources globales. En gros, elle est versée par le secteur public⁹ et pourrait relever des dépenses publiques. De ce fait, on part du principe que 40 à 50 % de ces sommes sont investies dans la formation de capital. Les chiffres du tableau 15 utilisent les données sur l'aide extérieure à l'agriculture (AEA) de la FAO et supposent que l'APD contribue à la formation de capital à hauteur de 40 %. Ils la présentent sous forme de pourcentage de l'investissement total dans la formation de capital d'exploitation agricole. Comme l'indiquent les résultats, la contribution de l'APD à la formation de capital est très faible dans toutes les régions du monde. Même si l'on suppose qu'elle entre pour 50 % dans la formation de capital, la différence en termes de contribution à l'investissement total demeure négligeable.

TABLEAU 15**Pourcentage de l'APD dans le capital d'exploitation agricole au niveau des exploitations**

Région/Groupes de pays	2005	2006	2007
Asie de l'Est et Pacifique (9)	0,5	0,2	0,6
Europe et Asie centrale (9)	0	0	0
Amérique latine et Caraïbes (11)	0,4	0,4	0,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord (7)	0,9	0,9	0,9
Asie du Sud (7)	0,8	0,5	1,3
Afrique subsaharienne (11)	1,7	1,7	3,2

SOURCE : données sur l'aide extérieure à l'agriculture de la FAO

⁹ L'ADP est également le fait d'organisations de la société civile (OSC) et d'organisations non gouvernementales (ONG). Cependant il n'existe pas de données sur les quantités qui passent par le secteur public et celles qui passent par les ONG et les OSC.

Moteurs de l'investissement dans l'agriculture aux fins de gains de production et de productivité

Les sections précédentes montrent que les agriculteurs eux-mêmes constituent la principale source d'investissement dans la formation de capital au niveau des exploitations. Le secteur public n'arrive qu'en deuxième position, très loin derrière. Dans le cadre de la promotion de l'investissement par les agriculteurs et le secteur privé, leur complémentarité et l'importance de l'élaboration de politiques aptes à créer un environnement favorable à l'investissement en général ont suscité nombre de discussions et de débats. La littérature affirme souvent que l'investissement public et un environnement favorable sont propices à l'investissement privé. C'est pourquoi les politiques penchent aujourd'hui fortement en faveur de cette approche.

6.1 COMPLÉMENTARITÉ DE L'INVESTISSEMENT PAR LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

La relation entre investissement des secteurs public et privé continue à faire débat. En Inde, ce sujet est devenu brûlant en raison de ses implications pour les orientations politiques influant sur la formation de capital dans l'agriculture du pays. Plusieurs

études empiriques (Rath, 1989 ; Shetty, 1990 ; Gandhi, 1990 et 1996 ; Storm, 1993 ; Rao et Gulati, 1994 ; Mishra et Chand, 1995 ; Dhawan, 1996 et 1998 ; Mitra, 1996 ; Mishra et Hazell, 1996 ; Rao, 1997 ; Misra, 1998 ; Chand, 2000 ; Roy, 2001 ; Gulati et Bathla, 2002 ; Chand et Kumar, 2004) n'ont pas permis de trancher le débat sur l'impact de l'investissement public sur l'investissement privé. En fonction des données, de la période et des caractéristiques des modèles, les études ci-dessus ont abouti à trois conclusions concernant l'existence ou non d'une complémentarité entre ces deux types d'investissement. Certains pensent que l'investissement public induit l'investissement privé, ce qui suggérerait une complémentarité forte entre les deux. D'autres ne constatent qu'une faible complémentarité entre eux et d'autres encore n'en voient aucune.

Sans ignorer d'autres déterminants de l'investissement privé, il semble que les données confirmant cette complémentarité soient plus nombreuses¹⁰. Cependant, le degré d'élasticité de l'investissement privé avec investissement public varie en fonction de la période de l'étude, du choix et de la mesure des variables appliquées à l'investissement public, de la prise en compte d'un temps de latence suffisant pour déterminer l'impact et de la spécification des équations structurelles. Certains avancent aussi que la complémentarité dépend du type d'investissement public consenti. Très souvent, les investissements publics dans la R&D agricole, le réseau routier rural, l'électrification et l'éducation génèrent des retours élevés en termes de croissance agricole et de réduction de la pauvreté et sont fortement complémentaires des investissements privés (Fan, 2008). La figure 3 montre une relation positive entre dépenses publiques dans l'agriculture par travailleur et croissance du capital à l'exploitation par travailleur. Les dépenses publiques dans l'agriculture semblent également soutenir la formation de capital à l'exploitation. Cependant, l'écart important des observations autour de la courbe de tendance ajustée laisse entendre que d'autres facteurs influent sur la relation. La composition des dépenses publiques dans l'agriculture et leur efficacité en font probablement partie.

La difficulté consiste à mieux comprendre les facteurs propices à l'investissement des ménages agricoles dans l'agriculture et à identifier les priorités de l'investissement public dans l'agriculture et en sa faveur. Pour relever ce défi, il convient de garder à l'esprit le stade de croissance et de développement agricoles ainsi que les grands objectifs de développement national de chaque pays.

6.2 POLITIQUES ET ENVIRONNEMENT FAVORABLES À L'INVESTISSEMENT

La mise en place d'un environnement politique favorable est considérée comme une approche efficace de promotion de l'investissement privé dans l'agriculture. L'analyse de la nature d'un « environnement favorable » et des facteurs susceptibles d'en faciliter la

¹⁰ Toutes les études de cas ont signalé un effet positif d'incitation/complémentarité de l'investissement public sur l'investissement des entreprises et des ménages agricoles. Mais dans l'État plurinational de Bolivie, cet effet apparaît davantage sur l'investissement des entreprises et de l'agro-industrie. Il n'apparaît cependant pas clairement si ce soutien accru au secteur privé est intentionnel.

FIGURE 3**Dépenses consacrées à l'agriculture et croissance du capital d'exploitation agricole par travailleur, 1990-2007**

SOURCE : FAO, 2012a.

réalisation a fait l'objet d'une attention considérable. Globalement, la mise en place d'un environnement favorable relève des gouvernements. Selon la Banque mondiale (Banque mondiale, 2004), leurs rôles sont les suivants :

- assurer la stabilité et la sécurité, notamment protéger les droits fonciers et les autres droits de propriété, garantir l'exécution des contrats et lutter contre la criminalité ;
- améliorer les réglementations et la fiscalité nationales ainsi que la réglementation relative aux investissements par les acteurs internationaux ;
- fournir des infrastructures et des institutions financières ;
- faciliter les marchés du travail de trois manières : qualification de la main d'œuvre, conception d'un code du travail flexible et équitable et aide à la gestion du changement pour les travailleurs.

Certains de ces rôles dépassent ce que l'on entend par « politiques ». Les politiques fournissent et/ou créent l'environnement favorable à l'investissement et ce, de deux manières :

- par le biais d'interventions spécifiques visant à stimuler les investissements telles que la bonification d'intérêts et la correction des points faibles de la finance rurale (par exemple, l'asymétrie des informations, les coûts de transaction élevés, l'absence de dispositifs d'assurance, le manque de marchés de revente des prêts) ;
- par le biais de politiques de prix globales influant sur le climat d'investissement.

La création d'un environnement favorable va bien au-delà des politiques et ne se limite pas à l'investissement dans l'agriculture. Elle concerne également les investissements dans tous les secteurs, dont l'agriculture (FAO, 2012a), ainsi que la qualité de vie globale.

Conscients de l'importance d'un environnement favorable à l'investissement dans l'agriculture, l'OCDE et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) ont élaboré un projet de cadre politique complet spécifique à l'investissement dans ce secteur (OCDE, 2011). Ce cadre souligne la complexité et la diversité des questions que soulève la mise en place d'un environnement adapté à l'investissement agricole et la mesure dans laquelle les politiques et les institutions requises transcendent l'agriculture (annexe 2).

6.3 TENDANCES EN MATIÈRE DE POLITIQUES ET D'INCITATIONS À INVESTIR

Les politiques de promotion de l'investissement font la différence entre la valeur ajoutée observée et la valeur ajoutée sans distorsion des coûts d'opportunité et avec utilisation de prix frontière. Elles concernent :

- les tarifs douaniers et les taxes à l'exportation, les quotas commerciaux, les prix subventionnés ou les taxes appliqués à la production et aux intrants intermédiaires, les interventions sur les prix nationaux, les bonifications d'intérêt ou le rationnement du crédit ;
- le protectionnisme à l'égard du secteur non agricole et/ou de certaines branches d'activité ;
- le désalignement des taux de change.

Après la seconde guerre mondiale, de nombreux pays en développement ont appliqué des politiques défavorables à l'agriculture qui ont découragé l'investissement et la production. Ces « distorsions » des incitations agricoles induites par les politiques et leurs coûts ont été documentés par Krueger, Schiff et Valdés (1988, 1991) pour 18 pays. Des programmes d'ajustement structurels ultérieurs placés sous l'égide de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) se sont efforcés de les atténuer. Au fil du temps, des réformes sont donc venues modifier les niveaux de protection et de taxation de l'agriculture dans de nombreux pays. Ces grandes tendances sont décrites

dans une étude récente de la Banque mondiale (Anderson et Valenzuela, 2008 ; Anderson, 2009) consacrée à 75 pays développés et en développement.

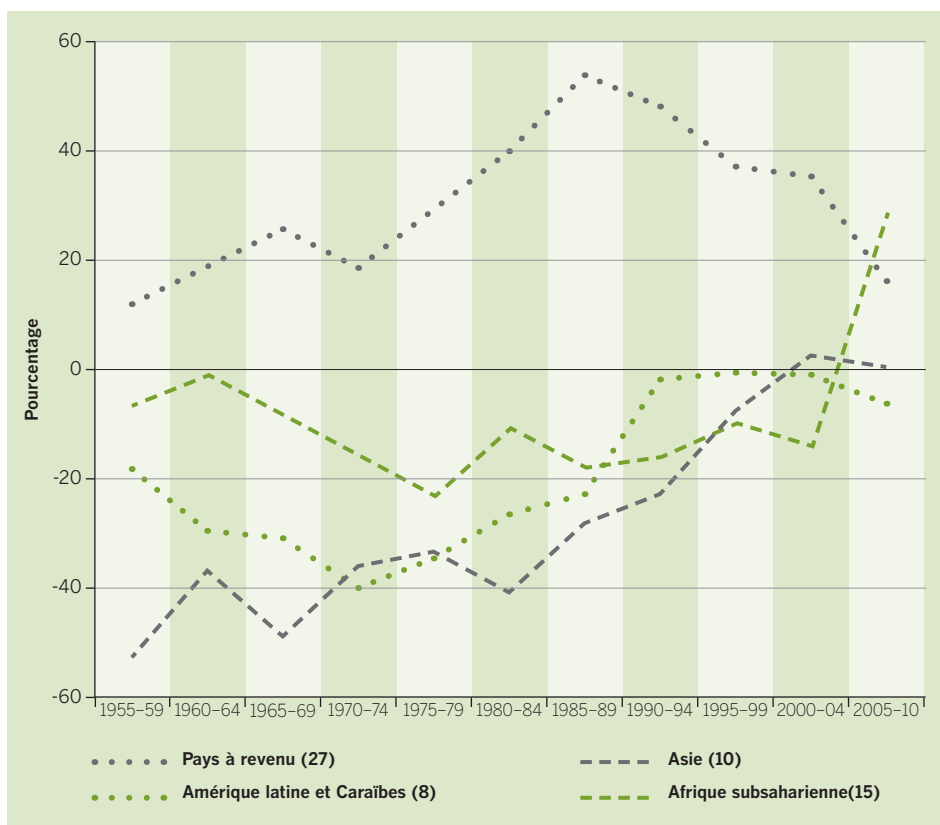
Le taux relatif d'assistance (« relative rate of assistance » ou RRA) est un indicateur des distorsions des prix induites par les politiques qui quantifie l'impact des politiques gouvernementales sur les prix agricoles par rapport à ceux d'autres secteurs. Il indique également la mesure dans laquelle les politiques globales d'un pays favorisent ou défavorisent l'agriculture. Un RRA positif montre que l'agriculture est favorisée ou subventionnée par rapport à d'autres secteurs alors qu'un RRA négatif indique qu'elle est pénalisée ou taxée (Anderson et Valenzuela, 2008). L'analyse des RRA moyens dans le temps fait apparaître des différences spectaculaires en matière de politiques agricoles entre régions développées et en développement. À partir du milieu des années 1950, l'agriculture a été lourdement taxée dans un grand nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne, alors que le secteur bénéficiait d'une protection croissante dans de nombreux pays à revenu élevé.

À différents moments, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont progressivement atténué les mesures défavorables à l'agriculture et ceux à revenu élevé ont réduit le niveau de soutien (figure 4). Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, le mouvement du RRA moyen vers zéro correspond à un déclin de la taxation de l'agriculture et de la protection d'autres secteurs. L'importance et la rapidité du changement varient selon les régions.

L'impact des distorsions induites par les politiques sur les niveaux d'investissement agricole dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire s'est estompé au fil du temps. Cependant, la convergence des moyennes masque des écarts considérables entre régions et groupes de revenu. Les distorsions des prix induites par les politiques demeurent importantes dans de nombreux pays. En général, contrairement aux pays à revenu élevé qui subventionnent l'agriculture, sa taxation demeure probable dans les pays à faible revenu faible et à revenu intermédiaire. Dans certains pays, les distorsions sont extrêmes. Cette situation laisse à penser que les tentatives d'augmentation de l'investissement dans l'agriculture dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire demeurent entravées par des distorsions induites par les politiques aux deux extrémités du spectre.

L'atténuation des politiques induisant une distorsion des prix toujours en vigueur motiverait les investisseurs et permettrait de mieux allouer les ressources ainsi que d'orienter l'investissement vers les activités et les secteurs dans lesquels les pays possèdent le plus fort avantage comparatif. Dans les pays qui continuent à appliquer des pratiques discriminatoires à l'égard de l'agriculture, ce type de réforme dynamiserait probablement l'investissement dans le secteur, notamment dans les domaines et les sous-secteurs les plus rémunérateurs. Plusieurs études ont estimé l'impact de la distorsion des incitations à investir dans l'agriculture sur le bien-être et la croissance économiques ainsi que sur la pauvreté aux niveaux national et international.

FIGURE 4
Taux relatif d'assistance à l'agriculture par région, 1955-2007



SOURCE : FAO, 2012a.

Remarques : moyennes pondérées sur cinq ans basées sur la production agricole évaluée avec des prix non touchés par les distorsions. Le nombre de pays inclus dans chaque groupe figure entre parenthèses.

Anderson, Valenzuela et van der Mensbrugge (2009) ont procédé à une évaluation à la fois rétrospective et prospective dans le cadre d'un exercice de modélisation économique. Ils se sont servis du modèle général « Linkage » de la Banque mondiale (van der Mensbrugge, 2005) pour quantifier les impacts des réformes menées jusqu'en 2004 ainsi que des avantages potentiels de l'élimination des distorsions qui persistaient encore à cette date. Leurs résultats confirment les gains importants pour l'agriculture de l'élimination de la distorsion des incitations par les prix, notamment dans les pays en développement (FAO, 2012a).

Anderson et Brückner (2011) ont analysé les effets dynamiques de cette distorsion et étudié les conséquences du déplacement du RRA vers zéro sur la croissance économique globale des pays d'Afrique subsaharienne. Comme la plupart des pays de la région taxent encore l'agriculture, l'élimination de cette distorsion aurait un effet positif important

sur leur taux de croissance économique global. Ces auteurs concluent que, par rapport à d'autres secteurs, la taxation de l'agriculture pénalise le bien-être économique national et la croissance de la production globale au fil du temps (FAO, 2012a).

Selon la FAO (FAO, 2012a), les investissements dans l'agriculture ont absolument besoin d'un climat favorable. Cependant, il ne suffit pas de permettre à un grand nombre de petits exploitants d'investir et de veiller à ce que l'investissement à grande échelle réponde à des buts socialement désirables. Certains auteurs affirment également que les incitations par les prix et des conditions commerciales favorables ne suffisent pas à augmenter l'investissement dans l'agriculture de manière significative parce que l'offre agricole agrégée n'est pas élastique (par exemple, Mellor-Delgado, milieu des années 1980). Ils avancent que les changements structurels (notamment les intrants publics tels que la recherche, les infrastructures et les systèmes de livraison d'intrants) et la réduction des coûts grâce à la fourniture d'intrants par les pouvoirs publics constituent des facteurs essentiels de la croissance agricole.

Bien que nécessaire à la mise en place d'un environnement favorable, l'élimination des distorsions induites par les politiques ne suffira pas à attirer l'investissement privé, notamment dans les pays où le capital agricole à l'exploitation par travailleur agricole est faible. Dans ces pays, notamment en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, l'agriculture est largement dominée par des petits exploitants et des exploitants marginaux qui ont rarement la capacité de réagir aux incitations. Comme dit plus haut, la difficulté consiste à mieux comprendre les facteurs qui incitent les ménages agricoles à investir dans l'agriculture.

6.4 MOTEURS DE L'INVESTISSEMENT DES MÉNAGES DANS L'AGRICULTURE

Dans les pays en développement et développés, le mode dominant de production agricole est « l'exploitation familiale », que les familles possèdent et gèrent et dont elles constituent la première source de main d'œuvre (Brookfield, 2008). C'est leur investissement qui régit la production agricole et, comme dit plus haut, elles constituent la principale source d'investissement dans la formation de capital à l'exploitation. Il faut impérativement comprendre leur comportement d'investissement et le type de politiques apte à le renforcer.

Les ménages agricoles n'investissent pas que dans l'exploitation familiale. Leurs investissements ont souvent pour but d'accumuler les cinq types de capital suivants (Benoit-Cattin, 2011 ; Bisaliah, Mahendra Dev et Syed, 2013) :

- capital humain : éducation, expérience, santé et nutrition des membres de la famille ;
- capital naturel : ressources collectives appuyant les activités agricoles (par exemple, prairies, forêts, eau) et ressources privées telles que terres, animaux et arbres ;

- capital physique et fixe : actifs de production tels que outils, machines, bâtiments, véhicules et technologies de l'information ;
- capital financier : épargne et accès au crédit ;
- capital social : réseaux familiaux, organisations professionnelles (par exemple, groupes de crédit ou de commercialisation) ou non (religieuses, anciens combattants) et appartenances politiques.

La forte complémentarité de certains de ces types de capital influe sur les gains de productivité agricole. Par exemple, les investissements dans le capital humain améliorent la productivité et les compétences des membres de la famille qui travaillent sur l'exploitation. En général exclus des mesures standard de la formation de capital agricole, ils jouent néanmoins un rôle fondamental pour exploiter de manière optimale les retours découlant de mesures de formation de capital agricole plus classiques (capital naturel et physique). Les investissements dans le capital social peuvent aussi améliorer la gestion des ressources collectives ainsi que l'accès aux marchés et au crédit, autant de facteurs aptes à accroître la productivité de l'exploitation.

Mais certains types de capital ont aussi peu à voir avec la productivité agricole. Les investissements dans le capital humain et social peuvent élargir les options de partage des risques (par exemple, au sein de réseaux de parenté locaux) ou faciliter la migration et l'emploi non agricole (investissements dans l'éducation des enfants ou maintien de liens avec des parents vivant dans des villes, par exemple). Les familles agricoles doivent investir de la main d'œuvre, du temps et des ressources financières pour accumuler ces différents types de capital. Il est probable qu'elles investiront davantage dans les plus rentables. Cependant, il est important de noter qu'il faut mesurer leurs besoins en termes de « retours » dans plusieurs dimensions, dont l'augmentation de la production alimentaire destinée à la consommation des ménages, l'agrandissement de l'exploitation et de la maison en tant que lieu de vie et actif fixe, le statut social, la hausse des revenus, une plus grande sécurité ou des options de moyens d'existence supplémentaires.

Des études de cas menées au Bangladesh, au Brésil, au Burkina Faso, en Chine, en Inde, au Népal, en Égypte, en Éthiopie, au Malawi, au Mali, dans l'État plurinational de Bolivie, en République de Corée, en Afrique du Sud et en Zambie se sont efforcées de découvrir les moteurs de l'investissement dans la formation de capital à l'exploitation. Leurs résultats sont présentés dans les pages suivantes.

Épargne des ménages

Ces études montrent que les agriculteurs qui ne peuvent pas épargner ne peuvent pas investir. Sans épargne, pas d'investissement mais pas non plus d'accès au crédit. Même quand ils obtiennent un crédit, ils s'en servent pour leur consommation immédiate et s'endettent de plus en plus lourdement. L'épargne est également nécessaire pour générer des actifs (là aussi grâce à l'investissement) qui donnent accès au crédit. En fait,

dans une situation de contrainte de crédit sévère, la décision d'investir est quasiment indissociable de la décision d'épargner puisque toutes deux sont liées pour les ménages agricoles.

En Inde, une étude portant sur 51 770 ménages répartis sur 6 638 villages a révélé que l'épargne annuelle estimée de tous les ménages agricoles sur la période 2002-2003 était négative (69 348 (crore) roupies indiennes). De ce fait, le ratio épargne agricole/ PIB global a été estimé à -2,8 % pour la même période. Cette situation a alourdi l'endettement et entraîné un déclin de la formation de capital à l'exploitation dans les régions rurales. En tenant compte des chiffres d'endettement des ménages agricoles fournis par l'enquête sur l'endettement et l'investissement sur l'ensemble du territoire indien de 2003, la proportion des prêts de trésorerie dans le PIB global était de 3,3 % en 2002-2003. Il est intéressant de noter que ce ratio est très proche du montant de désépargne, autrement dit que l'écart entre revenus et dépenses de consommation est financé par l'emprunt¹¹.

Les résultats des études montrent également que moins d'1 % des agriculteurs de Zambie et moins de 2 % de la population rurale du Nigeria a accès à un crédit formel (Meyer, 2011). En Inde, 45 % des petits agriculteurs ne possèdent pas de compte d'épargne formel et 69 % n'ont pas accès à un compte de crédit formel. Près de 40 % des agriculteurs du Honduras, du Nicaragua et du Pérou subissent des contraintes de crédit (AgriFin, 2010). Au niveau régional, la part des adultes privés d'accès aux institutions financières formelles est de 65 % en Amérique latine, 80 % en Afrique subsaharienne et 58 % en Asie du Sud et en Asie de l'Est (Chaia *et al.*, 2009).

L'épargne des ménages agricoles est reconnue depuis longtemps comme la source majeure d'investissement à l'exploitation (Wilcox, 1943). Des données récentes montrent qu'elle conserve son importance pour les investissements financiers consentis par les chefs d'entreprise ruraux, dont les petits agriculteurs (Collins *et al.*, 2009). Les déterminants de l'épargne des ménages n'en demeurent pas moins complexes et mal compris. Ils dépendent du niveau de revenus, des droits de propriété, de la présence ou de l'absence de systèmes d'assurance sociale et de la démographie. Des facteurs culturels peuvent également influencer sur la tendance à épargner. Comme l'épargne subit l'influence de plusieurs facteurs socioéconomiques ainsi que de diverses variables culturelles et psychologiques, les données et les estimations existantes des fonctions d'épargne, agrégées ou non, ne permettent pas de tirer de conclusions satisfaisantes. L'essentiel du travail analytique s'est focalisé sur une ou plusieurs variables explicatives à la fois. Les plus notables d'entre elles sont le revenu sous ses différentes formes (absolu, relatif et permanent), la richesse, le régime foncier, les ressources extérieures, le crédit rural, la fiscalité, les caractéristiques démographiques, la structure des marchés ruraux, le niveau des prix, les possibilités de production et la technologie.

¹¹ Rapport du « High Level Committee on Estimation of Saving and Investment », ministère des Statistiques et de la mise en œuvre des programmes, Gouvernement de l'Inde, New Delhi, 2009.

La littérature théorique et empirique ne tranche pas quant à l'impact des taux d'intérêt réels sur l'épargne des ménages. À partir de données du Mexique pour la période 1960-1990, Warman et Thirlwall (1994) ont observé un effet positif fort des taux d'intérêt sur l'épargne financière mais insignifiant sur l'épargne totale et l'épargne privée. Masson, Bayoumi et Samiei (1998) ont découvert que les taux d'intérêt réels exercent un effet positif significatif sur l'épargne privée dans les pays industrialisés mais négatif et non significatif dans les pays en développement. Loayza, Schmidt-Hebbel et Serven (2000) ont trouvé des coefficients non significatifs et négatifs pour les changements des taux d'intérêt réels sur l'épargne privée et des résultats hétérogènes entre les échantillons. En Inde, la plupart des études (Muhleisen, 1997 ; Loayza et Shankar, 2000 ; Athukorala et Sen, 2001 et 2003) ont utilisé des variables indirectes telles que l'expansion des agences bancaires et le total des prêts institutionnels au secteur privé pour rendre compte de la libéralisation du secteur financier afin d'en examiner l'impact sur l'épargne privée. Ils ne leur ont trouvé qu'un impact non significatif.

Cependant, en dépit de la multiplicité des facteurs influant sur l'épargne, on peut dire que ceux liés à la propriété, à la transmissibilité et à la transformabilité influencent ou déterminent largement le comportement en matière d'épargne (Alamgir, 1976).

La propriété de l'épargne renvoie à la question du contrôle total du montant épargné en termes physiques, juridiques et moraux. Sa transmissibilité fait référence à la mesure dans laquelle il est possible de la transférer d'une personne à une autre, d'une forme d'actif à une autre, d'un secteur de l'économie à un autre et d'un ensemble d'unités économiques à un autre au sein d'un secteur ou en dehors. La transformabilité, quant à elle, *établit* le lien entre épargne, investissement et processus de croissance. L'importance de l'épargne tient au fait qu'elle aide à entretenir et à améliorer la capacité de production existante. Il est absolument essentiel qu'elle soit liée directement ou indirectement à la création de capacité de production. La question cruciale que soulève n'importe quelle forme d'épargne est la mesure dans laquelle elle peut se transformer en capacité de production.

Revenu et envoi de fonds

Le revenu est étroitement associé à l'épargne. Les envois de fonds sont récemment devenus une source majeure de revenu pour les ménages ruraux de nombreux pays en développement. Ils se sont avérés une source importante de financement du développement de l'agriculture familiale, notamment pour passer d'une agriculture de subsistance à une production commerciale. La migration est avant tout une décision familiale. C'est la famille qui choisit le futur migrant, qui mobilise le coût de la migration et qui, en retour, fait bénéficier tous ses membres de l'argent qu'il envoie au pays. Il convient de noter cependant qu'une grande partie des fonds sert à la consommation immédiate, à la santé et à l'éducation. Seule une faible proportion (environ 10 à 12 %) est investie dans l'agriculture (FAO, 2012a). Au Bangladesh, l'épargne annuelle moyenne des ménages migrants s'élève à 87 583 Bangladeshi Taka (BDT) contre 28 957 BDT pour les ménages non migrants. Les ménages migrants épargnent environ trois fois plus que

les ménages non migrants. Cependant, en termes de pourcentage du revenu, un ménage migrant épargne 25 % de son revenu total annuel contre 22 % pour les ménages non migrants. Si la différence est importante en termes de montant épargné, elle est faible en termes de proportion du revenu épargnée (Hossain, 2012).

L'impact des envois de fonds sur l'agriculture et les petits exploitants dépend du contexte. Par exemple, dans certaines régions rurales du Maroc, l'émigration entraîne une chute à court terme de la production agricole du fait de la diminution de la main d'œuvre, mais des effets positifs à long terme puisque les fonds envoyés sont investis dans l'agriculture (de Haas, 2010). Des résultats similaires ont été observés dans cinq pays d'Afrique australe. Après un déclin initial de la production agricole nationale, la productivité des récoltes et la possession de cheptel se trouvent dynamisées à long terme par les envois de fonds et la hausse des salaires sur les plantations nationales (Lucas, 1987). Au Ghana, les impacts négatifs initiaux de la migration ont été compensés au fil du temps par les envois de fonds, qui ont stimulé la production agricole et non agricole (Tsegai, 2004).

Les données collectées en Asie montrent également des effets positifs à long terme des envois de fonds. Aux Philippines, Gonzalez-Velosa (2011) a découvert que les sommes reçues étaient investies dans le fonds de roulement et servaient d'assurance. La probabilité de cultiver des récoltes à forte valeur ajoutée, d'utiliser des tracteurs et des batteuses manuels et d'investir dans l'irrigation augmentait chez les agriculteurs qui bénéficiaient d'envois de fonds. En l'absence de contraintes de main d'œuvre, l'impact sur la production était nul. Globalement, ils ont conclu que les envois de fonds facilitaient le développement agricole. Au Bangladesh, Sen (2003) et Kazi (2012) ont découvert que la combinaison d'emplois non agricole, migration comprise, et d'autres stratégies de diversification a permis aux ménages ruraux pauvres d'accumuler des biens, d'acheter des machines agricoles, des terres arables, des tracteurs et des puits tubés et d'utiliser davantage de capital humain. Mendola (2008) montre que les agriculteurs du Bangladesh dont la famille compte un migrant à l'étranger ont davantage de chance d'adopter des variétés de riz à variabilité de rendement supérieure. Les faits recueillis en Inde étayaient également l'argument qu'une agriculture génératrice de profits attire les envois de fonds destinés à l'investissement. Par exemple, Oberai et Singh (1983) ont découvert qu'au Punjab, une région fertile de l'Inde, les envois de fonds étaient investis dans l'agriculture.

La relation positive entre le revenu des agriculteurs et l'investissement (c'est-à-dire les achats de biens d'équipement) a été observée aux États-Unis dès 1910. Wilcox (1943) a noté que les achats de biens d'équipement des agriculteurs depuis 1910 montraient tout à fait clairement (comme on pouvait s'y attendre) que, dans l'agriculture, l'investissement dans le capital est étroitement lié au revenu actuel plutôt qu'aux variations des taux d'intérêt, au revenu escompté ou aux dates d'amélioration des machines. La figure 5 illustre la relation étroite entre les variations des revenus agricoles et les investissements des agriculteurs dans les biens d'équipement.

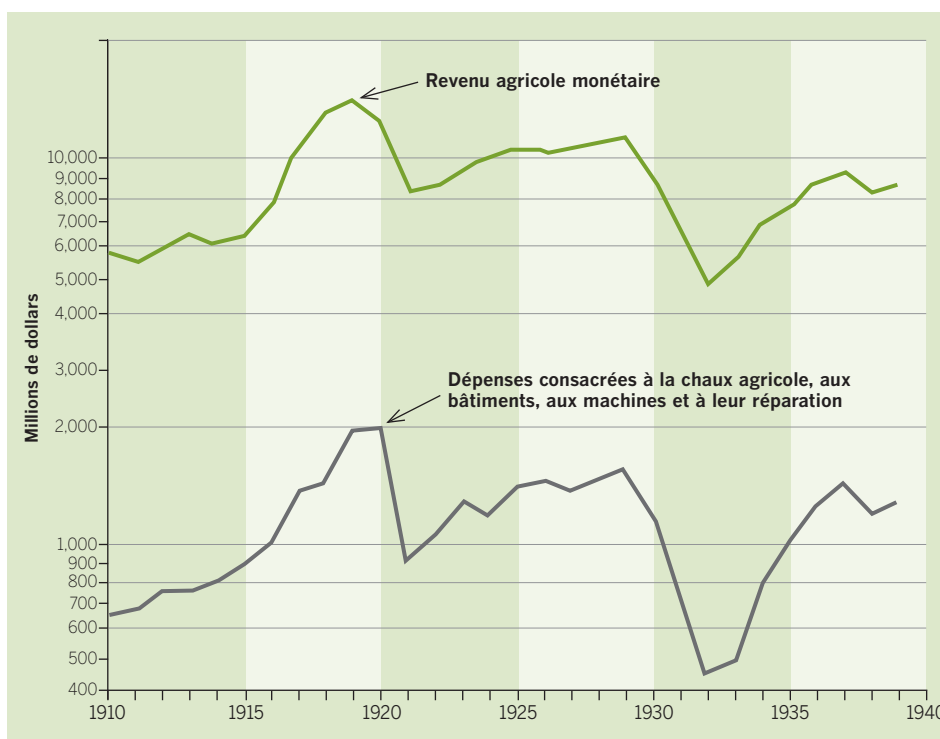
Cette même corrélation apparaît au niveau du rapport entre investissement dans le fonds de roulement sur plusieurs années et taille du revenu agricole net moyen annuel des exploitants. Seules les familles d'agriculteurs au revenu relativement élevé investissent dans des biens d'équipement sur le principe du coût marginal afin d'optimiser leur revenu net sur plusieurs années.

Droits de propriété

Les droits de propriété des agriculteurs sur leurs terres sont apparus comme un facteur incitatif important à investir dans l'amélioration de la productivité à long terme des ressources locales (par exemple, arbres, réaménagement, irrigation). La détention de droits de propriété garantis joue également un rôle déterminant dans l'obtention du crédit nécessaire à des investissements à long terme.

Très souvent, deux facteurs se sont révélés indispensables : les droits de propriété eux-mêmes et la capacité à les faire valoir (c'est-à-dire le coût et la rapidité d'accès à un recours juridique en cas de litige ainsi que l'équité perçue du système

FIGURE 5
Revenu agricole monétaire et dépenses des agriculteurs consacrées à certains biens d'équipement, 1910-1939



SOURCE : Wilcox, W.W. 1943. Capital in agriculture. *Quarterly Journal of Economics*, 58(1), 49-64.

administratif et judiciaire). Dans beaucoup de pays, de nombreux agriculteurs sont englués pendant des années dans des procès dont des terres sont l'enjeu. En fait, dans les régions rurales, les dossiers concernent souvent des litiges fonciers. Les agriculteurs hésitent à investir dans des terres litigieuses.

Une multitude d'ouvrages démontre que les exploitants locataires investissent en général moins dans la formation de capital à long terme que ceux qui sont propriétaires. Cependant, même chez ces derniers, la nature des droits de propriété peut avoir son importance. Dans les pays en développement, les droits de propriété présentent de fortes variations. Cela s'explique en premier lieu par le fait que tous n'ont pas atteint la même étape du processus de passage de systèmes fonciers indigènes communautaires à des arrangements privés enregistrés et reconnus juridiquement (Deininger, 2003). Dans leur vaste majorité, les agriculteurs africains, par exemple, continuent à détenir et à utiliser leurs terres dans le cadre de dispositions foncières coutumières ancrées dans des relations sociales qui définissent les droits et les devoirs individuels et collectifs. Ces droits et ces devoirs ne sont pas enregistrés et ne requièrent pas de documents parce qu'ils sont garantis par l'action collective des communautés concernées. La Banque mondiale estime qu'en Afrique seuls 2 à 10 % des terres font l'objet de dispositions foncières formelles (Deininger, 2003). Ces arrangements coutumiers ont bien servi les agriculteurs africains dans le passé. Elles leur ont garanti des droits d'utilisation et ont conservé une flexibilité suffisante pour reconnaître les droits de multiples utilisateurs à certaines ressources (par exemple, droits partagés sur les arbres et droits de pâturage des pasteurs sur les terres après la récolte) ainsi que pour protéger les droits d'accès de membres qualifiés de la communauté ou de la tribu à certaines terres.

Les faits montrent que les systèmes de droits fonciers coutumiers évoluent au fil du temps vers l'individualisation des droits privés sous le coup de pressions économiques et démographiques (Migot-Adholla *et al.*, 1991). Cependant, ces changements prennent du temps et se produisent rarement sur l'échelle chronologique d'un investissement ou d'un changement technologique majeur. L'absence de droits fonciers codifiés et de titres de propriété légaux peut également exposer les petits agriculteurs à perdre leurs terres au profit des riches et des puissants. Cette situation s'est maintes fois répétée par le passé dans le contexte de projets d'irrigation ou d'infrastructure de grande envergure qui ont entraîné une hausse rapide de la valeur des terres. Dans de nombreuses sociétés, les systèmes de droits fonciers existants refusent aux femmes de contrôler les terres ou d'en hériter, même quand elles en sont les principales exploitantes. Les veuves sont particulièrement vulnérables à la perte des droits établis d'utilisation des terres. Parce qu'ils restreignent les transferts de terres aux membres d'une même communauté ou tribu, les systèmes fonciers indigènes peuvent aussi entraver le développement de marchés efficaces de vente ou de location des terres.

Taille des exploitations

Bien que des études aient montré que les petits agriculteurs sont presque aussi productifs que les gros, si ce n'est plus, en général les études de cas indiquent que les grandes exploitations innover et investissent davantage que les petites. L'enquête sur l'épargne et l'investissement menée sur l'ensemble du territoire indien arrive à la même conclusion. Cette situation reflète peut-être en partie la plus grande dépendance des grandes exploitations sur la main d'œuvre salariée, qui les motive davantage à adopter des technologies telles que les machines et les herbicides. L'aptitude des grandes exploitations à innover et à investir davantage pourrait également découler de leur richesse, de leurs opportunités à épargner davantage et de leur accès privilégié au crédit et aux marchés.

Capital humain

Les niveaux d'éducation ainsi que la capacité à lire, écrire et compter des chefs de famille, mais aussi la formation des agriculteurs et la vulgarisation, sont largement liés à l'augmentation de l'innovation et des investissements dans l'agriculture. Le sexe joue également un rôle important, mais souvent pervers car les agricultrices se voient fréquemment refuser l'accès aux nouvelles connaissances, aux nouvelles technologies, aux droits de propriété et au crédit.

Infrastructures publiques existantes

L'accès aux infrastructures telles que routes, électricité, technologies de l'information et programmes d'irrigation peut également influencer sur la volonté d'investir des agriculteurs. L'investissement public dans les infrastructures rurales est fortement complémentaire de celui des agriculteurs. De la même manière, les investissements agro-industriels privés qui accroissent l'accès des exploitants à des intrants modernes et renforcent leurs liens avec les marchés pour vendre leurs produits et tirer une valeur ajoutée de leur transformation ont créé des incitations supplémentaires à augmenter l'investissement à l'exploitation. Au Népal et dans l'État plurinational de Bolivie, ce dernier a été découragé principalement par l'absence de dépenses du gouvernement dans les infrastructures publiques. Au Mali et au Burkina Faso, le coup de pouce majeur donné à l'investissement à l'exploitation par les dépenses publiques montre la forte complémentarité entre investissement public et privé.

Action collective

Certains investissements au niveau des communautés requièrent une action collective. Il s'agira, par exemple, d'investissements dans des ressources en propriété collective telles que l'eau ou les pâturages ou de l'organisation d'agriculteurs voisins pour construire des terrasses ou stocker l'eau. L'organisation des agriculteurs en groupes efficaces et stables dans le but de mener une action collective est difficile et prend beaucoup de temps. Son succès dépend de divers facteurs physiques, sociaux et institutionnels (Ostrom, 1990) ainsi que de la sécurité des droits de propriété de la communauté sur les ressources.

Ces dernières années, principalement sous l'impulsion d'ONG et de certains donateurs, on a assisté à une explosion des organisations communautaires chargées de gérer les

ressources naturelles. Pour mener correctement à bien leur tâche, il faut qu'elles regroupent toutes les principales parties prenantes (Uphoff, 2001). Dans certains cas, par exemple le réaménagement d'une partie du paysage, un petit groupe d'agriculteurs suffira. Dans d'autres, comme les projets de développement des bassins versants, la participation de tout le village pourra s'avérer nécessaire. Il faudra peut-être contacter d'autres villages si l'action collective concerne la gestion de parcours ouverts partagés avec d'autres communautés ou des tribus éloignées.

Les approches communautaires requièrent des organisations locales efficaces prenant en charge la planification et la mise en œuvre des interventions convenues. Pour éviter la monopolisation de l'autorité par une élite et résoudre les litiges locaux, la gouvernance de ces organisations doit comporter des représentants d'un large éventail de la population. En général, elles ont du mal à démarrer et à se développer parce que les communautés manquent souvent de compétences techniques, administratives et en leadership. La formation technique et l'assistance au leadership dispensées par des agences extérieures (ONG) ont souvent joué un rôle crucial dans les premiers temps de la vie des associations.

6.5 MOTEURS DE L'INVESTISSEMENT DANS LES AGRO-INDUSTRIES

La décision d'investissement

Les stratégies commerciales ou les modèles stratégiques sur lesquels les agro-industriels fondent leur décision d'investissement dépendent largement du contexte. Cependant, le processus d'investissement est plus ou moins identique dans tous les cas.

L'objectif commercial de base des agro-industriels est de vendre des produits à bas coût sur des marchés à forte valeur ajoutée afin de maximiser leurs marges bénéficiaires. Dans les pays à revenu intermédiaire dotés de marchés intérieurs moins efficaces, l'accent sera probablement mis sur les marchés à l'exportation, notamment pour les grandes entreprises agro-industrielles. Le même effet tend à s'appliquer également aux petits pays. Les agro-industries en aval de la production à l'exploitation atteindront probablement l'objectif de faible coût en approvisionnant la matière première dans des régions où le coût des ressources intérieures (CRI), principalement les terres et la main d'œuvre, est relativement faible mais où la productivité agricole est, ou peut devenir, relativement élevée. Selon toutes probabilités, cette combinaison entraînera des prix d'achat des produits agricoles relativement bas. Cependant, dans les économies rurales à faible CRI, le sous-développement relatif probable des infrastructures et des services permettant d'approvisionner les produits agricoles à relativement grande échelle (en particulier auprès des petits agriculteurs) contrebalancera l'avantage des faibles prix d'achat car l'agro-industrie elle-même devra consentir un investissement supplémentaire.

L'objectif de faible coût poussera également l'agro-industrie vers des opérations de grande envergure. La « montée en puissance » correspondante de la production des petites exploitations grâce à l'action collective des petits agriculteurs regroupés en associations

de producteurs ou en coopératives sera attrayante pour l'agro-industrie parce qu'elle permettra plus facilement aux exploitants de fournir en toute fiabilité les quantités de matière première dont elle a besoin.

Pour atteindre leur objectif de marché à forte valeur ajoutée, les entreprises agro-industrielles peuvent accéder à des marchés spécialisés sur lesquels des produits aux caractéristiques spéciales atteignent des prix très élevés ou sur lesquels les prix sont élevés par rapport au coût d'approvisionnement du produit. Ce sera le cas, par exemple, de produits bio tels que le riz du Cambodge, des produits tirant leur nom de leur origine géographique comme le café des Blue Mountains de Jamaïque et des produits « éthiques » tels que ceux commercialisés sous le label Commerce équitable¹². Le commerce des fruits frais, des légumes et des fleurs coupées (asperge péruvienne, maïs nain de Thaïlande et roses d'Éthiopie par exemple), transportés par avion vers les pays industrialisés constitue un exemple significatif d'avantage comparatif en termes de valeur à l'échelle internationale.

Financement des investissements et risque

Selon la CNUCED, la plus grande part des investissements consentis par les sociétés agro-industrielles dans les filières agricoles est financée par l'épargne et les bénéfices non distribués des entreprises. Les données empiriques basées sur des moyennes transnationales relatives à plus de 32 000 entreprises de diverses tailles appartenant à cent économies développées, en développement et en transition sur la période 2002-2006 (annexe 1) montrent que, dans le monde, les entreprises financent environ deux tiers de leurs investissements avec les bénéfices non distribués et 16 à 23 % supplémentaires, en fonction de la taille de l'entreprise, avec des prêts bancaires (CNUCED, 2008). Concernant l'accès au crédit, les grandes sociétés agro-industrielles ne risquent pas de rencontrer de problèmes majeurs pour financer leurs nouveaux investissements. Comme le note Da Silva *et al.* (2009), les PME agro-industrielles sont particulièrement vulnérables au « piège » du crédit : trop petites pour accéder aux marchés de capitaux formels et trop grandes pour compter sur l'épargne familiale ou des prêteurs informels. Le manque d'accès des PME agro-industrielles aux marchés des capitaux formels découle du point de vue couramment exprimé par le secteur bancaire de nombreux pays, à savoir qu'elles présentent un risque élevé et de faibles retours sur investissement. Au Cambodge, par exemple, la Société financière internationale et la Banque mondiale ont récemment créé une facilité de partage de risque qui garantit partiellement un portefeuille de nouveaux prêts bancaires commerciaux aux entreprises agroalimentaires (principalement des PME) afin d'accélérer le prêt à un secteur traditionnellement perçu à haut risque dans ce pays (Banque mondiale, 2010). Autre exemple, toujours au Cambodge : mi-2011, la seule entreprise de noix de cajou bio du pays a eu du mal à trouver des investisseurs dans ses fonds propres bien que son plan stratégique ait été sain et que des agriculteurs certifiés se soient déjà enrôlés comme fournisseurs potentiels¹³. Cette perception courante du risque

¹² Pendant un temps après la libéralisation des marchés dans l'ancienne Union soviétique, une entreprise agroalimentaire de la région de Krasnodar, dans le sud de la Russie, a cherché à développer un marché du sucre « magnétique ».

¹³ Communication personnelle de Martin Evans, 2011.

inhérent à l'investissement agro-industriel contraint les PME à limiter leur exposition au risque commercial sur les marchés des intrants et des extrants en demeurant des entreprises familiales (au lieu de nouer des partenariats avec des investisseurs extérieurs). Cette stratégie signifie qu'elles tendront à demeurer petites, à manquer d'efficacité, à générer des coûts élevés et à être mal informées.

Partenaires de la filière

Compte tenu de la quasi impossibilité de contrôler l'activité agricole, il est particulièrement important pour les entreprises agro-industrielles de disposer de partenaires fiables et dignes de confiance en amont et en aval des filières. Pour les transformateurs ou les distributeurs de produits alimentaires, la logistique requise pour parvenir à une bonne coordination verticale de la filière est plus complexe et plus coûteuse s'il faut approvisionner les produits amont auprès d'un grand nombre de petits agriculteurs plutôt que d'un petit nombre de grandes exploitations. Ce n'est cependant pas toujours le cas. Certaines formes de petite agriculture pourront mieux répondre aux exigences des entreprises agro-industrielles en termes d'assurance qualité, de quantité et de délais de livraison, notamment quand l'obtention d'une qualité élevée requiert une supervision intensive par l'encadrement (par exemple, dans l'horticulture). Tout dépend des institutions agraires locales et du type de produit. Des agro-industries existent depuis longtemps dans de nombreux pays, notamment celles basées sur les cultures de type « plantation » (par exemple, le café, le cacao, le coton, l'huile de palme, le caoutchouc, le tabac, le sisal, la canne à sucre, le thé) dont les matières premières proviennent intégralement ou majoritairement de petits agriculteurs. Cependant, toutes choses étant égales, les entreprises agroalimentaires affirment préférer traiter avec un petit nombre de grandes exploitations plutôt qu'avec une multitude de petites.

La réalité est pourtant un peu plus complexe. Comme le soulignent Swinnen et Maertens (2007), bien que les entreprises expriment effectivement leur préférence pour les gros exploitants, en pratique elles passent contrat avec un beaucoup plus grand nombre de petites exploitations que l'on ne penserait. Cette observation rejoint la conclusion de Barrett *et al.* (2012) à propos de l'agriculture contractuelle : il existe peu de données empiriques indiquant une corrélation positive ou négative entre la taille des exploitations et la participation aux filières des agriculteurs. Il n'est pas clair cependant que cela s'applique également aux exploitations détenues ou exploitées par des agriculteurs membres d'une organisation agricole telle qu'une association de producteurs ou une coopérative, qui devient le premier point d'engagement des entreprises avec le secteur de la petite agriculture. De nombreuses PME agro-industrielles ont peu de choix en la matière et sont plus ou moins contraintes de travailler avec des petits agriculteurs. Vorley *et al.* (2009) résume sous forme de tableau les arguments favorables et défavorables à l'approvisionnement auprès de petits producteurs avancés par le secteur agro-industriel.

En général, plus la disparité entre le pouvoir économique des partenaires de la filière est grande, plus ils ont de mal à se faire confiance. Pour les petits exploitants, une collaboration avec les acheteurs d'entreprises par le biais d'arrangements formalisés

contractuels présente des avantages et des inconvénients. Comme déjà dit, les avantages peuvent comprendre la garantie d'accès au crédit, une technologie agricole plus avancée assortie de conseils et de formation à son utilisation, des intrants de bonne qualité et un marché stable. D'un autre côté, la satisfaction des exigences des entreprises acheteuses peut contraindre à investir dans des équipements spécialisés destinés à un processus de production spécifique ou dans des installations particulières afin de respecter les conditions de certification de la filière, à augmenter l'endettement et à perdre une partie de son autonomie décisionnelle en matière de production et de commercialisation¹⁴. Les avantages de l'accès à un marché garanti peuvent être contrebalancés par un prix contractuel inférieur à celui que les agriculteurs pensent pouvoir percevoir en dehors du marché des entreprises¹⁵. Ceci explique pourquoi Barrett *et al.* (2012) ont découvert le rôle important de l'appartenance à une coopérative ou à une autre forme d'organisation agricole pour les petits exploitants. L'importance de cette appartenance est double : elle abaisse les coûts de transaction et incite les entreprises à proposer des contrats mais aussi elle leur assure des conditions contractuelles généralement plus favorables que s'ils étaient seuls.

Les filières des PME, notamment les plus petites, accorderont probablement davantage de poids aux relations personnelles et à la confiance. Les grandes entreprises, pour lesquelles les filières sont relativement anonymes, rechercheront en général des opportunités qui leur apporteront :

- i. un contrôle fort sur la coordination de toute la filière afin de réduire le risque d'approvisionnement (quantité, fiabilité, qualité, traçabilité) et, le cas échéant, les risques d'approvisionnement en amont et en aval de leur situation dans la filière (par exemple, transformateurs agricoles qui doivent à la fois acheter des intrants agricoles et commercialiser la production) ;
- ii. une base de fournisseurs exploitable suffisamment large en amont et un marché au potentiel suffisamment important en aval (selon les cas) pour atteindre l'échelle d'activité minimale requise et obtenir une rentabilité acceptable ;
- iii. des marges contrôlables, ou tout au moins prévisibles, avec la possibilité de répercuter en aval, plus près du marché final, les changements de prix en amont (les entreprises préfèrent un minimum de concurrence et une réglementation officielle des prix ou des marges faible ou nulle) ;
- iv. un espace économique propice à la croissance parce que la demande risque de demeurer non satisfaite, parce qu'il est possible d'accéder à des marchés spécialisés qui paient au prix fort ou parce que des gains d'efficacité renforçant la compétitivité de l'entreprise peuvent permettre d'abaisser les coûts de production unitaires.

¹⁴ Reardon et Barrett (2000) vont même jusqu'à conclure que « les contrats ne sont pas la panacée institutionnelle de la participation des petits agriculteurs à l'industrialisation de l'agriculture »

¹⁵ Il n'est cependant pas rare que, dans ce type de situation, les agriculteurs oublient que des prix élevés sur les marchés locaux traditionnels risquent d'être liés à des volumes négociés relativement faibles et que les prix risquent de s'effondrer si le gros de la production sous contrat avec des entreprises est orienté vers ces marchés.

Ces préférences tendent à orienter la croissance et l'évolution des filières dans des directions potentiellement défavorables à une participation accrue des petites exploitations ou peu aptes à leurs proposer les conditions de participation les plus favorables. Elles n'empêchent cependant pas nécessairement l'une ou l'autre.

Importance du lieu

Dans les localités desservies par des infrastructures et des services de relativement bonne qualité où résident des agriculteurs bien organisés et formés, de nombreuses entreprises sont prêtes à accepter et à gérer les risques. De fait, même en présence d'alternatives (c'est-à-dire s'approvisionner auprès d'exploitations appartenant à l'entreprise), les coûts supplémentaires de leur développement risquent de s'avérer peu attractifs.

Les calculs d'avantages, de coûts et de risque changent cependant du tout au tout quand l'entreprise est une nouvelle structure située dans une région isolée et sous-développée¹⁶. L'investissement de départ risque d'être très élevé et l'entreprise agro-industrielle devra probablement fournir elle-même la quasi intégralité des services et des infrastructures dont elle a besoin. Surmonter les problèmes logistiques élémentaires dus à la faiblesse des lignes d'approvisionnement génère un stock important et coûteux. L'entreprise devra également probablement payer des salaires très élevés pour attirer et conserver un personnel qualifié. Il lui faudra aussi former et assister les agriculteurs locaux, à un coût économique, afin qu'ils deviennent des fournisseurs fiables. Les attentes des agriculteurs et de leurs organisations locales risquent d'être élevées. Tout comme le risque de malentendus quant aux terres, à la main d'œuvre, à la technologie et au capital que chaque partie a convenu d'engager dans l'activité. Le retrait de la confiance de la communauté agricole concernées puis du soutien politique local a conduit plusieurs entreprises agroalimentaires à l'échec¹⁷.

Tout cela constitue un défi écrasant pour l'agro-industrie. Dans ce type de situation, nombre d'entreprises choisissent de commencer par créer leurs propres exploitations si possible (et par résoudre les problèmes que cela soulève) avant de nouer des liens avec des petits agriculteurs à une échelle commerciale et non pilote. Ou bien elles renoncent à s'implanter dans la région.

Importance des organisations d'agriculteurs

De nombreuses données montrent que les agriculteurs rejoignent des organisations professionnelles telles que des associations de producteurs ou des coopératives. Barrett *et al.* (2012) concluent que leur appartenance à ces organisations non seulement abaisse les coûts de transaction et attire des propositions de contrat de la part des entreprises

¹⁶ Barrett *et al.* (2012) remarquent que la littérature fait couramment l'impasse sur l'effet qu'exerce la localisation géographique sur les décisions des entreprises de passer contrat avec des petits exploitants, p. 72.

¹⁷ Dans un cas au Sénégal, par exemple, la société devait fournir des matériels et des équipements (plants de jatropha, goutte à goutte, engrais organiques, termiticide, savoir-faire technique, encadrement, etc.) et les villageois devaient travailler gratuitement sur les terres que la communauté locale avait accepté de libérer sous les auspices du Conseil général. La récolte appartiendrait aux locaux et la société la leur achèterait. Cependant, au bout de 18 mois à peine environ, la déception commença à s'installer dans la population et les gens commencèrent à réclamer une rémunération.

agro-industrielles mais leur assure également des conditions contractuelles habituellement meilleures que celles qui leur seraient proposées à titre individuel. Pour l'entreprise agro-industrielle, confier la plus grosse part de ses besoins à un grand nombre de petites exploitations non organisées présente des coûts et des risques potentiellement élevés¹⁸. L'existence d'associations de producteurs ou de coopératives de petits exploitants incitera en général les entreprises à travailler avec le secteur de la petite agriculture, en dépit de l'éventuel inconvénient d'affaiblir leur position de négociation.

¹⁸ Sauf si le transformateur/négociant détient le monopole du produit agricole concerné et si les exploitations locales risquent de le « sur-approvisionner » compte tenu de sa capacité de gestion de la production.

Promouvoir l'investissement dans le but d'augmenter la production et la productivité agricoles

Les sections précédentes font apparaître ce qui suit :

- i. Premièrement, le développement agricole dépend de la croissance simultanée de la production agricole et des filières auxquelles elle est liée.
- ii. Deuxièmement, l'agriculture et ses filières comptent différents types d'investisseurs aux objectifs et aux rôles différents : petites exploitations familiales, grandes exploitations commerciales, entreprises nationales, grandes entreprises transnationales, fonds d'investissement souverains, secteur public (autorités internationales, régionales, nationales et locales) et donateurs.
- iii. Troisièmement, il existe également diverses sources de financement des investissements, dont l'épargne et les bénéfices non distribués, le crédit fourni par des sources formelles et informelles, les fonds propres, les dons et les subventions, l'investissement étranger direct et les revenus gouvernementaux, qui ne sont pas accessibles à tous les investisseurs.
- iv. Quatrièmement, le capital à l'exploitation appartenant aux agriculteurs joue un rôle décisif en termes de production agricole et de productivité de la main

d'œuvre. Sans augmentation des investissements à l'exploitation, d'autres formes d'investissement dans l'agriculture risquent d'avoir un impact limité ou nul. Le capital à l'exploitation dépend de l'investissement consenti par les agriculteurs en termes de main d'œuvre et de ressources financières, en général principalement leur propre épargne.

- v. Cinquièmement, l'investissement public, bien que faible par rapport aux investissements des agriculteurs, arrive en deuxième position en termes de contribution à la formation de capital d'exploitation agricole, directement (fourniture de biens publics ruraux) et indirectement (effet sur l'investissement privé).

Par conséquent, pour augmenter l'investissement au niveau des exploitations, il faut impérativement :

- i. promouvoir l'épargne des ménages agricoles ;
- ii. augmenter les dépenses et les investissements publics dans l'agriculture et
- iii. mettre en place un environnement favorable à l'investissement du secteur privé dans les agro-industries.

7.1 PROMOUVOIR L'ÉPARGNE DES MÉNAGES AGRICOLES EN VUE DE SON INVESTISSEMENT À L'EXPLOITATION

Comme dit plus haut, les études de cas ont montré que « l'épargne des ménages » constitue la principale source d'investissement des agriculteurs. Face aux contraintes de crédit, la décision d'investir est quasiment indissociable de la décision d'épargner puisque toutes deux sont liées pour les ménages agricoles. Concernant les agro-industries, nous avons indiqué que, dans le monde, les entreprises financent environ deux tiers de leurs investissements avec les bénéfices non distribués et 16 à 23 % supplémentaires, selon la taille de l'entreprise, avec des prêts bancaires (CNUCED, 2008).

Après avoir estimé le déficit d'investissement dans l'agriculture indienne, le Comité de haut niveau sur l'estimation de l'épargne et de l'investissement en Inde (2009) a déclaré : « Compte tenu de la nécessité impérative d'augmenter le niveau d'investissement dans le secteur agricole, il convient de mener des efforts concertés pour générer et mobiliser l'épargne afin de réaliser le potentiel de croissance souhaité du secteur agricole ».

Selon l'idée centrale de la théorie traditionnelle du développement de Lewis (1955), augmenter l'épargne accélérerait la croissance. À l'inverse, plusieurs études ont conclu que la croissance économique contribue à l'épargne (Sinha et Sinha, 1998 ; Salz, 1999 ; Anoruo et Ahmad, 2001 ; Carroll, Overland et Weil, 2000).

Bien que le débat sur le rôle de l'épargne et de l'investissement dans la promotion de la croissance économique batte toujours son plein, l'histoire économique suggère que les pays

qui ont réussi à accumuler des montants importants d'investissement largement financés par l'épargne nationale ont accéléré leur croissance et leur développement économiques. Dans son étude de 32 pays, Kriekhaus (2002) remarque qu'un niveau élevé d'épargne nationale a entraîné une augmentation des investissements et par conséquent une croissance économique plus forte. Le rapport sur la croissance : stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement solidaire (2008) a étudié 13 pays considérés comme ayant le mieux réussi à réaliser la croissance et à se développer afin d'identifier les raisons de leur succès. Le document a remarqué que, entre autre,¹⁹ ils présentaient tous des taux élevés d'épargne et d'investissement, y compris d'investissements publics dans les infrastructures. « Tournés vers l'avenir », ils renonçaient tous à la consommation immédiate au profit d'une augmentation future des revenus. Au milieu des années 1970, l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine présentaient des taux d'épargne similaire. Vingt ans plus tard, il était 20 % plus élevé en Asie. La Chine a épargné plus d'un tiers de son revenu national par an au cours des 25 dernières années. Cette épargne s'est accompagnée de taux d'investissement intérieur prodigieux.

Les activités économiques qui ne contribuent pas à une épargne positive sont dans l'incapacité de se développer et ne sont pas viables par définition, puisqu'il faut de l'épargne pour couvrir l'amortissement et entretenir le capital d'exploitation existant. Le processus de croissance économique repose de manière cruciale sur la génération de davantage d'épargne et son orientation vers des investissements dans la production²⁰.

Le déficit d'épargne dans les pays en développement a contribué à justifier la coopération au développement, en particulier l'aide publique. Pour certains, les pays en développement ont besoin de davantage de capital. Cependant, comme la création de capital dépend du niveau d'épargne, ces pays sont confrontés au dilemme de manquer de capital parce qu'ils sont trop pauvres pour épargner. En d'autres termes, leur épargne ne suffit pas à libérer une partie de leur potentiel national au profit de la production de biens d'équipement ou d'exportations susceptibles de financer l'importation de ces biens. Dans ce cadre théorique, jusqu'à ce que les économies atteignent des normes de référence cruciales en matière d'épargne et d'investissement, elles ne se développeront pas suffisamment vite pour déclencher un processus de rattrapage (voir, par exemple, Rosenstein-Rodan, 1961 et Sachs *et al.*, 2004). La pensée traditionnelle sur le développement a voulu combler ce « déficit d'épargne » par des afflux de capitaux depuis les pays à revenu et épargne élevés. L'idée était que les pays développés devaient aider les pays en développement jusqu'à ce que leur taux d'épargne marginal dépasse la moyenne. À ce stade, l'aide étrangère pourrait cesser, puisque les pays en développement seraient capables de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et d'entrer dans le cercle vertueux « épargne, investissement, croissance ».

¹⁹ Selon le Rapport, un examen attentif des 13 cas révèle cinq points de ressemblance : (i) ils ont pleinement exploité l'économie mondiale, (ii) ils ont maintenu la stabilité macroéconomique, (iii) ils ont atteint des taux élevés d'épargne et d'investissement, (iv) ils ont laissé les marchés allouer les ressources, (v) ils ont bénéficié de gouvernements crédibles et compétents.

²⁰ À noter cependant que l'épargne exerce un effet positif sur la croissance dans les pays qui ne sont pas trop proches de la frontière technologique mais n'en exerce aucun dans ceux qui le sont. La croissance pourrait résulter d'innovations permettant aux secteurs nationaux de rattraper la frontière technologique (Aghion *et al.*, 2006).

À noter qu'il n'existe pas de jeu de politiques standard capable d'augmenter l'épargne et l'investissement national dans l'agriculture. Tous deux peuvent être aussi bien le déclencheur que le résultat de politiques, de stratégies et de dispositions institutionnelles nationales spécifiques. De multiples questions politiques et facteurs institutionnels (institutions juridiques, valeurs socioculturelles, gouvernance, régime foncier, droits de propriété, gestion des ressources naturelles, éducation, R&D, infrastructures) influent sur l'épargne et l'investissement.

Il faut néanmoins que plusieurs conditions essentielles fonctionnent en tandem entre elles et avec les politiques sectorielles et globales. Satisfaire l'une et ignorer les autres risque d'aller à l'encontre de la promotion de l'investissement.

Conditions essentielles

Promotion de l'épargne en assurant sa propriété, sa transmissibilité et sa transformabilité grâce à une bonne gouvernance et à l'autorité de la loi

Les gens épargnent pour transmettre et éventuellement transformer leur argent en capital (Alamgir, 1976). Une bonne gouvernance et l'autorité de la loi sont indispensables au bon fonctionnement de ce processus. Pour les épargnants, il est important que les sommes épargnées et transformées en capital leur appartiennent légalement et qu'un système fondé sur l'autorité de la loi puisse en garantir la propriété et la transmissibilité en cas de litige. Le système juridique est efficace quand il est accessible à tous sans discrimination et à la portée de toutes les bourses.

Droits de propriété, capital fixe et institutions financières

Tous les acteurs d'une économie quelle qu'elle soit (administrations du secteur public, sociétés privées, petites entreprises, dont les exploitations agricoles, et ménages) n'abordent pas l'épargne et l'investissement de la même manière. Cependant, la formation d'actifs et de capital fixes constitue l'une des principales motivations à épargner des ménages. Le capital fixe permet aux agriculteurs d'accéder aux marchés financiers et d'emprunter du fonds de roulement afin de continuer à investir. Aucune institution financière ne prête sans garantie. C'est pourquoi la formation de capital fixe est un moteur de croissance économique, de développement et de réduction de la pauvreté et de la faim. Elle requiert deux facteurs cruciaux : des droits de propriété clairement définis appliqués avec justice et équité à l'ensemble de la population sous l'autorité de la loi ainsi que l'existence d'institutions financières fonctionnelles.

Pour transformer l'épargne en actifs et capital fixes soumis à des droits de propriété il faut des institutions financières. Sans elles, l'épargne ne sera pas injectée dans l'économie sous forme d'investissement et le cercle vertueux « épargne, investissement, croissance » ne s'enclenchera pas. Les droits de propriété sont un facteur déterminant non seulement de l'investissement dans le capital fixe, mais aussi de sa transformation en capital financier. De Soto (2000) affirme que le capital est la force qui hausse la productivité de la main d'œuvre et crée la richesse des nations. C'est le sang du système capitaliste et le fondement

du progrès. Les pays pauvres ne semblent pas parvenir à produire de capital, quelle que soit l'énergie que déploient leurs populations dans toutes les autres activités propres à une économie capitaliste. À partir de faits et de chiffres recueillis quartier par quartier et exploitation par exploitation en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine, De Soto démontre que, même dans les pays les plus pauvres, les personnes démunies épargnent, mais qu'elles conservent ces ressources sous des formes défavorables à l'investissement : maisons bâties sur des terrains dont les droits de propriété ne sont pas convenablement enregistrés et entreprises non immatriculées à la responsabilité indéfinie. L'absence de documents en bonne et due forme attestant des droits à ces biens empêche de les transformer en capital, de les négocier en dehors d'étroits cercles locaux où les personnes se connaissent et se font confiance, de les utiliser comme garantie de prêts et de s'en servir d'apport dans un investissement.

Selon la Banque mondiale (2004), l'existence de droits fonciers non contestables incite à investir. Les investissements des agriculteurs thaïlandais détenteurs d'un titre de propriété pour leurs terres ont tellement augmenté que leur production a été 14 à 25 % supérieure à celle de leurs homologues travaillant des terres de la même qualité mais non détenteurs d'un titre de propriété. Au Vietnam, les ménages ruraux qui possèdent un document assignant des droits clairs en matière de contrôle et d'utilisation des ressources consacrent 7,5 % plus de terres aux cultures nécessitant une plus grosse dépense initiale et dont le rendement prendra plusieurs années que ceux qui n'en possèdent pas. Au Pérou, presque la moitié des détenteurs d'un titre de propriété dans les squats de Lima a investi dans des améliorations contre 13 % de ceux qui n'en détiennent pas.

Le même rapport de la Banque mondiale indique aussi que la détention d'un titre de propriété peut améliorer l'accès au crédit quand il existe des marchés, des institutions de prêt et les autres éléments d'une infrastructure financière. La propriété foncière constitue un indicateur important de solvabilité et un titre enregistré permet aux prêteurs de vérifier facilement la propriété du bien. Les terres assorties d'un titre de propriété sont également plus facilement acceptées en garantie. Les prêteurs sont en mesure de déterminer si d'autres personnes détiennent un intérêt dans le bien et d'évaluer la probabilité de saisie en cas de défaillance de l'emprunteur. Au Costa Rica, en Équateur, au Honduras, en Jamaïque, au Paraguay et en Thaïlande, les agriculteurs détenteurs de titres de propriété non contestables obtiennent des prêts plus importants à des conditions plus favorables que ceux qui n'en détiennent pas. En Thaïlande, les agriculteurs détenteurs d'un titre de propriété ont emprunté de 50 % à cinq fois plus aux banques et aux autres prêteurs institutionnels que les agriculteurs cultivant des terres de qualité identiques mais sans titre de propriété. Les avantages d'un titre de propriété foncier non contestable dépassent les limites de l'exploitation. Au Pérou, les habitants de Lima qui ont reçu un titre de propriété pour leurs terres s'en sont servi de caution pour acheter des petites camionnettes, construire de petites usines et lancer d'autres types de petites entreprises. L'absence de titre de propriété non contestable, courante dans de nombreux pays, constitue donc un obstacle supplémentaire auquel se heurtent les petits chefs d'entreprise qui s'efforcent de

financer leurs activités. La mise en place de droits non contestables contribue à améliorer le climat d'investissement de multiples manières, au-delà de la simple dynamisation de l'investissement et de la facilitation de l'accès au crédit.

Elle profite à la fois aux propriétaires fonciers et à la collectivité parce qu'elle incite à investir et améliore l'accès au crédit, ce qui favorise la croissance économique et réduit la pauvreté. Il faudrait que les frais que les gouvernements appliquent à l'octroi de titres de propriété tiennent compte de ces avantages publics et privés. Ils ne devraient pas être gonflés par une bureaucratie excessive ou des demandes de paiement « officieux » de la part du personnel chargé de leur enregistrement. Les géomètres, les notaires et les autres professionnels détenteurs d'un monopole sur la préparation des documents à fournir peuvent eux aussi faire grimper les coûts et décourager l'enregistrement. En Russie, les honoraires des géomètres représentent deux années de salaire minimum et empêchent de nombreuses personnes de faire enregistrer leur propriété. Au Pérou, l'annulation du monopole des notaires sur la rédaction des actes a joué un rôle essentiel pour permettre aux pauvres et au presque pauvres des villes d'obtenir un titre de propriété sur leurs terres.

La Banque mondiale recommande également d'envisager des alternatives à l'octroi de titres de propriété. Les programmes de grande ampleur de cette nature sont onéreux et nécessitent l'intervention de nombreux professionnels qualifiés. Les gouvernements devraient commencer par se demander si des mesures n'octroyant pas un titre juridique complet ne permettraient pas d'atteindre les objectifs de leur politique. De fait, l'expérience dans le monde montre que divers types de régimes fonciers sont à même de faciliter l'accès à la terre. Au Niger, un dispositif d'enregistrement simple fondé sur les communautés a permis de sécuriser les droits. Au Honduras, de simples attestations de propriété que les prêteurs peuvent conserver tant que le prêt n'est pas remboursé ont suffi à améliorer le flux du crédit formel vers les petits agriculteurs. Dans les villes, des mesures intermédiaires autres que l'octroi de titres de propriété complets peuvent également commencer à répondre aux besoins de sécurisation des habitants. Les certificats d'usage des terres émis par le Botswana ont protégé leurs détenteurs contre l'éviction et le gouvernement réfléchit à des solutions en faveur des populations urbaines sans terres. L'Inde et le Vietnam fournissent d'autres exemples de réalisation de droits fonciers non contestables sans titre de propriété complet.

Promotion de l'épargne et des revenus grâce à l'autorisation et à la facilitation du remembrement dans le but d'atteindre un niveau de revenu permettant d'épargner

Dans la plupart des pays victimes d'une insécurité alimentaire et d'une pauvreté aiguës, la plupart des petits exploitants ne sont pas en mesure d'épargner. Comme déjà dit, les principales sources de financement de l'investissement dont disposent les agriculteurs sont leur épargne et leur capital fixe, qui sert de garantie pour obtenir du crédit. Les ménages agricoles détenteurs d'une épargne positive et légalement propriétaires de leurs terres possèdent indubitablement une capacité supérieure de formation de capital. Il en va de même pour les agriculteurs qui possèdent des exploitations d'une superficie

supérieure à la moyenne, détiennent davantage d'actifs fixes et diversifient leur production. Cependant, dans les pays aux niveaux élevés de pauvreté et de faim tels que l'Inde et le Bangladesh, l'agriculteur moyen ne gagne pas la moitié de la somme nécessaire pour se hisser au-dessus du seuil de pauvreté. Les petits agriculteurs marginaux dont les exploitations présentent une superficie inférieure à la moyenne rencontrent encore plus de difficultés à épargner et à faire valoir leurs droits fonciers.

Au Bangladesh, selon la Household Income and Expenditure Survey, 2010 (Bangladesh Bureau of Statistics, 2010), les ménages dépourvus de terres et ceux détenteurs de terres d'une superficie inférieure à 2 000 m² (près de 66 % des exploitations du pays) ont une épargne négative. Les ménages dotés d'exploitations jusqu'à 6 000 m² n'ont pas non plus d'épargne positive. Il semblerait donc que tous les ménages possédant moins de 6 000 m² de terres (près de 85 % des ménages agricoles, y compris les exploitants sans terres) n'ont pas d'épargne positive²¹.

La hausse continue de l'épargne des ménages constitue une caractéristique remarquable de l'histoire macroéconomique de l'Inde depuis son indépendance. Le secteur des ménages demeure la source dominante d'épargne intérieure brute (EIB) depuis les années 1950. En moyenne, il a représenté environ 74 % de l'épargne intérieure totale entre 2002 et 2007. Pourtant, dans le même temps, l'épargne annuelle estimée de l'ensemble des ménages agricoles en 2002-2003 s'est révélée négative (69 348 roupies indiennes). Le ratio épargne du secteur agricole/PIB global est donc estimé à -2,8 % pour l'année 2002-2003 (Comité de haut niveau sur l'estimation de l'épargne et de l'investissement, 2009).

Pour promouvoir l'investissement au niveau des exploitations, il faut faciliter le remembrement de manière à ce que les agriculteurs atteignent un niveau de revenus propice à une épargne positive. Dans ce contexte, il convient de répéter que les activités économiques qui ne contribuent pas à l'épargne positive se trouvent dans l'incapacité de se développer et, par définition, ne sont même pas viables, car il faut un minimum d'épargne pour couvrir l'amortissement et entretenir le capital d'exploitation existant. Le remembrement doit cependant s'accompagner d'opportunités de revenus non agricoles.

7.2 PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PUBLIC DANS L'AGRICULTURE

Parce que l'on considère que des préoccupations politico-économiques régissent le volume et la composition de l'investissement public, la nécessité d'améliorer les processus budgétaires fait l'objet d'une attention croissante (Banque mondiale, 2011). Mais il faut également s'intéresser au processus d'élaboration des politiques car celles-ci exercent un impact intégré sur l'investissement privé et public dans l'agriculture et en sa faveur. Des politiques adéquates peuvent améliorer le rendement des investissements privés

²¹ Basé sur : épargne = revenus - dépenses. Cependant, la situation pourra être différente pour certains types de dépenses tels que celles consacrées à l'habitation et l'achat de produits durables, conçues comme un investissement.

comme publics. Des investissements publics adaptés peuvent également améliorer le rendement des investissements privés et motiver à investir. Un cadre politique inadapté peut fortement réduire l'impact des investissements et entraîner un gaspillage substantiel des ressources publiques.

Les considérations politico-économiques qui influent sur les choix de politiques agricoles sont les suivantes : (i) groupes d'intérêt et actions collectives, (ii) interaction des électeurs et des groupes d'intérêt avec les politiciens, (iii) type de régime politique, (iv) mobilisation sociale et (v) idées et idéologie (Birner et Resnick, 2010). La littérature a considérablement insisté sur les « approches par groupes d'intérêt » qui se focalisent sur les disparités entre groupes urbains et ruraux en matière de capacités à lever les obstacles qui les empêchent de participer à l'action collective et de s'organiser en groupes d'intérêt à même d'exercer une pression politique (Birner et Resnick, 2010 ; Olson, 1965).

Selon Birner et Resnick (2010), les ouvrages économiques consacrés aux choix de politiques agricoles considèrent les idées et l'idéologie comme endogènes parce qu'ils partent du principe qu'elles ne servent qu'à défendre des intérêts économiques ou politiques. De ce fait, rares sont les modèles politico-économiques quantitatifs à tenir compte de l'idéologie (de Gorter et Swinnen, 2002). Cependant, la littérature qualitative y voit un facteur explicatif important des choix de politiques agricoles. Dans la période d'ajustement préstructurel, les politiques qui taxaient l'agriculture pour financer une industrialisation rapide ont subi l'influence du concept de « socialisme africain » et de la théorie de la dépendance (Krueger *et al.*, 1991). Comme l'a souligné Bates (1981), elles se sont également adossées à la pensée économique dominante de l'époque. De toute évidence, l'abandon de l'interventionnisme du secteur public dans l'agriculture pendant la période d'ajustement structurel a résulté d'un changement général de paradigme de la réflexion sur le développement international (Paarlberg et Grindle, 1991). De la même manière, la discussion actuelle sur les politiques agricoles qui soutiennent les petits agriculteurs telles que les « subventions tenant compte des marchés » est influencée par le « post-consensus de Washington ».

Le désir d'autosuffisance basé soit sur la production nationale soit sur le commerce joue un rôle dominant dans le discours sur les politiques agricoles et l'allocation d'investissements publics à l'agriculture. Dans de nombreux pays en développement et développés, l'autosuffisance a été le moteur des dépenses et des politiques publiques en matière de commerce des produits agricoles. On peut également supposer que la position d'un régime sur l'échiquier politique de gauche à droite et de nationaliste à mondialiste influe sur les choix de politique agricole, l'allocation des ressources publiques et les priorités des stratégies de développement économique et sectoriel globales.

De nombreux pays sont en train d'élaborer des plans nationaux d'investissement (PNI) en vue de mettre en place des mesures concrètes pour guider et améliorer l'investissement dans l'agriculture. Cependant, ils dépendent pour une grande part des stratégies de développement économique et sectoriel globales. Comme dit plus haut, ces stratégies

subissent l'influence des priorités des pouvoirs publics, elles-mêmes façonnées par leur idéologie et des considérations politico-économiques.

Il est important que la stratégie de développement conduise à l'adoption de politiques et de programmes qui contribuent à augmenter l'épargne et l'investissement des ménages agricoles et à renforcer le cercle vertueux « épargne, investissement, croissance ».

Une stratégie de développement agricole apte à promouvoir l'investissement

Comme déjà dit, la tendance à l'élimination des politiques défavorables à l'agriculture, la mondialisation et l'urbanisation croissantes ainsi que la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie se conjuguent pour faire de l'agriculture une opportunité commerciale plus rentable pour le secteur privé. L'investissement des petites, moyennes et grandes entreprises privées dans les filières agricoles a fortement progressé. Certains gouvernements et certains donateurs encouragent activement ce type d'investissement par le biais de divers programmes de soutien aux entreprises agroalimentaires²². Les investissements du secteur privé dans les filières ouvrent de nouvelles opportunités de commercialisation à certains agriculteurs. Cependant, il apparaît aussi que de nombreuses petites exploitations se trouvent distancées. Si certaines sont tirées vers le haut par les nouvelles opportunités qu'offrent les filières, de nombreuses autres s'enfoncent dans la pauvreté et une production de subsistance en raison de la hausse des prix alimentaires et de la restriction de l'accès aux terres et aux marchés.

Cette polarisation entre agriculture de subsistance « commercialisable » et « non commercialisable » est moins flagrante dans les pays où les petits exploitants peuvent investir et/ou diversifier leurs moyens d'existence en dehors de l'agriculture (par exemple, dans certaines économies asiatiques en rapide croissance). Mais très souvent cela n'est pas encore possible à l'échelle requise ou bien les retours des activités non agricoles demeurent trop faibles (par exemple, sur la quasi-totalité du territoire africain). Si l'on n'y prend pas garde, cette polarisation pourrait déboucher sur une incohérence entre les politiques et les investissements favorables au renforcement de la production agricole commerciale et aux filières d'une part et les politiques et les investissements favorables à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire d'autre part²³.

Les agriculteurs dotés de perspectives de commercialisation viables et capables de générer une épargne positive doivent bénéficier d'un soutien adapté à une activité commerciale. Les agriculteurs confrontés à la stagnation ou à l'aggravation de leur situation, sans opportunité ou possibilité d'épargner, doivent bénéficier d'un soutien d'ordre plus humanitaire leur permettant de jouir d'une sécurité alimentaire accrue et de réussir leur diversification dans d'autres secteurs. Certaines interventions présentent des avantages

²² Certains de ces programmes visent ouvertement à promouvoir l'industrialisation accrue du secteur agricole même lorsque, comme en Inde, ils reposent de fait largement sur la production des petites exploitations

²³ La stratégie visant à axer l'investissement public sur des « pôles de croissance », des « clusters », des « couloirs », etc. afin d'inciter l'agro-industrie privée à investir dans des entreprises liées à la production de petites exploitations (bien soutenues, servies et organisées) aggraverait cet effet de polarisation. L'agriculture commerciale et le développement des filières risquent fort d'améliorer la sécurité alimentaire urbaine sans rien faire pour la sécurité alimentaire rurale, si ce n'est peut-être parfois la diminuer.

pour ces deux groupes de petits exploitants (par exemple, le réseau routier rural et certains types de R&D). Il convient d'en adapter beaucoup d'autres au premier d'entre eux (par exemple, le crédit et l'assurance, l'aide à la commercialisation et les transferts de liquidités). Dans le passé, l'adoption de stratégies clairement différenciées pour les petites exploitations ne s'imposait pas aussi clairement. Cette nécessaire différenciation a des implications importantes en termes de structuration et d'intégration des politiques et des investissements visant à améliorer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté, créer des opportunités agro-industrielles et promouvoir la croissance agricole en général²⁴. Comme dit précédemment, les agriculteurs qui ne sont pas en mesure d'épargner ne peuvent pas non plus investir et l'appui et l'investissement du secteur public ne se substituent pas à l'investissement que les exploitants eux-mêmes ont besoin de consentir pour augmenter leur production. Aider les agriculteurs sans épargne à accéder au crédit les conduit souvent à l'endettement et peut même augmenter le nombre de pauvres et d'affamés.

Ces observations invitent à élaborer une stratégie de croissance agricole favorable aux pauvres à trois axes :

- i. Promotion de la croissance de l'agriculture commerciale et de ses filières à l'aide d'une politique publique laissant les rênes au secteur privé (agriculteurs et entreprises agro-industrielles) (voir la section suivante)
- ii. Concrétisation de cet engagement sous des formes permettant à un maximum de petites exploitations de se lier aux marchés et de commercialiser leurs produits avec succès en investissant leur propre épargne
- iii. Mise en place de programmes d'aide à l'intention des petites exploitations non viables commercialement. Les principales recommandations relatives à chaque axe de cette stratégie sont résumées ci-dessous.

Promotion du développement de l'agriculture commerciale et de ses filières

- Créer un environnement favorable à l'investissement privé à chaque stade des filières (politique macroéconomique et commerciale, libéralisation des marchés intérieurs, fiscalité, réglementations, politiques de prix, subventions et application des contrats). Les politiques doivent être stables dans le temps. Il faut éviter les politiques agricoles qui excluent le secteur privé telles que le contrôle par l'État de l'achat et de la distribution d'engrais.
- Donner la priorité à des investissements publics ruraux qui ne se substituent pas à l'investissement privé mais le complètent : infrastructures rurales (notamment réseau routier), certains types de R&D agricole et agro-industrielle, électrification, éducation, santé

²⁴ Les raisons de cette situation émergente sont entre autre : (i) l'augmentation substantielle du capital commercial international désireux de s'exposer à l'agriculture et à l'agro-industrie en raison de l'idée récente qu'elles pourraient aujourd'hui être beaucoup plus rentables qu'auparavant pour le même degré de risque et (ii) les progrès technologiques qui ont amélioré les économies d'échelle pour les grandes exploitations et permis d'introduire des cultures pérennes dans des zones agro-écologiques précédemment considérées trop fragiles ou trop marginales pour supporter une agriculture intensive..

- Promouvoir l'investissement à l'exploitation grâce à la réforme des droits de propriété, au soutien des ONG et des autres groupes qui facilitent l'action collective dans les communautés rurales ainsi qu'au renforcement des services financiers ruraux
- Soutenir les programmes relatifs à l'agro-industrie (par exemples, clusters industriels, partenariats public-privé, instruments de financement novateurs, amélioration de l'accès aux terres et à l'eau)

Facilitation de la commercialisation des produits d'un plus grand nombre de petites exploitations

- Veiller à ce que les politiques et les investissements publics favorables mentionnés ci-dessus atteignent un grand nombre de petites exploitations. Cela pourra nécessiter d'investir davantage dans les régions et les communautés moins développées, où les retours en termes de croissance et de réduction de la pauvreté sont potentiellement élevés, au lieu de se cantonner aux régions « greniers ». C'est souvent dans ces régions défavorisées que les problèmes de droits de propriété se posent avec le plus d'acuité et que s'impose la nécessité d'une action collective.
- Veiller à ce que les petites exploitations puissent accéder aux services financiers ruraux, dont l'assurance. Cela pourra nécessiter des subventions ou un partage des risques entre secteurs public et privé par le biais de mécanismes tels que les garanties de crédit et des systèmes de récépissés d'entrepôt.
- Promouvoir des dispositifs d'agriculture contractuelle et le développement d'organisations de producteurs pouvant jouer le rôle d'intermédiaire pour commercialiser la production des petites exploitations
- Mettre en place des programmes de formation ciblés, notamment à l'intention des agricultrices et des jeunes agriculteurs
- Lier les programmes d'aide à l'agro-industrie à l'engagement de collaborer avec des petites exploitations et des PME et les compléter par des subventions ciblées et des allègements fiscaux

Programmes d'aide à l'intention des exploitations non viables

- Parce que l'identification des exploitations qui ne feront pas des entreprises viables est ardue, il faut donner la priorité aux mesures d'aide qui encouragent l'autosélection ou font participer les dirigeants communautaires à la sélection (Grosh *et al.*, 2008).
- Former et soutenir la diversification des revenus et de l'emploi en dehors du secteur agricole, par exemple activité ou emploi non agricole ou migration
- Former, apporter une assistance technique et accorder peut-être des subventions ciblées afin d'encourager la plantation de potagers et d'aider l'intensification à bas coût de la productivité à l'exploitation des cultures alimentaires, notamment pour les femmes

- Créer des partenariats avec des ONG, dont certaines peuvent être capables de mener ce type d'interventions avec une grande efficacité
- Mettre en place et pérenniser des filets de sécurité bien conçus du type programmes d'emploi et aide d'urgence (Gosh *et al.*, 2008)

7.3 METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES AGRO-INDUSTRIES

Toutes les entreprises investissent pour la même raison : renforcer leur capacité à survivre et à prospérer. Pour ce faire, elles accroissent le chiffre d'affaires, la rentabilité ou les deux afin d'augmenter leurs bénéfices. Les investisseurs potentiels perçoivent certains environnements économiques comme plus attractifs que d'autres, quel que soit l'investissement spécifiquement envisagé. La nature et l'ordre de grandeur des risques auxquels l'investissement sera exposé ainsi que la quantité de capitale requise constituent les principaux déterminants de leur perception. La quantité de capital dépend dans une large mesure de l'échelle minimale dont l'activité agro-industrielle principale a besoin et du montant des investissements dans les infrastructures et les services annexes à consentir pour la soutenir.

Dans le contexte du développement agro-industriel, Christy *et al.* ont identifié une hiérarchie de conditions favorables à envisager par les gouvernements lorsqu'ils réfléchissent à leur rôle dans l'amélioration du climat économique (Christy *et al.*, 2009). Ils utilisent une échelle représentant une progression cumulée allant de conditions nécessaires à suffisantes et décrivent trois types de facteurs favorables aux affaires : « essentiels », « importants » et « utiles ».

Facteurs favorables essentiels

Les facteurs favorables essentiels rendent possible le fonctionnement des marchés et des entreprises. Ils comprennent le régime foncier, les droits de propriété, les infrastructures et la politique commerciale intérieure et extérieure. À cet égard, un « mauvais » environnement économique a constitué un frein important à l'investissement étranger direct dans le passé. Par exemple, des dirigeants d'entreprises ont décidé de ne pas investir dans certains pays en raison des risques et des coûts encourus. Une incertitude forte quant aux intentions des pouvoirs publics et à leurs actions probables exerce un effet dissuasif majeur sur l'investissement. Dans plusieurs régions, la réforme économique, notamment la libéralisation des marchés, l'investissement dans l'agroalimentaire et le financement des filières sont corrélés. Plus précisément, la facilité d'acquisition et de conservation de l'accès aux terres et aux ressources hydriques entre pour une part décisive dans de nombreuses décisions d'investissement dans l'agro-industrie. En pratique, cet accès dépend de la reconnaissance généralisée des droits de propriété des entreprises à la fois formelle (application de la législation) et informelle (acceptation par la collectivité locale). De la même manière, les difficultés auxquelles se heurtent les PME pour que leurs fournisseurs

et leurs acheteurs respectent les contrats dans les situations de gouvernance économique faible entravent leur accès au crédit et au financement dispensés par le secteur bancaire formel.

La réussite du développement de l'agro-industrie dépend de la qualité de l'infrastructure. Dans les pays où les budgets publics subissent de sévères contraintes, il faudra peut-être concentrer les infrastructures (et les services) dans une région spécifique pour renforcer la connectivité au sein des filières agricoles. Les parcs d'entreprises agroalimentaires et les couloirs de croissance agricole ainsi que, de manière plus générale, les zones économiques spéciales et les zones de libre-échange, constituent des exemples de ce type de « regroupement agricole » (« agroclustering »).

Facteurs favorables importants

On entend par facteurs favorables importants les éléments de deuxième niveau que l'État peut fournir, et fournit souvent, pour faciliter le commerce, à savoir les normes, les réglementations et les services en rapport avec la production, la recherche et développement et les services financiers destinés à l'agro-industrie. En général, l'élaboration progressive de lois, de réglementations et d'institutions assurant la commercialisation agricole suit les principes du « marché ouvert ». La transparence des transactions, la compétitivité et la référence à des spécifications standardisées concernant les produits et la livraison, toutes d'une importance fondamentale pour le développement de l'agro-industrie, présentent une pertinence particulière à cet égard. On peut donc considérer le respect de ces principes comme un facteur à la fois essentiel et important car le développement d'une filière agro-industrielle dépend souvent de manière cruciale de la capacité à prouver la traçabilité des produits et l'application d'un contrôle qualité. L'exportation de produits horticoles frais en constitue l'exemple classique mais des produits agricoles relativement fortement transformés tels que l'huile de palme raffinée et le chocolat sont de plus en plus concernés.

La pertinence de la R&D pour l'agro-industrie tient principalement à sa contribution à la hausse de la productivité agricole et au renforcement de la capacité d'adaptation des exploitants. Elle réduit les coûts des ressources nationales requises pour produire la matière première dont l'agro-industrie a besoin et renforce la compétitivité commerciale potentielle du produit fini. Comme le remarquent da Silva *et al.*, on observe une déconnexion entre le développement des produits agricoles, financé pour l'essentiel par des fonds publics par l'intermédiaire du réseau international d'instituts de recherche supervisé par le CGIAR et par des organismes de recherche agricole nationaux, et leur commercialisation, qui relève principalement du secteur privé.

Les investissements très conséquents dans la R&D consacrée à l'amélioration des semences consentis par les sociétés agroalimentaires et biotechnologiques ont visé davantage les grandes entreprises agricoles que les petites exploitations. Les avancées technologiques dans les filières agricoles en aval de la production à l'exploitation (transformation, transport, entreposage et conditionnement) sont le fruit d'une R&D

financée à la fois par des fonds publics et privés, ces derniers prédominant au cours des dernières années.

On n'exagérera jamais assez l'importance de services financiers efficaces dans le développement agro-industriel. Le poids croissant des grandes entreprises agroalimentaires provient de leur capacité à organiser et à mobiliser du financement au bénéfice de vastes segments des filières agricoles, si ce n'est de filières entières. Pour l'essentiel, ces fonds parviennent aux petits agriculteurs sous forme de crédit (en numéraire ou en nature) destiné à l'achat d'intrants, accordé par les fournisseurs d'intrants et les acheteurs de leur production. Si l'on veut encourager les PME à investir davantage dans le développement des filières agricoles, il faudra trouver des moyens plus efficaces pour les protéger contre le risque afin qu'elles attirent elles-mêmes des financements. Les marchés de contrats à termes requièrent l'applicabilité des contrats et des systèmes d'information fiables. L'examen de 20 études de cas consacrées à la promotion de l'investissement dans l'agroalimentaire a permis à la FAO d'identifier quatre approches prometteuses, dont la création de mécanismes financiers visant spécifiquement à faciliter le développement de l'agro-industrie (par exemple, garanties de crédit, fonds d'investissement agricoles/ruraux et produits de crédit et d'épargne). Ce travail mentionnait également une initiative de la République de Corée où le crédit à l'agriculture a été financé pour moitié par une banque agricole et l'agro-industrie (géré par une entreprise privée) et pour moitié par le gouvernement.

Facteurs favorables utiles

Les facteurs favorables utiles sont les suivants : facilité de faire des affaires dans le pays, services de développement des entreprises à la disposition des investisseurs potentiels ainsi que intensité et efficacité générales des liens commerciaux (horizontaux et verticaux) entre les entreprises des filières. Les politiques et les programmes gouvernementaux, notamment des initiatives spécifiques de promotion de l'investissement, ont le pouvoir de rendre le climat d'investissement dans l'agro-industrie plus attractif dans tous ces domaines. En général, les agences de promotion de l'investissement fournissent aux chefs d'entreprise et aux investisseurs potentiels des informations et des conseils sur les marchés et leurs opportunités. Elles se chargent également de les faire entrer dans les réseaux de filières, organisent l'accès au financement et dispensent des conseils sur les questions de réglementation et de conformité. Elles peuvent aussi financer directement des études de faisabilité et même le capital de démarrage ou d'amorçage. Les « incubateurs » d'entreprises sont en fait des agences de promotion de l'investissement qui proposent un menu complet de services de cette nature en étroite relation avec les chefs d'entreprise et leur demandent une description détaillée de leurs stratégies ou de leur modèle stratégique. L'un de leurs objectifs, et non le moindre, est d'atténuer le niveau de risque perçu par les chefs d'entreprise et les investisseurs.

Les services de développement d'entreprise sont potentiellement utiles aux PME agro-industrielles. Celles-ci fonctionnent souvent dans un environnement caractérisé par une forte incertitude et une faible connaissance des procédures. Par conséquent, elles

manquent d'accès à la technologie, au financement et aux informations sur les marchés. Cependant, les services de développement des entreprises n'auront probablement que peu d'impact à eux seuls et il vaut mieux les dispenser dans le cadre d'un ensemble donnant accès à ces ressources essentielles.

7.4 PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER DIRECT²⁵ GRÂCE À DES MODÈLES STRATÉGIQUES INCLUSIFS

Pour profiter des opportunités de l'investissement étranger direct dans la promotion des agro-industries tout en réduisant les risques, les gouvernements des pays en développement devraient promouvoir l'utilisation de modèles stratégiques d'investissement gagnants-gagnants. Les études de cas suggèrent que les projets d'investissement qui confèrent aux agriculteurs locaux un rôle actif et leur laissent la maîtrise de leurs terres tendent à exercer des effets positifs sur le développement économique et social local. Les projets réussis combinent les points forts de l'investisseur (capital, technologie et expertise en matière de gestion et de commercialisation) à ceux des agriculteurs locaux (main d'œuvre, terres, savoir-faire traditionnel et connaissance des conditions locales). Cette combinaison peut constituer la base de résultats positifs pour toutes les parties. Les modèles stratégiques qui laissent aux agriculteurs la maîtrise de leurs terres les motivent à investir dans leur amélioration. Comme l'essentiel des investissements agricoles provient des exploitants eux-mêmes, ces modèles sont mieux à même d'augmenter le niveau de l'investissement agricole dans les pays en développement. Cependant, les gouvernements doivent garder à l'esprit que l'investissement étranger direct ne représente qu'une petite fraction de l'investissement total dans l'agriculture. Les politiques nationales devraient insister davantage sur l'augmentation de l'investissement intérieur, notamment par les exploitants, car ceux-ci constituent les premiers investisseurs dans l'agriculture.

Acquisition de terres à grande échelle

Au cours des quatre dernières années, de multiples analystes, organisations de développement et ONG, mais aussi les médias, ont braqué leurs regards sur une catégorie spécifique d'investissement agricole primaire : l'acquisition de terres agricoles à grande échelle par des sociétés étrangères et des fonds souverains. La focalisation sur ce type d'investissement s'explique par ses nombreuses implications économiques, politiques, sociales et environnementales, surtout si l'acquisition est effectuée par des étrangers ou pour leur compte. En raison de différences méthodologiques, les estimations de la superficie acquise par des entreprises étrangères varient considérablement selon les sources. Les chiffres vérifiés les plus fiables sont moins élevés que ne le laissent entendre de nombreux articles ou reportages. Ils montrent bien néanmoins une augmentation notable de l'investissement étranger dans les terres agricoles des pays en développement au cours de la décennie écoulée. Plus important encore, les investisseurs étrangers tendent à acquérir les terres de bonne qualité, au potentiel de production élevé, bien irriguées et situées à proximité des infrastructures et des marchés. Comme la majorité

²⁵ Cette section s'inspire de la publication *Trends and impacts of foreign investment in developing country agriculture; evidence from case studies* préparée par Pascal Liu, Suffyan Koroma, Pedro Arias et David Hallam, FAO 2013.

des projets d'investissement étranger vise des marchés à l'exportation ou la production de biocarburants, ils risquent de menacer la sécurité alimentaire des pays à faible revenu et à déficit vivrier, d'autant plus s'ils remplacent des cultures vivrières destinées aux marchés locaux. L'effet net sur la sécurité alimentaire dépendra également du revenu supplémentaire généré par le projet, de sa durabilité et des modalités de distribution de ce revenu dans l'économie locale.

L'acquisition de terres agricoles à grande échelle peut exercer d'autres impacts indésirables, notamment dans les pays où la gouvernance, l'autorité de la loi, la transparence et les droits fonciers laissent à désirer, tels que le déplacement des petits exploitants, la disparition de pâturages pour les pasteurs, la perte de revenus et de moyens d'existence pour les populations rurales et l'appauvrissement des ressources productives. Elle peut en outre exercer un impact négatif général sur les moyens d'existence du fait de la réduction de l'accès des populations locales aux ressources et potentielle conduire à la fragmentation sociale. On observe également des impacts négatifs sur l'environnement, notamment la dégradation des ressources naturelles (sols, eau, forêts et biodiversité). Les études de cas montrent que ces impacts suscitent l'opposition aux projets des populations locales, qui va parfois jusqu'à l'occupation d'une partie des terres ou des actions hostiles telles que le vandalisme. Cette résistance risque d'entraîner l'investisseur dans des litiges et des procès coûteux en temps et en argent. Elle augmente également les coûts de transaction et diminue le retour sur investissement. Dans les régions où les terres sont en forte demande, les effets négatifs risquent de s'aggraver si l'entreprise n'utilise qu'une petite partie des superficies acquises.

Si de nombreuses études rendent compte des impacts négatifs de l'acquisition de terres à grande échelle dans les pays en développement, les preuves de ses avantages pour le pays hôte, notamment à court terme et au niveau local, sont beaucoup plus rares. Son principal avantage semble être la création d'emplois mais la pérennité des emplois créés soulève des doutes. Dans plusieurs projets, le nombre des emplois a diminué au fil du temps et s'est avéré inférieur aux annonces initiales de l'investisseur. Se pose aussi la question de la qualité des emplois créés et de leurs bénéficiaires. Les postes d'encadrement tendent à être confiés à des expatriés ou à des personnes venant de régions extérieures au site du projet. Dans certains cas, même les emplois faiblement qualifiés sont principalement occupés par des personnes extérieures. Le transfert de technologie constitue un autre avantage escompté de l'investissement étranger direct dans les pays en développement. Dans le cas de l'acquisition de terres à grande échelle, les données probantes livrent des résultats mitigés. De toute évidence, l'évaluation de la mesure du transfert de technologie et d'autres résultats de l'investissement prend du temps. L'investissement est parfois trop récent pour que le transfert de technologie ait eu lieu ou puisse être observé.

En conclusion, en matière d'investissements destinés à l'acquisition de terres à grande échelle dans les pays où les droits fonciers sont flous et contestables, les études suggèrent que les inconvénients pèsent souvent plus lourd que les avantages pour les communautés locales, surtout à court terme. Ce résultat est encore plus probable quand des populations

locales utilisaient les terres de manière formelle ou informelle avant leur acquisition. Par conséquent, il conviendrait d'éviter l'acquisition de terres préalablement utilisées pour y créer de nouvelles grandes exploitations et d'envisager d'autres formes d'investissement axées sur les agro-industries. Même du point de vue de l'investisseur, les modèles stratégiques sans transfert du contrôle des terres s'avéreront probablement plus rentables.

Il existe de nombreux modèles stratégiques de développement agricole inclusifs. Les études laissent à penser qu'aucun ne constitue une approche idéale applicable à tous les contextes. Il n'existe pas de modèle stratégique standard. Les modèles diffèrent selon les situations. Des facteurs économiques et sociaux locaux tels que le degré d'organisation de la communauté, la force des institutions locales, le niveau technique des agriculteurs et l'efficacité de leurs organisations détermineront le type de modèle qui a le plus de chance de réussir. Lorsque les agriculteurs ne peuvent pas ou ne souhaitent pas créer d'organisation, l'agriculture contractuelle pourra s'avérer le modèle le plus adapté. À l'inverse, dans les communautés où existe une tradition forte de collaboration et des organisations d'agriculteurs efficaces, l'option la mieux adaptée pourra être un dispositif de sous-traitance conférant aux agriculteurs une part du capital ou éventuellement une joint-venture entre une entreprise investisseuse et une coopérative agricole. Les autres facteurs qui conditionnent le succès des modèles stratégiques sont le cadre juridique et institutionnel national, les conditions spécifiques du contrat d'investissement ainsi que l'expérience, les compétences et les motivations de l'investisseur.

Appui de la communauté internationale

Parmi les multiples facteurs qui déterminent les impacts de l'investissement étranger sur l'économie locale, les lois et les institutions nationales régissant l'investissement dans l'agriculture et le droit foncier jouent un rôle crucial. Dans les pays en développement, elles parviennent toutefois rarement à pérenniser le développement agricole, notamment en termes d'application de la loi. Les gouvernements et les institutions locales des pays en développement ont besoin de conseils en matière d'élaboration de politiques, de renforcement des capacités et d'assistance technique. Certains accords internationaux récents pourront leur fournir des indications utiles. Les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (Directives volontaires pour la gouvernance foncière)*²⁶ présentent une importance toute particulière. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) les a adoptées en mai 2012 après trois années de consultations internationales entre des gouvernements, des organisations de la société civile et des entreprises. Ce texte de référence dispense des conseils en matière d'amélioration de la gouvernance de la propriété des terres, des pêches et des forêts. Son but global est d'assurer la sécurité alimentaire pour tous. L'un des guides de mise en œuvre en cours d'élaboration traite de l'investissement agricole. Les *Directives volontaires sur le droit à l'alimentation de la FAO*²⁷ constituent un autre texte international important.

²⁶ <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/en/>

²⁷ www.fao.org/righttofood/publi_01_en.htm

Le CSA a également lancé récemment un processus de consultation en vue de l'élaboration de principes d'investissement agricole responsable visant à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition. Les principes issus de ces consultations seront reconnus par la communauté internationale et guideront l'investissement agricole. Ils feront référence aux Directives sur la gouvernance foncière et les développeront. Les consultations tiendront compte des divers textes existants, notamment des Principes volontaires relatifs aux investissements agricoles responsables qui respectent les droits, les moyens de subsistance et les ressources²⁸. Formulés conjointement par la FAO, le FIDA, la CNUCED et la Banque mondiale à l'intention des gouvernements, ces principes constituent un cadre de référence pour l'élaboration des politiques, des lois et des réglementations nationales ou pour la négociation des accords d'investissement internationaux et des contrats d'investissement individuels. Cet ensemble de principes très généraux devra être transposé en orientations opérationnelles. À cette fin, la Banque mondiale et la CNUCED sont en train de mettre en œuvre dans certains pays en développement des projets pilotes associant des gouvernements, des investisseurs et des organisations de la société civile. Leurs résultats seront pris en compte dans les consultations du CSA.

²⁸ www.responsibleagroinvestment.org

ANNEXE 1

Sources d'investissement financier dans certains groupes de pays entre 2002 et 2006

	Nombre de pays	Nombre de entreprises	Fonds internes et bénéfiques non distribués	Banques commerciales locales et étrangères	Fonds d'investissement et fonds d'État (a)	Crédit commercial	Fonds propres	Famille et amis	Autres	Pourcentage
Tous pays										
Toutes	100	32 809	65,5	16,1	1,3	3,2	3	3,8	7,1	
Petites	100	12 388	69	12,4	1,1	3	3,4	4,7	6,4	
Moyennes	100	11 235	63,1	17,9	1,5	3,4	3,4	3,1	7,7	
Grosses	100	9 036	59,7	22,9	2,5	3,4	2,9	1,5	7,1	
Pays développés										
Toutes	5	2 592	59,3	20	0,6	3	3,8	1,2	12	
Petites	5	1 618	63,2	18,1	0,3	2,7	3,2	1,7	10,9	
Moyennes	5	575	53,4	22,8	0,8	3	5	0,4	14,5	
Grosses	5	399	50	25,5	1,5	3,4	5	0,5	14,2	
Économies de marché émergentes en Europe										
Toutes	8	2 334	59,6	13,9	1,1	2,4	7,4	2,5	13,1	
Petites	8	1 290	62,8	10,1	0,2	2,8	7,5	4,2	12,3	
Moyennes	8	621	55,3	18,3	1,4	2,4	8,2	0,4	14	
Grosses	8	423	57,8	18	3	1,4	6,5	0,1	13,2	
Amérique latine et Caraïbes										
Toutes	20	7 845	60,6	20,2	1,5	6,8	1,2	2,7	7	
Petites	20	2 622	62,2	18,6	1,1	6,4	0,8	3,2	7,8	
Moyennes	20	3 265	58,9	21,2	1,1	7,6	1,6	2,8	6,9	
Grosses	20	1 938	58,8	24,4	2,8	6,3	1,1	1,3	5,3	
Afrique										
Toutes	31	6 100	73,8	12,7	1,3	2,1	0,8	3,7	5,6	
Petites	31	2 642	77,8	8,9	1,1	2,4	0,8	4,3	4,8	
Moyennes	31	2 059	69,9	16,1	2	1,9	1	2,5	6,6	
Grosses	31	1 372	63,4	24,3	2	2,3	1,1	0,8	6,1	
Asie de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Sud-est										
Toutes	17	9 309	49,3	21	1,6	2,8	8,9	7,2	9,3	
Petites	17	2 055	53,4	14,4	2,1	2,5	11,4	8,3	7,8	
Moyennes	17	3 223	50,2	19,2	1,4	2,8	9,3	7,4	9,7	
Grosses	17	3 928	46,4	25,9	2,8	3,1	8	5	8,8	
Économies européennes en transition										
Toutes	12	3 008	72,5	14,5	1	2,3	1,9	3,2	4,6	
Petites	12	1 448	77	10,4	0,4	1,7	2	5	3,5	
Moyennes	12	915	69,8	16,5	1	2,5	2,3	2,5	5,4	
Grosses	12	645	65,7	20,6	2,3	4,1	1,2	0,3	5,8	
Économies en transition d'Asie centrale										
Toutes	7	1 621	81,4	10,1	1,9	1,3	0,2	2,9	2,2	
Petites	7	713	84,6	7,7	1	0,4	0	4,5	1,8	
Moyennes	7	577	79,6	11,1	2	2,3	0,4	2,5	2	
Grosses	7	331	77,8	14	3,1	1,2	0,1	1	2,8	
Pour mémoire : Moyennes basées sur les entreprises										
Toutes		32 809	58,9	19,5	1,3	3,7	4,7	3,6	8,2	
Petites		12 388	67,7	12,5	0,7	3,5	4,2	4,9	6,4	
Moyennes		11 235	56,8	20,6	1,4	4,3	4,8	3,4	8,7	
Grandes		9 036	49,6	27,5	2,1	3,3	5,4	2,1	10	
Nouvelles		1 070	63,9	13,8	1,7	2,7	6	6,1	5,8	

SOURCE : calculs du Secrétariat de la CNUCED basés sur la banque de données *Enterprise Survey* de la Banque mondiale

Remarque : Nouvelles entreprises = entreprises de 2 ans ou moins Petites entreprises = moins de 20 employés ; moyennes entreprises = 20 à 99 employés ; grosses = plus de 99 employés Le nombre de petites, moyennes et grosses entreprises risque de ne pas être égal au nombre total d'entreprises parce que certaines d'entre elles n'ont pas précisé leur taille. Économies de marché émergentes en Europe : République Tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie et Slovénie.

^a Financement consolidé par des fonds d'investissement, des banques de développement et d'autres services d'État

ANNEXE 2

Projet de cadre politique pour l'investissement dans l'agriculture du NEPAD et de l'OCDE

Conscients de l'importance d'un environnement favorable à l'investissement dans l'agriculture, l'OCDE et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) ont élaboré un projet de cadre politique complet de promotion de l'investissement dans le secteur. Les éléments essentiels de ce cadre figurent ci-dessous. Ils reprennent un grand nombre des questions abordées dans le présent document, notamment la nécessité d'une bonne gouvernance et de droits de propriété. Ce Projet a été préparé dans le cadre de l'initiative d'investissement en Afrique du NEPAD et de l'OCDE et présenté lors de la 5^e Conférence ministérielle du NEPAD et de l'OCDE des 26 et 27 avril 2011. Les points traités sont présentés brièvement ci-dessous :

Politique d'investissement : transparence des lois et des réglementations, droits de propriété relatifs à la terre et aux autres ressources, protection de la propriété intellectuelle et applicabilité des contrats

Promotion et facilitation de l'investissement : institutions et mesures visant à promouvoir l'investissement dans l'agriculture, le transfert de technologies aux agriculteurs locaux et le dialogue entre secteur privé et public

Ressources humaines et renforcement des compétences : développement des ressources humaines, formation des agriculteurs locaux et capacités locales en matière de recherche et développement

Politique commerciale : procédures douanières et administratives, évaluation de l'impact des politiques commerciales, promotion et financement des exportations, accords commerciaux régionaux

Environnement : politiques en matière de gestion des ressources naturelles et de technologies propres, intégration de la R&D et des politiques environnementales, besoins énergétiques et atténuation des conditions météorologiques extrêmes

Conduite responsable des entreprises : normes du travail dans l'agriculture, application des droits humains, protection de l'environnement, relations avec les syndicats et responsabilité financière

Développement des infrastructures : infrastructures cohérentes, développement rural et politiques agricoles, procédures de financement transparentes, technologies de l'information et de la communication pour l'agriculture, incitations à l'investissement privé dans le réseau routier secondaire, gestion des ressources hydriques et sites de stockage.

Développement du secteur financier : cadre réglementaire du financement agricole, concurrence au sein du secteur bancaire, marchés de capitaux fonctionnels, instruments d'atténuation des risques, accès au crédit par les agriculteurs et les PME locaux, mécanismes de garantie et d'assurance facilitant l'accès au crédit des petits exploitants et services de développement des activités pour les agriculteurs locaux

Fiscalité : politiques fiscales favorables à l'investissement agricole, fiscalité adaptée pour l'agroalimentaire, politique et administration fiscales transparentes et efficaces, coordination de l'administration fiscale centrale et locale et financement des biens publics locaux

SOURCE : OCDE, 2011

ANNEXE 3

Actifs non financiers dans les comptes nationaux du système des Nations Unies

Le premier niveau de classification comporte quatre catégories d'actifs non financiers. Les trois premières concernent les actifs produits : actifs fixes (611), stocks (612) et objets de valeur (613). La quatrième regroupe tous les actifs non produits (614). Les codes numériques sont ceux du système de classification des Statistiques de finances publiques du FMI et sont conservés pour donner une meilleure vision de la structure.

61	Actifs non financiers
611	Actifs fixes
6111	Bâtiments et ouvrages de génie civil
61111	Logements
61112	Bâtiments non résidentiels
61113	Autres ouvrages de génie civil
61114	Améliorations apportées aux terres
6112	Machines et équipement
61121	Matériels de transport
61122	Autres machines et équipement
611221	Équipements de télécommunications, équipements liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC)
611222	Machines et équipements non classés ailleurs
6113	Autres actifs fixes
61131	Ressources biologiques cultivées
611311	Ressources animales fournissant une production de manière répétée
611312	Arbres, végétaux et plantes fournissant une production de manière répétée
61132	Produits de propriété intellectuelle
611321	Recherche et développement
611322	Exploration et évaluation des gisements de minerais
611323	Logiciels et bases de données informatiques
6113231	Logiciels informatiques
6113232	Bases de données
611324	Divertissement, œuvres littéraires et artistiques originales
611325	Autres produits de propriété intellectuelle
61133	Systèmes d'armes
612	Stocks
61221	Matières premières et fournitures
61122	Travaux en cours
61123	Produits finis
61124	Biens destinés à la revente
61125	Stocks militaires
613	Objets de valeur
614	Actifs non produits
6141	Terrains
6142	Gisements et ressources énergétiques
6143	Autres actifs naturels
61431	Ressources biologiques non cultivées
61432	Ressources en eau
61433	Autres ressources naturelles
614331	Spectre de fréquences radio
614332	Autres ressources naturelles
6144	Actifs incorporels non produits
61441	Contrats, baux et licences
614411	Licences d'exploitation négociables
614412	Permis d'utiliser des ressources naturelles
614413	Permis d'entreprendre une activité spécifique
614414	Droits d'exclusivité sur des biens et services futurs
61442	Fonds commerciaux et autres actifs commerciaux

ANNEXE 4

Liste des études de cas

Pays	Auteurs	Titre
Bangladesh	Islam, SM.F.	Human capital and capital formation in agriculture in Bangladesh (capital humain et formation de capital dans l'agriculture au Bangladesh)
Bolivie	Gutiérrez, M., Lünstedt, C. et Toranzo, C.	Operation of the Agricultural Sector: Capital Formation on and for Agriculture in Bolivia (Fonctionnement du secteur agricole : formation de capital dans et pour l'agriculture en Bolivie)
Bolivie	Hameleers, A., Antezana, S. et Paz, B.	Agriculture human investment strategies towards strengthening the farmers innovation capacity: Bolivia case study (Stratégies d'investissement humain dans l'agriculture afin de renforcer la capacité d'innovation des agriculteurs : cas de la Bolivie)
Brésil	Nascimento, J.R.	Analysis of international investments in the agricultural sector of Brazil (Analyse des investissements internationaux dans le secteur agricole brésilien)
Brésil	Santana, C.A.M. et Nascimento, J.R.	Public Policies and Agricultural Investment in Brazil (Politiques publiques et investissement dans l'agriculture au Brésil)
Burkina Faso et Mali	Tshibaka, T.B. et Klevor, K.A.	Analysis of the Structure, Magnitude and Trends of Capital Formation in African Agriculture: the cases of Burkina Faso and Mali (Analyse de la structure, de l'ordre de grandeur et des tendances en matière de formation de capital dans l'agriculture africaine : cas du Burkina Faso et du Mali)
Cambodge	Hang, S.C., Sochet, H. et Chandary, O.	Foreign investment in agriculture in Cambodia (Investissement étranger dans l'agriculture au Cambodge)
Chine	Huang, J. et Ma, H.	Capital Formation and Agriculture Development in China (Formation de capital et développement agricole en Chine)
Égypte	Abdou, D.K., Taha, A.R.I. et El Shahat, A.I.	Structure, Magnitude and Trends of Capital Formation in and for Agriculture in Egypt (Structure, ordre de grandeur et tendances en matière de formation de capital dans et pour l'agriculture en Égypte)
Éthiopie	Atlaw Alemu, A., Meskel, A.G. et Yifredew, S.	Structure, Magnitude and Trends of Capital Formation in and for Agriculture in Ethiopia (Structure, ordre de grandeur et tendances en matière de formation de capital dans et pour l'agriculture en Éthiopie)
Inde	Bisaliah, S. et Mahendra Dev, S.	Private capital formation in Indian agriculture: an analysis of farm level data (Formation de capital privé dans l'agriculture indienne : analyse des données à l'exploitation)
Inde	Mahendra Dev, S.	Macro and farm level investment in India: trends, determinants and policies (Investissement au niveau macro et des exploitations en Inde : tendances, déterminants et politiques) New Delhi
Indonésie	Brighten Institute	Study on supportive policies for maximizing agricultural investment in Indonesia (Étude sur les politiques favorables à l'optimisation de l'investissement agricole en Indonésie)
Indonésie	Brighten Institute	Corporate private sector investment in agriculture in Indonesia (Investissement des entreprises du secteur privé dans l'agriculture en Indonésie)

Laos	Douangsavanh, L. et Kunsy, P.	Agriculture investment trends: the role of public and private sector in Lao PDR (Tendances de l'investissement dans l'agriculture : rôle des secteurs public et privé dans la République démocratique populaire lao)
Malawi, Afrique du Sud et Zambie	Chipeta, M.E.	Agricultural investment: approaches and country experiences of Malawi, South Africa and Zambia (Investissement agricole : approches et expériences du Malawi, de l'Afrique du Sud et de la Zambie)
Malawi	Kumwenda, I.	Comparative experiences in agricultural funding for investment into capital formation and for other interventions to enhance agricultural production and productivity (Expériences comparées du financement agricole de l'investissement dans la formation de capital et d'autres interventions visant à renforcer la production et la productivité agricoles)
Népal	Pant, K.P., Chettri, P. et Bhattarai, J.M.	Investigating the Structure, Magnitude and Trends of Capital Formation in and for Agriculture (Étude la structure, de l'ordre de grandeur et des tendances en matière de formation de capital dans et pour l'agriculture)
République de Corée	Global Agriculture Policy Institute	Investigating Supportive Policies and Resource Allocations for Agriculture Investment (Étude des politiques favorables et des allocations de ressources relatives à l'investissement dans l'agriculture)
Afrique du Sud	Mdlulwa, Z.	Comparative experiences in agricultural funding for investment into capital formation and for other interventions to enhance agricultural production and productivity (Expériences comparées du financement agricole de l'investissement dans la formation de capital et d'autres interventions visant à renforcer la production et la productivité agricoles)
Paraguay	Nascimento, J.R.	Analysis of international investments in the agricultural sector of Paraguay (Analyse des investissements internationaux dans le secteur agricole paraguayen)
Tanzanie	Lyimo, B.	Sub Saharan Africa's Unfolding Tragedy in Mega Land Deals for Agro-investments with lessons from Tanzania (Tragédie en cours en Afrique subsaharienne : méga transactions foncières en vue d'investissements dans l'agriculture et enseignements fournis par la Tanzanie)
Thaïlande	Waleerat, S. et Nipawan, T.	Analysis of international investments in the agricultural sector of Thailand (Analyse des investissements internationaux dans le secteur agricole thaïlandais)
Vietnam	Nga, N.T.D.	Agriculture investment trends: the role of public and private sector in Viet Nam (Tendances de l'investissement dans l'agriculture : rôle des secteurs public et privé au Vietnam)
Zambie	Sikombe, D.	Comparative experiences in agricultural funding for investment into capital formation and for other interventions to enhance agricultural production and productivity (Expériences comparées du financement agricole de l'investissement dans la formation de capital et d'autres interventions visant à renforcer la production et la productivité agricoles)

Références

Aghion, P., Comin, D. et Howitt, P. 2006. When Does Domestic Savings Matter for Economic Growth?, Document de travail 12275. Cambridge, MA, États-Unis, National Bureau of Economic Research.

AgriFin. 2010. *Program Strategy. Agriculture Finance Support Facility.* Washington, DC, Banque mondiale.

Alamgir, M. 1976. Rural savings and investment in developing countries: some conceptual and empirical issues. *The Bangladesh Development Studies*, 4(1): 1–48.

Ahmed, R. & Hossain, M. 1990. *Development impact of rural infrastructure in Bangladesh.* IFPRI Research Report 83. Washington, DC, IFPRI.

Alexandratos, N. et FAO. 1995. *World agriculture: Towards 2010, an FAO study.* Chichester, UK, J. Wiley and Sons et Rome.

Alston, J. 2010. *The benefits from agricultural research and development, innovation, and productivity growth.* OCDE, Food, Agriculture and Fisheries Working Papers n° 31. Paris, OCDE

Alston, J., Marra, M., Pardey, P. et Wyatt, T. 2000. Research returns redux: a meta-analysis of the returns to agricultural R&D. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 44(2): 185–215.

Anderson, K et Valenzuela, E. 2008. *Estimates of global distortions to agricultural incentives, 1955 to 2007.* Washington, DC, Banque mondiale.

Anderson, K., éd. 2009. *Distortions to agricultural incentives: a global perspective, 1955-2007.* Londres, Palgrave Macmillan et Washington, DC, Banque mondiale.

Anderson, K., Valenzuela, E. et van der Mensbrugghe, D. 2009. Welfare and poverty effects of global agricultural and trade policies using the linkage model, Agricultural Distortions Working Paper 52785. Washington

Anderson, K. & Brückner, M. 2011. Price distortions and economic growth in Sub-Saharan Africa. CEPR (Center for Economic Policy Research) Documents de travail 8530. Londres R.-U., CEPR.

Anoruo E. et Ahmad, Y. 2001. Causal Relationship between Domestic Savings and Economic Growth: Evidence from Seven African Countries. *African Development Review*, 13(2): 238–249.

- Athukorala, P. et Sen, K.** 2003. *Saving, Investment and Growth in India*, Oxford, UK, Oxford University Press.
- Athukorala, P. et Sen, K.** 2001. The Determinants Of Private Saving In India. ASARC Working Papers 2001-13, The Australian National University, Australia South Asia Research Centre.
- Bangladesh Bureau of Statistics.** 2010. *Household Income and Expenditure Survey 2010*. Dhaka.
- Banque Mondiale.** 2004. *World Development Report 2005*. Washington, DC, Banque.
- Banque Mondiale.** 2010. *Document d'évaluation de projet, rapport n° 55581-KH*. Washington, DC., Banque mondiale.
- Banque Mondiale.** 2011. *Practitioners toolkit for agriculture public expenditure analysis*. Washington, DC/Banque mondiale et UK Department for International Development.
- Barre, M.** 2006. *Investment as a Means to Agricultural and Rural Development in Africa: A Study on the Investment Needs for Agriculture and Rural Development*. Rédigé pour la FAO. Rome.
- Barrett, C., Bachke, M., Bellemare, M., Michelson, H., Narayanan, S. et Walker T.** 2012. Smallholder participation in contract farming: Comparative evidence from five countries. *World Development*, 40 (4): 715–730.
- Bates, R. H.** 1981. Markets and states in tropical Africa –The political basis of agricultural policies. Berkeley, University of California Press.
- Benin, S., Nkonya, E., Okecho, G., Randriamamonjy, J., Kato, E., Lubade, G. et Kyotalimye, M.** 2011. Returns to spending on agricultural extension: the case of the National Agricultural Advisory Services (NAADS) programme of Uganda. *Agricultural Economics*, 42(2): 249–267.
- Benoit-Cattin, M.** 2011. Présentation lors de l'atelier de la FAO consacré aux politiques de promotion de l'investissement dans l'agriculture. Rome.
- Birner, R. et Resnick, D.** 2010. The Political Economy of Policies for Smallholder Agriculture. *World Development*, 38 (10): 1442–1452.
- Bisaliah, S., Mahendra Dev, S. et Syed, S.** 2013. *Investment in Indian agriculture: macro and micro evidences*. New Delhi, Academic Foundation.

Bourdieu, P. 1986. The forms of capital. In J. Richardson, éd. *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education*, pp. 241–258. New York, Greenwood.

Brookfield, H. 2008. Family farms are still around: Time to invert the old agrarian question, *Geography Compass*, 2(1): 108-126.

Caroll, C.D., Overland, J. et Weil, D.N. 2000. Savings and Growth with Habit Formation. *American Economic Review*, 90(3): 351–355.

Chaia, A., Dalal, A., Goland, T., Gonzalez, M., Morduch, J. et Schiff, R. 2009. *Half the world is unbanked*. Framing Note. New York, Financial Access Initiative and McKinsey & Company.

Chand, R. 2000. *Emerging trends and regional variations in agricultural investment and their implications for growth and equity*. Document de politique générale. New Delhi, National Center for Agricultural Economics and Policy Research.

Chand, R. et Kumar, P. 2004. Determinants of capital Formation and agriculture Growth. *Economic and Political weekly*, 39(52): 5611–5616.

Christy, R., Mabaya, E., Wilson, N., Mutambatsere, E. et Mhlang, N. 2009. Enabling environments for competitive agro-industries. In C.A. da Silva, D. Baker, A.W. Shepard, C. Jenane et S. Miranda-da-Cruz, éd. *Agro-industries for development*, pp.136–185. Rome, FAO et ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

Collins, D., Jonathan, M., Stuart, R. et Orlanda, R. 2009. *Portfolios of the poor*. Princeton, USA, Princeton University Press.

Commission sur la croissance et le développement. 2008. *Le rapport sur la croissance : stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement solidaire* Washington, DC, Banque mondiale.

da Silva, C., Baker, D., Shepherd, A.W., Jenane, G. et Miranda-da-Cruz, S. 2009. *Agro-industries for development*. Rome, FAO et ONUDI

Dastagiri, M.B. 2010. The effect of government expenditure on promoting livestock GDP and reducing rural poverty in India. *Outlook on Agriculture*, 39(2): 127–133.

de Gorter, H. et Swinnen, J. 2002. Political economy of agricultural policy. In B. Gardner et G. Rausser, éd. *Handbook of agricultural economics*, Vol. 2, pp. 1893–1943. Londres, Elsevier Science.

- de Haas H.** 2010. Migration and Development: A theoretical perspective. *International Migration Review*, 44(1): 227–264.
- Deininger, K.** 2003. *Land policies for growth and poverty reduction*. World Bank Policy Research Report. Washington, DC., Banque mondiale.
- Dercon, S., Gilligan, D.O., Hoddinott, J. et Woldehanna, T.** 2009 The impact of agricultural extension and roads on poverty and consumption growth in fifteen Ethiopian villages. *American Journal of Agricultural Economic*, 91(4): 1007–1021.
- de Soto, H.** 2000, *The Mystery of Capital: Why Capitalism Triumphs in the West and Fails Everywhere Else*. New York, NY, Basic Books.
- Dhawan, B.D.** 1996. Trends and Determinants of Capital Formation in Indian Agriculture. *Indian Journal of Agricultural Economics*. Vol.51, n° 4, avril.
- Dhawan, B.D.** 1998. *Studies in Agricultural Investments and Rural savings*. New Delhi, Common wealth publishers.
- Diakosavvas, D.** 1990. Government expenditure on agriculture and agricultural performance in development countries: an empirical evaluation. *Journal of Agricultural Economics*, 41(3): 381–390.
- Diao, X., Fan, S., Kanyarukiga, S. et Yu, B.** 2010. *Agricultural growth and investment options for poverty reduction in Rwanda*. IFPRI Research Monograph, Washington, DC., IFPRI.
- Domar, E.D.** 1946. Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment. *Econometrica*, 14(2): 137–147.
- Easterly, W. et Rebelo, S.** 1993. Fiscal policy and economic growth: an empirical investigation. *Journal of Monetary Economics*, 32(2): 417–458.
- Evenson, R.E.** 2001. Economic impacts of agricultural research and extension. In B. Gardner et G. Rauser, éd. *Handbook of agricultural economics*, Vol. 1A, Chapitre 11. Amsterdam, Elsevier.
- Fan, S.** 2008. *Public expenditure, growth and equity: Lessons from developing countries*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Fan, S. et Rao, N.** 2003. *Public spending in developing countries: Trends, determination, and impact*. Document de travail de l'EPTD n° 99. Washington, DC., IFPRI.

- Fan, S. et Saurkar, A.** 2006. *Public spending in developing countries: trends, determination and impact* (mimeo).
- Fan, S. et Zhang, X.** 2008. Public expenditure, growth and poverty reduction in rural Uganda. *African Development Review*, 20(3): 466–496.
- Fan, S., Hazell, P. et Thorat, S.** 2000. Government spending, agricultural growth and poverty in rural India. *American Journal of Agricultural Economics*, 82(4): 1038–1051.
- Fan, S., Zhang, L. et Zhang, X.** 2004. Reforms, investment and poverty in rural China. *Economic Development and Cultural Change*, 52(2) 395–421.
- FAO.** 1999. *Investment in agriculture for food security: situation and resource requirements to reach the World Food Summit objectives*. Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.
- FAO.** 2001. *Mobilising Resources to Fight Hunger*. Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rome.
- FAO.** 2002. *Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après. Mobiliser la volonté politique et les ressources pour éliminer la faim dans le monde*. Documents techniques de base. Rome.
- FAO.** 2009. *Global agriculture towards 2050*. Document préparé pour le Forum d'experts de haut niveau, Comité de la sécurité alimentaire. Rome.
- FAO.** 2011. *Estimates of capital stock in agriculture (1975–2007)*. Rome.
- FAO.** 2012a. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012 – Investir dans l'agriculture pour un avenir meilleur*. Rome.
- FAO.** 2012b. *Level, trend and sources of financing for investment in agriculture: a review and analysis of available sources of data*. Rome.
- FAO.** 2012c. *Report of Workshop on Private Corporate Sector Investment in Agriculture in Southeast Asia*. Rome.
- FAO.** 2012d. *Proceedings of the Technical Workshop on Policies for Promoting Investment in Agriculture*. Rome.
- FAO.** 2013a. *Foreign Agriculture Investment Database*. (accessible à <http://www.fao.org/investment/investment-policy/fdi>)
- FAO.** 2013b. *Tendances et impacts de l'investissement étranger dans l'agriculture des pays en développement – Résultats d'études de cas*. Rome.

Fischer, R.A., Byerlee, D. et Edmeades, G.O. 2009. *Can technology deliver on the yield challenge to 2050?* Document préparé pour la réunion d'experts « How to Feed the World in 2050 » organisée par la FAO, Rome, Italie, 24–26 juin 2009.

Gandhi, V P. 1990. *Investment Behaviour in Developing Countries: The Case of Agriculture in India.* Études de l'IFRI. Vol. 22, n° 1. Washington, DC., IFPRI.

Gandhi, V.P. 1996. Investment Behaviour in India Agriculture, *Indian Journal of Agriculture Economics*, Vol.51. No.4.

Gonzalez-Velosa, C. 2011. *The effects of emigration and remittances on agriculture: evidence from the Philippines.* Document sur le marché du travail (accessible à http://econweb.umd.edu/~gonzalez-velosa/JMP_Gonzalezvelosa_JAN.pdf).

Grosh, M., Del Ninno, C., Tesliuc, E. et Ouerghi, A. 2008. *For protection and promotion: The design and implementation of effective safety nets.* Washington, DC., Banque mondiale.

Gulati, A. et Bathla, S. 2002. Capital Formation in Indian Agriculture: Trends, Composition and Implications for Growth. Occasional paper 24. Mumbai, Inde, National Bank for Agriculture and Rural Development.

Hang, S.C., Sochet, H. et Chandarany, O. 2011. *Foreign investment in agriculture in Cambodia.* Rédigé pour la FAO. Rome.

Harrod, R.F. 1939. An Essay in Dynamic Theory. *Economic Journal*, 49(193): 14–33.

Hazell, P. et Haddad, L. 2001. *Agricultural research and poverty reduction.* Food, Agriculture and the Environment. Document de travail 34. Washington, DC., IFPRI.

High Level Committee on Estimation of Saving and Investment. 2009. *Report of the High Level Committee on Estimation of Saving and Investment.* New Delhi, Ministère des Statistiques et de la mise en œuvre des programmes, Gouvernement de l'Inde.

Hossain, I. 2012. *A Rapid Assessment of Migration and Remittances and their impact on Food Security, Agriculture and Rural Development.* Rapport rédigé pour la FAO. Rome.

Kazi, I. 2012. *Impact of International Migration and Remittances on Agriculture: the case of Bangladesh.* Rapport rédigé pour la FAO. Rome.

Krieckhaus, J. 2002. Reconceptualizing the Developmental State: Public Savings and Economic Growth. *World Development*, 30(10):1697–1712.

- Krueger, A., Schiff, M. et Valdes, A.** 1988. Agricultural incentives in developing countries: measuring the effects of sectoral and economy wide policies. *World Bank Economic Review*, 2(3): 255-272.
- Krueger, A., Schiff, M. et Valdes, A.** 1991. *The Political Economy of Agricultural Pricing Policy*. Baltimore, Johns Hopkins University Press pour la Banque mondiale.
- Lewis, W.A.** 1955. *The Theory of Economic Growth*. Homewood, Illinois, Richard D. Irwin.
- Lowder, S., Carisma, B. et Skoet, J.** 2012. *Who invests in agriculture and how much? An empirical review of the relative size of various investments in agriculture in low- and middle- income countries*. Document de travail ESA n° 12-09, Rome, FAO.
- Loayza, N et Shankar, R.** 2000. Private Saving in India. *The World Bank Economic Review*, 14(3): 571-594.
- Loayza, N., Schmidt-Hebbel, K. et Serven, L.,** 2000, What drives private saving around the world?, Document de travail – Recherche sur les politiques 2309. Washington, DC, Banque mondiale.
- Lucas, R.E.B.** 1987. Emigration to South Africa's mines. *American Economic Review*, 77(3): 313-330.
- Masson, P., Bayoumi, T. et Samiei, H.** 1998. International Evidence on the Determinants of Private Saving, *World Bank Economic Review*, vol. 12, pp. 483-501. Washington, DC, Banque mondiale.
- Mendola, M.** 2008. Migration and technological change in rural households: complements or substitutes? *Journal of Development Economics*, 85(1-2): 150-175.
- Meyer, R.** 2011. *Subsidies as an Instrument in agriculture finance: A Review*. Document de travail commun du projet conjoint des donateurs CABFIN. Washington, DC., Banque mondiale.
- Migot-Adholla, S.E., Hazell, P.B.R., Blarel, B. et Place, F.** 1991. Indigenous land rights systems in sub-Saharan Africa: A constraint on productivity? *World Bank Economic Review*, 5(1): 155-175.
- Mishra, S.N. et Chand, R.** 1995. Public and Private Capital Formation in Indian Agriculture: Comments on the Complementarity Hypothesis and others. *Economic and Political weekly*, 30(25): A64-A79.
- Mishra, S.N.** 1996. Capital Formation and Accumulation in Indian Agriculture Since Independence. *Indian Journal of Agricultural Economics*, 51(1/2).

- Mishra, S.N. et Hazell, P.** 1996. Terms of Trade, Rural Poverty, Technology and Investment. *Economic and Political Weekly*, 31(13):A2–A13.
- Misra, V.N.** 1998. Economic reforms, terms of trade, aggregate supply and private investment in agriculture: Indian experience. *Economic and Political Weekly*, 33(31): 2105–2109.
- Mitra, A.** 1996. Public and Private Investments in Agriculture. In B.M. Desai, éd. *Agricultural Development Paradigm for the Ninth Plan under New Economic Environment*. New Delhi, Oxford et IBH.
- Mogues, T.** 2011. The bang for the birr: public expenditures and rural welfare in Ethiopia *Journal of Development Studies* 47(5): 735–752.
- Mu, R. et van de Walle, D.** 2007. *Rural roads and local market development in Vietnam*. Document de travail – Recherche sur les politiques 4340. Washington, DC, Banque mondiale.
- Muhleisen, M.** 1997. *Improving India's Saving Performance*, document de travail du FMI n° 97/4. Washington, DC, FMI.
- Oberai, A. et Singh, H.K.M.** 1983. *Causes and consequences of internal migration*. Delhi, Oxford University Press.
- OCDE.** 2011. *Projet de cadre politique pour l'investissement dans l'agriculture : policy guidance for promoting private investment in agriculture in Africa*. Paris.
- Olson, M.** 1965. *The logic of collective action*. New Haven, Yale University Press.
- Ostrom, E.** 1990. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge, R.-U., Cambridge University Press.
- Paarlberg, R.L. et Grindle, M.S.** 1991. Policy reform and policy myopia: Agriculture in developing countries. *Food Policy*, 16(5): 383–394.
- Rath, N.** 1989. Agricultural Growth and Investment in India. *Journal of Indian School of Political Economy*, Vol 1. N° 1 janvier-juin.
- Rao, C.H.H.** 1997. *Agricultural Growth, Sustainability, and Poverty Alleviation in India*. Conférence donnée à l'IFPRI, Washington, DC, IFPRI.
- Rao, C.H.H et Gulati, A.** 1994. Indian Agriculture: Emerging Perspectives and Policy Issues. *Economic and Political Weekly*, 29(53):A158–A169.

Reardon, T. et Barrett, C.B. 2000. Agroindustrialization, globalization, and international development: An overview of issues, patterns, and determinants. *Agricultural Economics*, 23(3): 195–205.

Robinson, J. 1956. *The accumulation of capital*. Londres. Macmillan & Co. Ltd.

Rosenstein-Rodan, P.N. 1961. International aid for underdeveloped countries. *Review of Economics and Statistics*, XLIII(2): 107–138.

Roy, B.C. 2001. *Investment and Productivity in Indian Agriculture*. Thèse de doctorat présentée à la Post Graduate School, Indian Agriculture Research Institute, New Delhi.

Sachs, J.D., McArthur, J.W.; Schmidt-Traub, G., Kruk, M., Bahadur, C., Faye, M. et McCord, G. 2004. Ending Africa's Poverty Trap. *Brookings Papers on Economic Activity*, 1.

Salz, I. S. 1999, An Examination of the Causal Relationship between Savings and Growth in the Third World. *Journal of Economics and Finance*, 23(1): 90–98.

Schmidhuber, J., Bruinsma, J. et Boedeker, G. 2009. *Capital requirements for agriculture in developing countries to 2050*. Document rédigé pour la réunion d'experts « How to Feed the World in 2050 ». Rome.

Sen, B. 2003. Drivers of escape and descent: changing household fortunes in rural Bangladesh. *World Development*, 31 (3): 513–534.

Shetty, S.L. 1990. Investment in agriculture: brief review of recent trends. *Economic and Political Weekly*, 25(7/8): 389–398.

Sinha, D. et Sinha, T. 1998. Cart Before Horse? The Savings–Growth Nexus in Mexico. *Economics Letter*, 61: 43–47.

Storm, S. 1993. *Macroeconomic considerations in the choice of an agricultural policy: a study into sectoral independence with reference to India*. Aldershot, R.-U., Avebury.

Suphannachart, W. et Warr, P. 2011. Research and productivity in Thai agriculture. *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 55(1): 35–52.

Swinnen, J. et Maertens, M. 2007. Globalization, privatization and vertical coordination in food value chains in developing and transition countries. *Agricultural Economics*, 37(s1): 89–102.

- Todaro, M.P. et Smith, S.C.** 2003. *Economic Development*. New York, Addison Wesley.
- Tsegai, D.** 2004. *Effects of migration on the source communities in the Volta Basin of Ghana: potential links of migration, remittances, farm and non-farm self-employment activities*. Document de travail Économie et changement technologique. Bonn. Université de Bonn.
- CNUCED.** 2008. *Trade and Development Report 2008*. New York et Genève : Nations Unies.
- Uphoff, N.** 2001. Balancing development and environmental goals through community-based natural resource management. In D.R. Lee et C.B. Barrett, (éd.), *Tradeoffs or synergies? Agricultural intensification, economic development and the environment*. Wallingford, R.-U. CAB International.
- van der Mensbrugge, D.** 2005. *Linkage technical reference document, version 6.0*. Rédigé par le Development Prospects Group (DECPG). Washington, DC., Banque mondiale.
- Vorley, B., Lundy, M. et MacGrego, J.** 2009. Business models that are inclusive of small farmers. In C.A. da Silva, D. Baker, A.W. Shepherd, G. Jenane et S. Miranda-da-Cruz, éd. *Agro-industries for development*, pp: 186–222. Rome, FAO et ONUDI.
- von Cramon-Taubadel, S., Anriquez, G., de Haen, H. et Nivyevskiy, O.** 2009. *Investment in Developing Countries' Food and Agriculture*. Document préparé pour la réunion d'experts « How to Feed the World in 2050 ». Rome.
- Waleerat, S. et Nipawan, T.** 2011. *Analysis of International Investments in the Agricultural Sector of Thailand*. Rédigé pour la FAO. Rome.
- Warman, F. et Thirlwall, A.P.** 1994. Interest Rates, Savings, Investment and Growth in Mexico 1960–90: Tests of the Financial Liberalisation Hypothesis. *The Journal of Development Studies*, 30(3): 629–649.
- Wilcox, W. W.** 1943. Capital in agriculture. *Quarterly Journal of Economics*, 58(1): 49–64.

